



BRABANT

REWISBIQUE
Archives

32

2

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts
Rédaction: Yves Boyen
Conseiller technique: Georges Van Assel
Présentation: Mireille Van Zandycke
Administration: Rosa Spltaels
Imprimerie: Snoeck-Ducaju et Fils
Photogravure: Lemaire Frères
Couverture: le Berrurier

Prix du numéro: 40 F. Cotisation: 200 F.

Siège: rue Saint-Jean 4
1000 Bruxelles.

Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.
Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours
fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant:
3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de
leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandsstalige uitgave van het
tijdschrift „Brabant“, die ook tweemaandelijks verschijnt
en originele artikels bevat die zowel de culturele, econo-
mische en sociale uitzichten van onze provincie belichten
als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement com-
biné (éditions française en néerlandaise) sont priés de
verser la somme de 320 F au C.C.P.: 3857.76.

SOMMAIRE

2 - 1972

Léau, par Joseph Delmelle	2
L'Hôtel de Ville de Léau, par Marcel Vanhamme	4
Le Jeu de Jean et Alice, à Wavre, par Dr. A. Bras- seur-Capart	14
Le Théâtre à Bruxelles, par Christian Lanciney	16
La Belgique: une image de marque, par Arthur Haulot	20
Les mégalithes du Brabant (2), par Willy Ch. Brou	24
L'Opération Châteaux 1972, par Yves Boyen	31
Wilchar, par Jacqueline Berghmans	40
L'Ordre du Mérite Brabançon, par Ivo Suetens	44
La Société Johann Sebastian Bach de Belgique, par Alice Libert	50
Wavre, par Yves Boyen	53
Il est bon de savoir que...	64
S.I.R. Magazine	68
Les manifestations culturelles et populaires	70

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Hôtel de Ville de Léau: Georges de Sutter, Photo-Promotion et Hubert
Depoortere; Jeu de Jean et Alice: la photo représentant une scène du
Jeu nous a été aimablement prêtée par l'auteur, celle où figure le géant
« Alice » est due à Emmanuel Giard (Lille); Théâtre à Bruxelles: Marcon,
Jean Guyaux et Lucien Duval; La Belgique, une image de marque:
Dédé, Georges de Sutter et Fédération Touristique du Brabant; Les
mégalithes du Brabant: C.G.T./de Sutter, Leyssens et Hubert Depoortere;
Opération Châteaux 1972: Hubert Depoortere et Fédération Touristique
de la Province de Brabant; Wilchar: Photo-Promotion; L'Ordre du Mérite
Brabançon: Photo-Promotion; La Société Johann Sebastian Bach de
Belgique: photos aimablement prêtées par l'auteur; Wavre: Hubert
Depoortere, Photo-Promotion, Georges de Sutter et Albert Hanse.

Couverture: Le Jardin botanique, à Bruxelles (Photo: le Berrurier).



Léau

*Le pied sur le rebord arrondi de la pierre,
Les yeux suivant une eau qui s'en va lentement,
Je pense à toi, cité, je pense à toi, rivière,
Destins qui sont pour l'un et l'autre différents.*

*Cité, le fils après le père t'a bâtie,
Trabissant son souci de la solidité,
Concrétisant en toi l'idéal de sa vie,
Toute de foi, d'amour et de simplicité.*

*Cité, corps en surplomb au-dessus de la Gbète,
Tu regardes passer le ciel avec les jours
Mais le mouvant miroir où son bleu se reflète
Dédouble aussi tes murs, tes redans et tes tours.*

*Avec tes pignons blancs et tes poutres de chêne,
Tes quais aux pavés ronds, la courbe de tes toits
Et, dominant le tout, la solide carène
De ton église hissant le coq dessus la croix,*

*Avec tes jardins clos comme ceux des béguines,
Tes pierres n'offrant plus que des noms effacés,
Cité, tu restes comme au temps des origines
Et conjugue au présent les fastes du passé!*



Vue de Léau prise par les Français le 16 août 1678, prise au milieu d'un marais, à l'entrée de nuit par les Français. Perspective prise au milieu d'un marais, à l'entrée de nuit par les Français. Perspective prise au milieu d'un marais, à l'entrée de nuit par les Français.



L'HOTEL DE VILLE DE LEAU

par Marcel VANHAMME

Nous rencontrerons souvent des édifices plus somptueux; nous n'en verrons pas toujours qui aient au même degré la justesse de la proportion et l'harmonie de l'ensemble.

Camille Lemonnier, *La Belgique*, Ed. Castaigne, 1903.

L'Hôtel de Ville de Léau, en style Renaissance, d'un goût exquis, est comparable aux plus nobles édifices par la sûreté de ses proportions, la grâce et l'élégance de son dessin.

Jean Drève, *La Belgique centenaire*, Ed. Nationales, 1930.

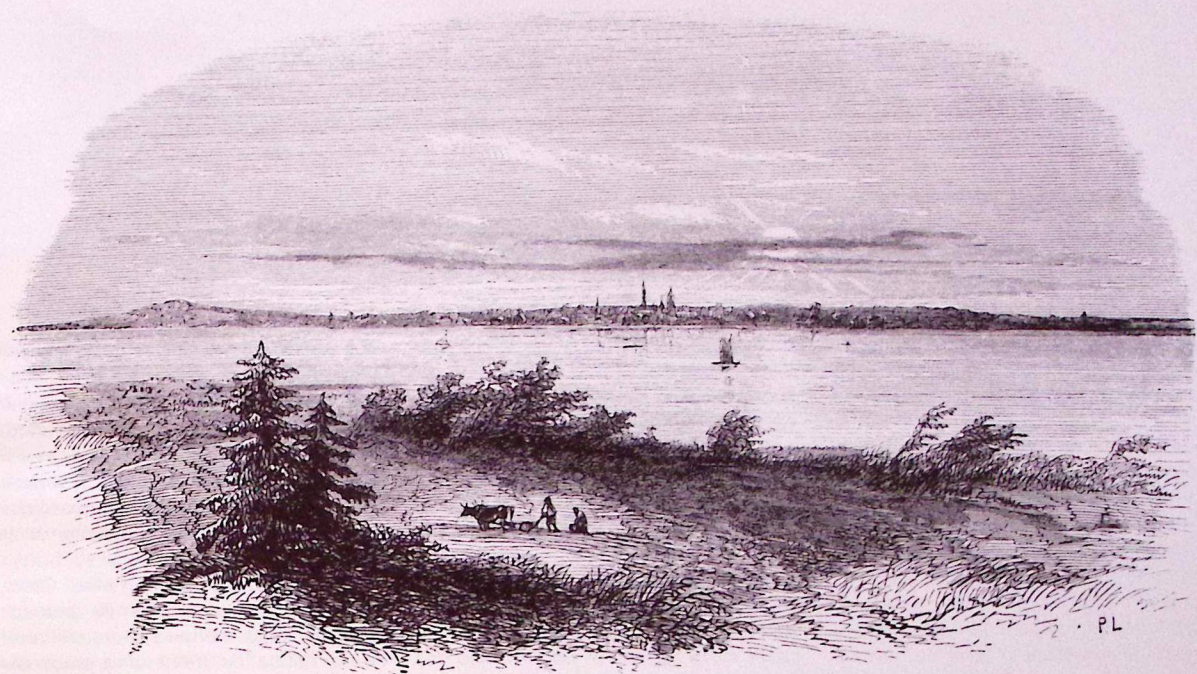
Vue de Léau attaquée, en 1678, par les Français (gravure de François Erlinger, d'après Adam François Van der Meulen).



Plan figuratif de Léau, dessiné par le géographe Jacques de Deventer sur ordre de Charles-Quint et de Philippe II, vers 1560. Ce plan est conservé à la Bibliothèque Royale de Madrid.

chalands qui mouillaient aux bords de la Petite Gette, les drapiers et lombards qui s'affairaient le long du quai, les succursales des banques de Paris? où sont les Chambres de Rhétorique, les sculpteurs qui fignoient le bois ou le cuivre, l'artiste prodigieux qui, avec un réalisme rigoureux, concrétisait sa foi profonde, en étagant son tabernacle? où sont les Gildes bruyantes, les pèlerinages où se pressaient les foules, les murs qui permettaient à la ville de s'endormir tranquille, les moines qui veillaient? Ils vivent, estompés dans nos traditions, nos légendes, nos locutions; dans le bahut de chêne, les chansons des vieilles, dans les yeux interrogateurs de nos enfants... »

Eugène Gens — dont la prose sensible n'a pas cessé de nous intéresser lorsqu'il décrit les paysages et les ruines de la Belgique romantique — parcourut, vers 1840, avec une sage lenteur, les environs de Tirlemont: « on arrive à Léau, dit-il, à travers un pays d'aspect riant, couvert de riches pâturages et de grands bois de peupliers. Pour bien voir Léau, il faut l'aborder par la rive opposée du lac et visiter, en passant, le château de Duras, dont les pelouses s'étendent jusqu'au bord de l'eau. Cette magnifique résidence appartient à Madame la comtesse d'Oultremont, aujourd'hui comtesse de Nassau. Les anciens comtes de Duras étaient des seigneurs puissants et redoutés, qui osèrent tenir tête aux ducs de Brabant et aux évêques de Liège pour la Haute-vouerie de l'abbaye de Saint-Trond. Des jardins du château, on jouit d'une vue admirable sur le lac de Léau, entouré de bois, de collines couvertes de



Lac de Léau.

sapins et reflétant dans son clair miroir les murs ruinés et les vieux clochers de la petite ville. Si vous voulez jouir de cette vue, hâtez-vous, car les propriétaires de ce joli petit lac — le seul que nous possédions en Belgique — viennent d'établir sur ses bords une machine à vapeur destinée à l'épuiser et à rendre à la culture les cent et quatre hectares de terre qu'il recouvre ».

Le lac — très poissonneux — fut asséché de 1841 à 1844. *Het Vinne*, ou *Vim*, le Marais, avait une superficie de 95 hectares. Sa présence, inexplicable au commun, devint la source de plusieurs anecdotes. En réalité, la nappe d'eau, d'une profondeur moyenne de deux mètres, devait son origine à l'exploitation d'une tourbière (charte du duc de Brabant Jean Ier, 1278).

Après la défaite des défenseurs espagnols et la prise de Léau par les ar-

mées françaises, Louis XIV fit peindre ce fait d'armes par le Bruxellois van der Meulen. La gravure est parlante, l'inscription signale à la postérité qu'il s'agit d'une *Vue de Leuwe, place très forte dans le Brabant, située au milieu d'un marais, attaquée et forcée par les Français, en 1678*.

Une légende rapporte qu'à une époque lointaine, les habitants de Léau menaient une vie d'oisiveté et de luxure alors que le peuple croupissait dans la plus atroce misère. Le cœur des châteaux et des riches bourgeois restait obstinément clos à toute charité chrétienne. Dieu, outré, soumit les sentiments de la population à l'épreuve en envoyant sur terre l'ange Gabriel, sous l'aspect d'un misérable mendiant. Mais les portes restèrent fermées à toute commisération. Dieu se révolta et, dans sa fureur, commanda aux flots d'engloutir cette ville maudite. Au lever du

jour, les survivants de la nuit apocalyptique décidèrent de réédifier leur cité à proximité de la localité disparue. Autrefois, une femme de l'endroit, voyant sur le rivage un fil de soie, d'une longueur démesurée, l'attira à elle. La croix et le coq du clocher de l'antique Léau sortirent des flots. La pauvre lâcha le tout et s'enfuit, éfrayée de sa découverte.

Jamais, et pour cause, on ne retrouva les vestiges de la ville sacrifiée à la colère divine. Et cependant, le soir de Noël, le lugubre appel des cloches se faisait entendre du fond des eaux du lac. Ainsi donc, Léau l'ancienne ne s'abîmait pas totalement dans la nuit des temps.

Accompagnons l'infatigable Gens dans sa course à travers la villette apaisée. Il pénètre dans Léau du côté de la Porte de Saint-Trond et traverse la solitude des bastions et des portes ruinées, qui

Le député permanent Charles Gheude déclarait, en 1924, que pour beaucoup d'amateurs l'Exposition d'art, d'archéologie et de folklore — qui venait de s'ouvrir à Léau — était une révélation.

Eloignée de toute agitation urbaine, demeurée repliée sur elle-même, il suffit au visiteur de la villette d'avancer de quelques pas pour réveiller des souvenirs du passé et des définites créatures.

Léau est un poème trop riche et trop visionnaire pour le touriste pressé. Le visiteur attentif prend le temps de promener une loupe sur les inestimables trésors de l'église Saint-Léonard, sanctuaire-musée, bâti en style gothique du XIIIe siècle. Il admire la Halle aux Draps, du XIVe siècle, en briques et pierres blanches; il porte ses regards sur les anciennes façades pittoresques de la Grand'Place, notamment sur celle

de la *Spiegelhuis* — construite en 1571 pour la famille Helsepieghels, — habilement restaurée. La jolie ordonnance et la gracieuse sveltesse de l'Hôtel de Ville — en style gothique tardif et de première Renaissance (XVIe siècle) — ne manque pas de réjouir les amateurs de beaux monuments civils.

Les manifestations culturelles de 1951 et de 1968 ne firent que confirmer les valeurs artistiques exceptionnelles conservées à Léau où des problèmes esthétiques exquis restent encore à résoudre.

LEAU A L'AUBE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

Le 6 juillet 1924, le bourgmestre Caluwaerts, témoignant du passé, rappelait que « Léau a connu le sort de sa très grande sœur des Flandres, elle vit de vieux souvenirs: où sont, disait-il, les

seraient des ouvrages de Vauban (1). L'atmosphère urbaine est déprimante: « on pénètre dans des rues étroites, écrit-il, à demi dépavées, bordées de vieilles maisons décrépées, d'un aspect morne et renfrogné. Devant les portes s'étaient des fumiers, où des enfants demi-nus s'ébattaient pêle-mêle avec des poules et des pourceaux. Sur les façades délabrées de ces maisons s'ouvrent parfois d'étroites lucarnes, à travers lesquelles se détachent, sur le fond sombre d'intérieurs dignes du pinceau de Rembrandt, des figures ridées de vieilles femmes, qui nous regardent d'un air étrange. Il y a là de la couleur, comme l'entend l'école d'Anvers, et de la poésie, comme l'entendait Walter Scott. Maintenant nous voici sur la Grand'Place; et au milieu de cette ruine, de cette misère et de cet abandon, vous découvrirez tout à coup, avec un étonnement inexprimable, deux nobles et vieux monuments: un Hôtel de Ville du XVI^e siècle et une église du XIII^e... »

Gens décrit la maison communale telle qu'il la détailla en 1840. Les deux angles du toit se terminaient par des tourelles, dont il ne subsistait que les bases. Près du perron gisaient des débris de sculptures, appartenant à des lions de pierre qui ont soutenu des écussons. L'édifice restait charmant dans son ensemble, mais il tombait en ruines. Gens remarquait que l'on pourrait — sans grande dépense — conserver le monument car, disait-il, c'est là un véritable bijou « qui mêle les premiers indices d'un art qui surgit avec les derniers vestiges d'un art qui s'en va ».

Mais, dira-t-on, conclut Gens, qu'importe qu'à Léau — où ne conduit aucune route pavée — un monument subsiste ou tombe?

D'intelligentes restaurations architecturales allaient cependant démentir ce pessimisme romantique. Camille Lemonnier, cinquante ans plus tard, admira les monuments rajeunis de Léau. Pour le « Maréchal des Lettres belges », « l'impression est forte de rencontrer, dans ce petit village perdu au milieu des campagnes, un musée littéralement peuplé de reliques archéologiques. L'église de Léau n'est pas autre chose... Quand, les yeux éblouis, on quitte enfin l'église et qu'on dirige ses pas vers la place, on a devant soi l'Hôtel de Ville, un bijou d'architecture Renaissance, d'une coupe charmante et svelte, avec ses rangs de fenêtres allongées, son perron orné de rampes de pierre et garni de lions, ses trois niches taillées dans la façade et occupées par des figures, son grand toit découpé en escaliers et flanqué de tourillons ».

Ainsi donc, sous tant de débris, la ferveur des archéologues avait dominé le défi du temps et l'indifférence des hommes.

UN APERÇU D'HISTOIRE MÈDIEVALE

La Maison communale primitive — édifée en 1359 — occupait un terrain ayant appartenu à Marguerite Ryckmans, à son fils le chevalier Henri de Meldert et à Gilbert van Seevestyne.

La plus ancienne charte de libertés, accordée à Léau par le duc Henri I^{er}, date de 1213; le sceau de 1248 figurait un lion contourné accompagné de la légende *Sigillum hoc est de Lewa*. En 1284, une charte cite Léau parmi les sept Chefs-villes du duché de Brabant (2). Au quinzième siècle, le duc de Brabant Jean IV accorda au Magistrat l'adjonction d'un chef cousu de gueules, affirmant ainsi le courage des habitants.

Dès le treizième siècle, l'*oppidum* de Léau détenait le monopole de la navigation sur la Petite Gette — canalisée depuis 1221 — ainsi que sur une partie de la Grande Gette. La ville — qui s'adonnait également à l'industrie drapière — devint un entrepôt des marchandises circulant entre les bassins de la Meuse et de l'Escaut.

Le long du quai de la Petite Gette, s'échelonnaient des files de bateaux plats — Léau même s'enorgueillissait de sa flottille de trente-cinq embarcations, qui entreprenait annuellement une dizaine de voyages — sillonnant régulièrement le Rupel, la Dyle et le Démer. D'Anvers venaient les marchandises exotiques, le poisson, le sel; de Léau partaient le charbon arrivé de Liège, les céréales du Brabant wallon, le bois de construction d'Hakenderover, les ardoises mosanes, les fruits de Looz et de Saint-Trond (P. Dewalshens).

Bateliers, gens de métiers, corporations et gildes; marchands, colporteurs; tisserands, brasseurs, meuniers; banquiers, changeurs, lombards; moines et religieuses, emplissaient Léau du bruit chuchoté du négoce, des banques ou des affaires spirituelles.

Un marché franc se tenait annuellement à Léau, la semaine avant l'Ascension.

A L'EPOQUE IMPERIALE

A l'aube du seizième siècle, la ville, peuplée de ses quatre mille habitants, vivait les dernières années de sa prospérité. Du douzième au quatorzième siècle, les fortifications de Léau se présentaient telles des levées de terre précédées de fossés. Cependant « Marguerite d'Autriche, écrit le Professeur Emile Lousse, voulut que ces moyens de défense, trop primitifs, fussent remplacés par des murailles de pierre, flanquées de dix-huit tours et qu'ils

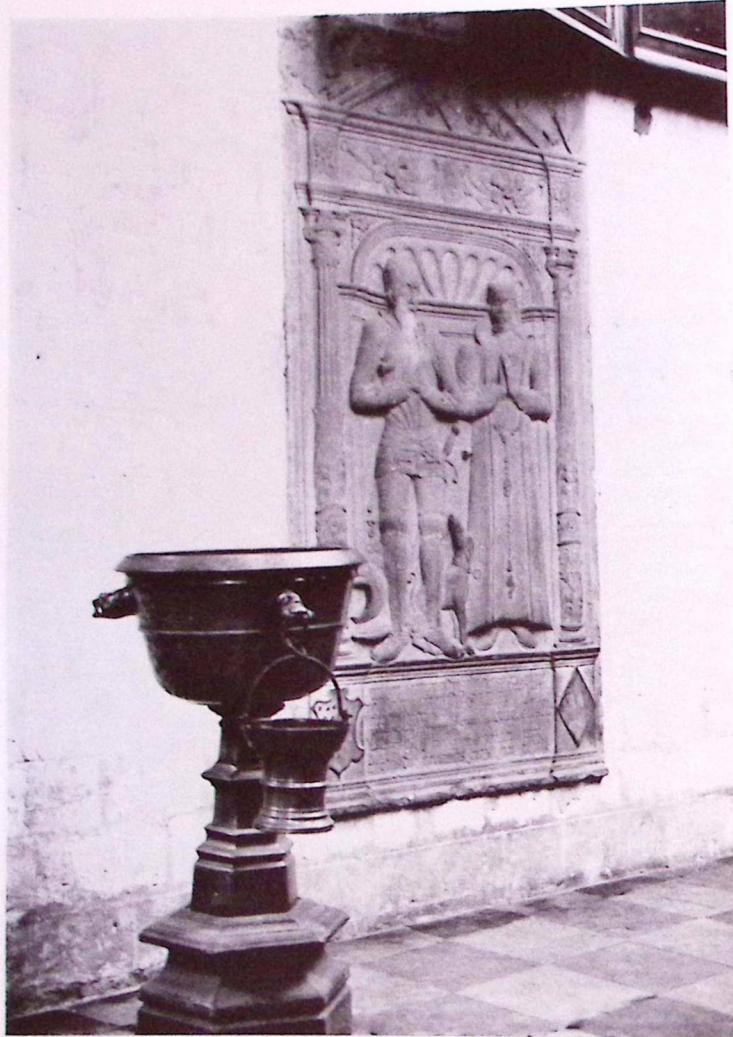
fussent occupés par une garnison permanente aux ordres du pouvoir central. Une autre période s'ouvrit ainsi dans l'histoire militaire de Léau. Mais la Régence entendait que les frais de construction, d'entretien, d'occupation incombassent à la ville, dont la population ne cessait de décroître et dont l'effort devenait hors de proportion. En 1526, Léau ne comptait plus que 395 maisons dans les murs et 532 au total, soit respectivement 90 à 180 maisons de moins qu'en 1480 ».

Or, c'est au mois de février 1526 que le Magistrat décida la construction d'un nouvel Hôtel de Ville. Il fit appel au Malinois Rombaut Keldermans, *stadts-bouwmeester* depuis 1516, premier architecte de Charles-Quint, associé avec son neveu Laurent, fils d'Antoine Keldermans. L'architecte examina les lieux et leur environnement, sonda le terrain et arrêta les mesures imposées par les circonstances. En 1528, on démolit la maison *De Roode Leeuw*, afin d'agrandir le terrain. Deux ans plus tard, au mois de mai 1530, sous le mayorat de Germain de Meldert, les ouvriers de la construction s'affairèrent sur le chantier, placé sous la responsabilité de Pierre Tsercx.

A cette époque, Léau ne pouvait plus se vanter de sa puissance économique. On comprend dès lors l'opinion du pléban Daniel Godts — historien de la ville, où il vécut de 1733 à 1777 — selon laquelle l'Hôtel de Ville aurait été édifée aux frais du chevalier Martin de Wilre, seigneur d'Oplinter, issu d'une haute lignée brabançonne. Ce patricien, de



Prise de Léau, le 4 mai 1678 (gravure de Aubert père, d'après Adam François Van der Meulen).



Pierre tombale de Martin de Wilre († 1558) et de son épouse, Marie Pyllepeerts († 1554), (chapelle du Saint-Sacrement, église Saint-Léonard, à Léau). Martin de Wilre, seigneur d'Oplinter, contribua à l'embellissement de Léau. Grâce à ce noble mécène et à sa compagne l'église Saint-Léonard peut s'enorgueillir d'un chef-d'œuvre: la Tourelle eucharistique (1551), travail de Corneille de Vriendt, dit Floris. A l'avant-plan, bénitier en laiton massif (1468) avec seau à eau bénite, dinanderie du XVI^e siècle. Il n'y a guère, ce bénitier a été descellé pour être placé à l'entrée de la nef centrale du sanctuaire.

de Martin de Wilre aurait permis l'achèvement du bâtiment civil.

En 1538, à la Pentecôte, aux fêtes organisées en l'honneur de saint Léonard, patron de la ville, le gros œuvre de l'immeuble communal était achevé.

La construction du perron Renaissance est une conception du Namurois Jean Casselroy, qui débarqua toutes les pierres déjà sculptées (1539).

Le bâtiment — tel qu'il se présente au spectateur d'aujourd'hui — est le fruit de restaurations importantes, notamment celles entamées en 1846 et achevées en 1860. Elles coûtèrent 35.000 F or. Les architectes Alphonse Gerard, Barbier et Rossels, de Bruxelles, travaillèrent à l'embellissement de l'Hôtel de Ville, de 1877 à 1911. Vermeyleen, de Louvain, s'occupa des sculptures de l'édifice; van Humbeek, du perron.

COURTE DESCRIPTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LEAU

Le visiteur — placé en face de l'édifice communal — voit aux côtés du perron, deux portes ogivales donnant accès aux caves. Le perron de pierre bleue, à deux rampes, présente des socles surmontés à chaque extrémité d'un lion héraldique couché, aux armoiries de Léau (3).

A chaque bout, un lion dressé tient un écusson. La base de la balustrade comprend trois compartiments. Elle porte la devise de Charles-Quint, « Plus Oultre », les armes de l'Empereur, celles du Brabant ainsi que les armes de la

ville de Léau. Occupant l'un des angles de la Grand-Place de Léau, het Spiegelhuis, construite, en 1571, par la famille Hespelghels, se caractérise par une belle façade, où la brique rouge alterne joliment avec des bandes de pierres blanches, et par son curieux pignon rythmé par quatre colonnes cannelées à chapiteaux ioniques et enrichi de fleurons et de deux cygnes décapiés.

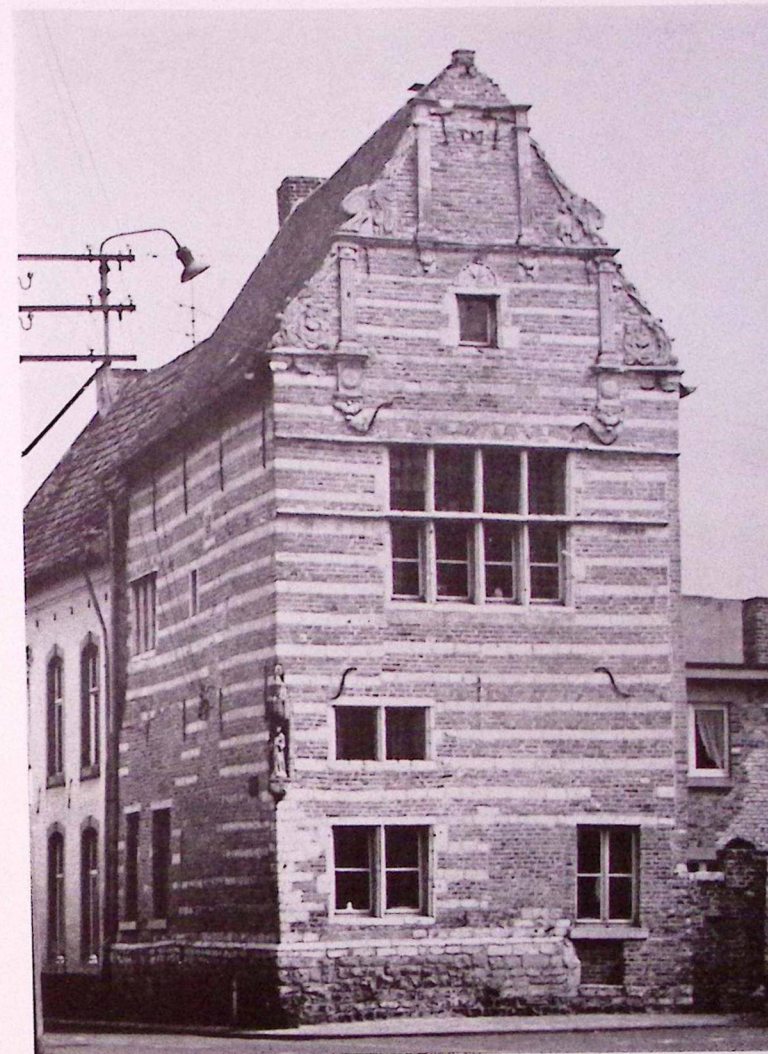
Ce bâtiment, classé comme monument le 19-2-1951, a fait l'objet, voici quelques années, d'une habile restauration qui a restitué à la façade toute sa luminosité.

ville de Léau.

La base de la balustrade est ornée, au centre, des armes d'Isabelle de Portugal avec la devise de l'impératrice, « Bien réunir », et les initiales des souverains: K et I. Aux panneaux latéraux, la Toison d'Or, les briquets de Bourgogne. Remarquer les colonnes d'Hercule. La frise renseigne le visiteur: *als regneerde Keyser Karel de Vynde is die Pouwe voltrocken, A° 1539*.

Le présent perron est une copie de l'ancien, l'original étant remis aux Musées du Cinquantenaire, à Bruxelles. La porte d'entrée est basse, ogivale, ornée de statues en pierre blanche, sous un cintre en anse de panier: au centre, la Sainte Vierge entourée des saints patrons de la cité, saints Sulpice et Léonard. Lions et chimères portent des écussons. Ces trois figures remplacent celles de Charles-Quint, de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Elles étaient naguère exposées à l'intérieur de l'Hôtel de Ville et auraient été placées dans les niches, en 1864. Elles sont, actuellement, considérées comme perdues.

L'édifice présente deux rangs de fenêtres allongées: les quatre ouvertures du rez-de-chaussée et les cinq de l'étage sont identiques, à arcs surbaissés, subdivisées horizontalement par deux traverses; verticalement, par un meneau couronné de deux arceaux en ogive. De fines colonnettes à chapiteaux ourlées de feuillages forment séparation.



Les pignons flamands de la façade servent d'appui à la toiture. La galerie « est surmontée d'un pignon aux côtés taillés en gradins et tourillons, décoré d'une arcade simulée à trilobes, couronnée de deux pinacles et couronnée d'un fleuron. Au centre, un écusson de Léau tenu par des Lions ».

La tour en briques qui accoste la façade postérieure, enjolivée de cordons de pierres blanches, est une addition. Elle remplace celle qui contenait jadis les chambres des archives, sous laquelle se trouvait la prison, dite *Fandoysen*

Cot.

L'Hôtel de Ville de Léau est un monument classé.

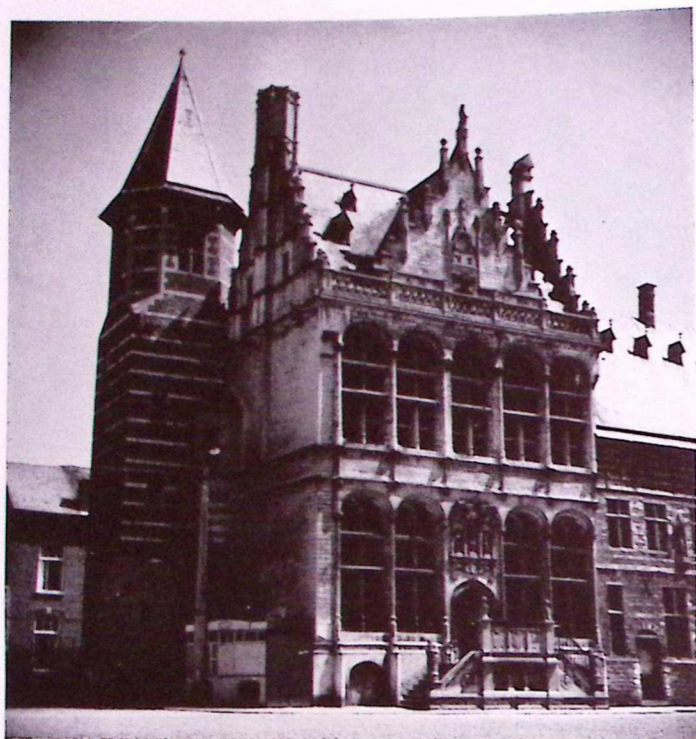
L'INTERIEUR

L'intérieur de la maison communale garde une bonne audience auprès des amateurs d'art et de folklore local. La grande salle du rez-de-chaussée est ornée d'une fresque due au talent de l'artiste contemporain, Maurice Langakens. Au centre de l'œuvre, saint Léonard bénissant; sur les côtés, deux femmes portant des fruits; à gauche, les

faible santé, volontairement écarté des guerres, cultivait un goût prononcé pour les arts de la paix et contribua à l'embellissement de Léau, dont il reste une des célébrités les plus pures. Grâce à ce noble mécène et à son épouse Marie Pyllepeerts, l'église Saint-Léonard possède la magnifique tourelle eucharistique ornant la chapelle du Saint-Sacrement (1551). Le tabernacle, commandé à Corneille de Vriendt, dit Floris, d'Anvers, attira les éloges unanimes: Victor Hugo, qui s'y connaissait, parla d'un « miracle du ciseau ».

Le visiteur informé se prend à évoquer l'ombre du chevalier Martin de Wilre, dont la pierre tombale, ainsi que celle de son épouse, est actuellement adossée au mur, à gauche du chef-d'œuvre de Floris.

Les travaux de l'Hôtel de Ville de Léau furent interrompus à différentes reprises — notamment de juin 1530 à la Saint-Jean 1534 puis en 1535-1537 — faute de moyens financiers. Selon le curé-doyen P.V. Bets, auteur d'une description et histoire de Léau (1887-1888) en deux volumes, l'intervention



Ci-contre: l'Hôtel de Ville de Léau constitue une adroite combinaison du gothique tardif avec les premières applications ornementales du style Renaissance. La tour en briques, avec cordons de pierres blanches, qui accoste la façade postérieure, est une addition; elle remplace celle qui contenait jadis les chambres des archives.
Ci-dessous: le perron Renaissance (1539), où abondent les motifs héraldiques, les médaillons, les armes et les devises, est une conception du namurois Jean Casselroy.



fiançailles et le laboureur; à droite, la famille et le semeur.

La salle du Conseil communal possède une haute cheminée ouverte, édifiée en pierre blanche. Sur le manteau, le blason de la Chambre de Rhétorique. Cette dernière avait son local à l'étage. On y lit: *Anno Dni Jhesu Xristi 1531. Sant Leeuw, Jhs Maria Anna: Jonst voor Const.* Mesures: 1 m x 1,10 m, cadre sculpté, sur panneau peint: sainte Anne et la sainte Famille.

Fanion de soie verte à frange d'or, brodé au centre d'une branche de muguet; devise *Jonst voor Const.* (*Gunst voor Kunst*), la Gaieté pour Art, aux quatre angles d'une branche fleurie.

En 1561, la Chambre de Rhétorique *De Ieliekens uut den Dale*, les *lis de la vallée*, remporta trois prix au *Landjuweel* d'Anvers. La compagnie possédait sa chapelle à l'église Saint-Léonard: la chapelle Sainte-Anne. On y conserve encore ses emblèmes: les lis de la vallée.

Le local communal, meublé d'une longue table massive, est éclairé par un beau lustre flamand.

Dans les vitraux, deux lions autour des armes du Brabant; dans les médaillons un buste d'homme « Nero C » ainsi qu'un buste de femme marqué C.I. (Carolus Imperator ou Carolus Isabella); sur une colonne, *Plus Oultre*, avec la Toison d'Or.

Gravures: la prise de Léau par Louis XIV, en 1678; par les alliés le

Ci-contre: jouxtant l'Hôtel de Ville, la Halle aux Draps, se signalant par son alternance de briques et de pierre blanche. Belle ordonnance de la façade percée de dix-neuf fenêtres à meneaux. De jolies lucarnes égaient le toit. Ci-dessous: la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Léau, meublée d'une longue table massive, est éclairée par un lustre flamand, tandis qu'une grande cheminée ouverte complète ce tableau évocateur d'un passé révolu.



5 août 1705. On y voit le plan de la ville et de la forteresse.

Une intéressante collection d'anciens poids et mesures en cuivre complète ces témoignages du passé.

Divers souvenirs des gildes locales.

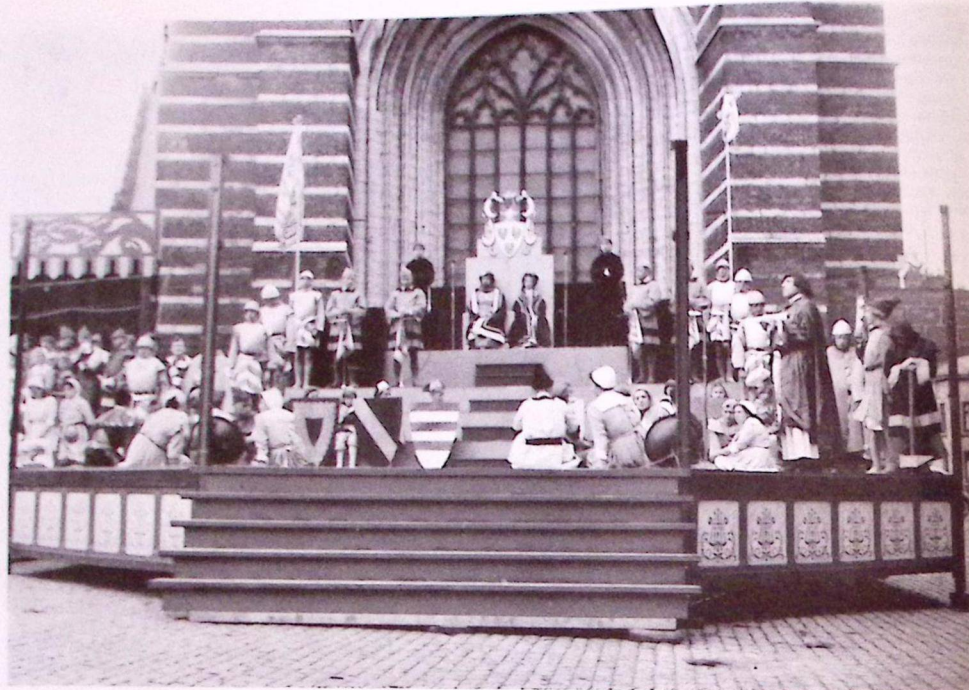
Tous ces objets rappellent le Léau de naguère, « cette perle de notre province, l'un des joyaux du grand, vieux et noble Duché de Brabant » (M.-A. Duwaerts).

- (1) La Porte dont il s'agit (appelée successivement *Sint-Truidensche - Oud Sint-Truidensche, Oude Linker ou Buitenpoort*) s'est effondrée vers 1872.
(2) Voir à ce sujet, Emile Lousse, Herman van Nuffel et Jan de Bondt, Léau, chef-ville brabançonne, *Le Folklore Brabançon* no 178-179, juin-septembre 1968, p. 105 et suivantes.
(3) Les armes de Léau: de sable au lion d'or et lampassé de gueules, au chef cousu de même.

Orientation bibliographique

1. *Le Folklore brabançon*, no spécial, *Léau et son Exposition d'art, d'archéologie et de folklore*, 6-28 juillet 1924.
2. *Le Folklore brabançon*, no 178-179. Exposition du 17 août au 15 septembre 1968.
3. Dans la série des brochures éditées par la Fédération Touristique du Brabant: Yves Boyen, *Léau (Zoutleeuw), son église-musée, sa grand'place, sa campagne romantique*, Bruxelles, 1970.
4. Articles ou comptes rendus parus dans la revue « *Brabant* »:
 - a) Itinéraire de Y. Boyen: 3-1968
 - b) Hôtel de Ville et Eglise Saint-Léonard: 3-1963
 - c) Conférence « Soirée du Tourisme »: 3-1964.
5. P.V. Bets, *Zoutleeuw, beschrijving, geschiedenis...*, 1887-1888, 2 vol.
6. L. Wilmet, *Léau, la ville des souvenirs*, Bruxelles, 1938, 2 vol.
7. A. Wauters, *Géographie et Histoire des Communes belges, arrondissement de Louvain, canton de Léau*, Bruxelles, 1887.





A Wavre LE JEU DE JEAN ET ALICE

par Dr. A. BRASSEUR-CAPART

Le « Jeu de Jean et Alice » est un jeu de masse. Il a été écrit et composé en 1954, à la demande de Monsieur l'Abbé Pensis, cheville ouvrière du Cercle archéologique et historique de Wavre. Créé le jour de Pâques, sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de l'inauguration du Carillon, il rappelle, sous forme d'un dialogue entre, d'une part, Jean, Seigneur de Wavre, son épouse: Dame Alice, entourés des seigneurs du voisinage, et, d'autre part, la foule colorée des manants, la remise de la charte à la Ville.

Les représentations nocturnes surtout mettent en valeur, sous les projecteurs et les feux mouvants des torches, la

beauté de l'ensemble et le chatoiement des costumes.

Nos bons seigneurs ne chantent pas, mais tout chante autour d'eux: le peuple, le Maca, le Ménestrel...

Le livret est du docteur Brasseur-Capart, la musique de Du Pont Del Sart; elle est écrite d'une plume alerte, plaisante et souvent émouvante. La mise en scène de Norbert Patiny, maître du jeu, donne beaucoup de vie à ce spectacle qu'explique le prologue que voici: Il était une fois, il y a bien longtemps de cela, un manoir paisible endormi sur les bords de la Dyle. La rivière sinieuse coulait entre les prés, les boqueteaux d'osiers ou d'aulnes et les collines boisées de pins odorants. Dans l'eau, —

limpide alors, — les truites chassaient l'éphémère et, dans les bois, Seigneur Jean et Dame Alice couraient le cerf ou le sanglier. Entouré de ses douves, le donjon s'élevait, superbe.

S'il faut en croire un parchemin jauni, orné de sceaux grands comme des écus, cela se passait donc en douze-cent-vingt-deux. La félicité des Sires de Wavre eût été parfaite, si des chants et des jeux d'enfants étaient venus égayer les pelouses et les bosquets du parc, trop silencieux, malgré rossignols et fauvettes.

A quelque distance, le bourg prospérait.

Les artisans faisaient bel ouvrage et les marchands en tiraient d'appréciables

profits. Les manants laborieux travaillaient la terre et les vignobles des coteaux produisaient un vin, à vous tourner la tête.

Tout, allez-vous donc croire, devait être joie et plaisir, pour les heureux habitants de notre vallée. Hélas! Hélas! ne vous y trompez pas; ce n'est pas pour son usage que le cormoran pêcheur prend le poisson et, si l'abeille butine, ce sont d'autres qui dégustent le miel. Ainsi, nombre d'usuriers, de prébendiers, vivant en ce temps aux dépens du bon peuple, l'accablaient à la misère et à la famine. Souvent les guerres, les maladies ou les intempéries venaient achever leur œuvre. La population, lassée, résolut enfin de recourir à ses Seigneurs et délégua un de ses habitants. Nous le nommerons Maca (1) car, l'histoire oubliée des services rendus, ne nous a pas conservé son nom.

Maca se fit donc l'avocat des siens auprès de ses maîtres et obtint, pour Wavre, des droits et libertés, qui furent consignés dans une charte solennellement remise à la Ville.

Ce jeu fut donc donné, à deux reprises, avec la participation unanime des Wavriens, le 18 avril puis repris le 12 septembre 1954. Staf Nees et Albert Boon inaugurèrent le carillon et, toujours, les représentations gratifiées d'un temps idéal, remportèrent un très grand succès.

Une adaptation fut demandée par Sains-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais; le spectacle eut lieu le 2 juillet 1956, avec le concours d'un orchestre de quatre-vingts mineurs; il y fut également fort apprécié.

En 1958, une nouvelle version lui donna plus d'ampleur. Le Jeu fut interprété à Wavre les 19 et 20 juillet, dans la liesse générale. Le corps de ballet « de Jeugd » de Malines avait créé des danses folkloriques, pour accompagner le texte et la musique.

De nouveaux couplets rappelaient que:
*Etendue au creux du vallon,
Une ville aimable prospère...*

Dame Alice, un des trois géants de la bonne ville de Wavre.

et répétaient, s'il est nécessaire que
*Nous aimons notre bonne Ville,
Ses habitants,
Ses bois, ses champs,
La vallée où coule tranquille
La Dyle...*

Il nous faut toutefois préciser que le « Jeu de Jean et Alice » est une légende. Il contient, par conséquent, quelques inexactitudes. Pour ne pas déplaire aux historiens, nous allons, pour terminer, les relever en quelques mots. Voici, donc, un aperçu des faits véri-

tables et de leur chronologie. Seigneur Jean et Dame Alice ont toujours personnifié, chez nous, les donateurs de la charte, gage pour la Ville, de ses droits et libertés. En réalité, ils sont les derniers descendants de Godefroid de Wavre, qui, en 1222, sous le Duc de Brabant, Henri 1er le Guerroyeur, délivra cette charte.

Et, pourtant, la légende est si jolie qu'on aurait tort de ne pas y croire.

(1) Maca est le surnom des Wavriens.



LE THEATRE A BRUXELLES

par Christian LANCINEY

QU'ON le veuille ou non, cela bouge, à Bruxelles, dans le domaine théâtral. Outre les grandes compagnies, celles qui sont bien « assises » sur la place, nous avons eu le plaisir, en ce début d'année, d'assister à une série de représentations montées soit par des jeunes, soit par des unions dramatiques, lesquels disposent, depuis un certain temps, des salles des Maisons de la Culture ou des Centres Culturels qui ont vu le jour un peu partout dans l'agglomération bruxelloise. Essais toujours sympathiques, quelquefois hésitants, mais qui permettent d'affirmer que, pour la jeune génération, le théâtre n'est plus une entreprise

vouée envers et contre tout à l'échec. C'est ainsi que nous avons assisté à une représentation de la pièce de Jacques Sternberg « C'est la guerre, Monsieur Grüber » en la salle de la Maison Haute de Watermael-Boitsfort. Les interprètes? Des jeunes de la commune, sous l'égide de la Compagnie Olivier Monneret. Jacques Sternberg est surtout connu par ses nouvelles de science-fiction: certains critiques ont été jusqu'à le comparer à un Kafka dont la caractéristique principale serait un humour grimaçant. Dans « C'est la guerre, Monsieur Grüber », on retrouve son univers visionnaire — qui n'est pourtant pas telle-

ment éloigné de la réalité — celui de l'homme enchaîné à l'organisation délirante et absurde qu'il a créée lui-même et dont il ne parvient plus à se libérer malgré tous ses efforts. Sur ce thème vient se greffer un déluge de mots drôles, parfois bizarres, des tirades poétiques... et quelques fautes de goût. Mais, malgré cela, on se sent « accroché » par le texte de l'auteur, et c'est avec un plaisir certain que l'on suit son déroulement. L'interprétation — un nombreux groupe de jeunes — est honnête, sans plus, mais on sent qu'elle est dirigée de main de maître

Georges Aubrey, Paul Clair, Jean Rovis, R. Lescot et Vandéric dans « Santé Publique » de Peter Nichols - Théâtre National.



par Olivier Monneret. L'ensemble, sans être parfait, n'en est pas moins fort intéressant par l'acquis positif qu'il apporte aux spectateurs.

A la Chapelle de Boondael, Jean Locamor, que nous avons eu l'occasion d'applaudir à l'Île Saint-Louis, nous présente à la fois sa nouvelle compagnie et la pièce d'un nouvel auteur belge de 19 ans: Pascal Vrebos. Cette pièce, « L'agenda orange » est, à notre avis, appelée à un heureux avenir.

Une nouvelle compagnie, une nouvelle pièce d'un auteur inconnu: c'était là une double gageure...qui se solda par un succès marquant. Car Pascal Vrebos, malgré son jeune âge, possède toutes les qualités qui font le bon auteur dramatique. Son œuvre est délicieusement ironique, une ironie que certains directeurs de salles bruxelloises croyaient jusqu'ici être l'apanage des seuls auteurs britanniques!

Voilà qui nous change agréablement des pièces facilement sentencieuses, voire lourdes, de certains de nos compatriotes...

« L'agenda orange », c'est un « flashback » sur la jeunesse de trois personnages. Une sorte de « jeu de société » où, pour s'amuser de concert, on retourne vingt ans en arrière. Un jeu très agréable jusqu'au moment où fatalement, les protagonistes retombent dans l'ornière prosaïque de la vie de tous les jours. Elie Lison signe la mise en scène de la pièce, tout en y interprétant, de manière remarquable, le rôle d'un hurluberlu. A ses côtés, nous avons remarqué le jeu plein de nuances de Guy Romain et le charme bien féminin de Suzanne Vanina.

Au Théâtre de l'Atrium, c'était « L'Union Dramatique et Philanthropique » qui présentait une trilogie de Paul Spaak, « Trois fois le jour ».

Trois actes qui se déroulent respectivement dans l'Angleterre du XVI^e siècle, à la Révolution Française et aux Etats-Unis en 1960. Trois actes mais un seul et même thème: l'intolérance. Religieuse sous la reine Elisabeth, alors qu'on exterminait les « papistes », politique sous la Révolution, raciale dans les Etats-Unis d'aujourd'hui.

La mise en scène de Christian Maillet — remarquable par ses effets d'éclairage

— est épaulée par une brochette de comédiens dont le jeu est souvent remarquable: Simone Rousseau, Marcelle Lehest, Brigitte Weys, Jean Mangon, Alain Weerts, Claude et Henri Sauvage, ainsi que Roland Verstraeten. Au Théâtre Poème, l'Atelier Théâtral de Louvain présentait « Les Bancs » de Georges Michel. Sur un banc, placé au centre de la scène, un homme regarde...et juge tout ce qui l'entoure. Ce monde fou, condamné, pollué. Cette humanité triste et grise, bourrée de problèmes politiques et sociaux. La ruée vers l'argent...En fait, un thème qui n'apporte rien de nouveau, avec de temps à autre quelques éclairs vers une solution qui apparaît bien lointaine et fort peu plausible...sur un autre banc. Ces obsessions, d'un pessimisme forcené, n'en sont pas moins profondément humaines et généreuses, et l'image de l'homme crucifié par la société ne manque pas de frapper profondément. L'auteur — qui interprète le rôle principal — se tire parfaitement à son honneur de cette création. Il occupe pour ainsi dire seul la scène, d'autres personnages secondaires n'y faisant que d'épisodiques apparitions. Mais revenons aux théâtres dits « classiques », c'est-à-dire à ceux dont, régulièrement, nous faisons le tour dans chaque numéro de cette revue.

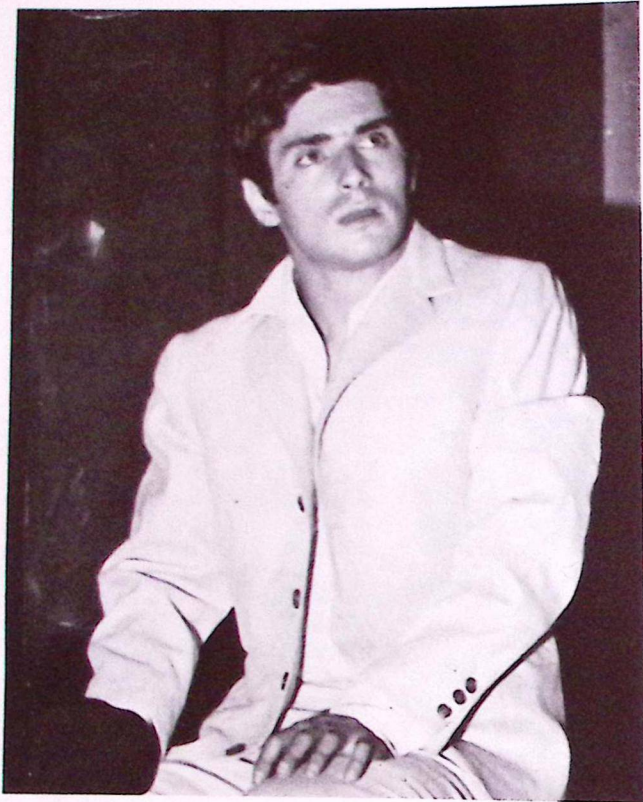
Au Théâtre des Galeries, on nous présentait l'excellente pièce d'Henry Denker — un auteur britannique — adaptée en français par Paul Quentin, « Le fil rouge ». Cette pièce n'est rien d'autre que la vie réelle — ou du moins une partie de celle-ci — du père de la psychanalyse moderne, le Docteur Freud. Nous assistons aux tentatives désespérées, aux recherches acharnées, aux échecs, aux espoirs et enfin à la réussite du médecin, dans le cadre de la Vienne de la fin du XIX^e siècle. C'est là une histoire véridique qui nous tient en haleine du début jusqu'à la fin. Roger Dutoit y trouve un rôle à la mesure de son talent en interprétant le personnage du Docteur Freud. A ses côtés, Gisèle Briec, Irène Vernal, Marcel Berteau, Raymond Peira, Irène Laurent, Robert Roanne, Rhya Marten et Juliette Verbo. Ce spectacle — qui fut une réussite — marque les débuts de

Claude Vignot comme metteur en scène: il se tire tout à son honneur de cette nouvelle prestation.

Au Théâtre National, nous avons assisté à un spectacle sinistre et hilarant à la fois: « Santé Publique » de l'écrivain britannique Peter Nichols. De lui, nous avons déjà eu l'occasion de voir, à Bruxelles, « La mort de la petite plante ». « Santé Publique » est un peu de la même veine, tout en étant complètement différent. Toute l'action se déroule dans un hôpital. On y voit évoluer les malades, avec leurs petits et leurs gros ennuis, les infirmières, les médecins, l'aumônier, tout ce monde qui vit en microcosme entre les quatre murs de l'hôpital. De l'étrange et poignant abandon moral des malades à la gentillesse des infirmières, c'est tout un univers caricaturé, mis sous la loupe, c'est une critique de notre société moderne, c'est un pamphlet moral et social auquel on assiste. Un véritable feu d'artifice de situations les plus variées, dont l'auteur parvient toujours, envers et contre tout, à faire rire aux larmes. Jacques Huysmans, qui signe la mise en scène de « Santé Publique », a, une fois de plus réalisé un tour de force. D'une pièce britannique par essence, il a fait une pièce belge à 100%. Et cela grâce à l'adaptation brillante de Claude Roy. Il y a modifié entre autres les accents, prêtant à ses personnages tantôt le parler du terroir wallon, tantôt celui des Flandres. La distribution, pour une pièce de cette envergure, est fort importante. Elle n'en est pas moins remarquable pour autant: Jo Rensonnet, Jean Rovis, Paul Clair, Georges Bos-sair, Albert Noël, Vandéric, Georges Aubrey, Paul Saussus, Maxane, Claudine Charles, Martine Bertrand et Françoise Oriane animent cette immense fresque de tout leur talent.

Au même Théâtre National, nous avons applaudi « Le Bourgeois gentilhomme », un spectacle plein de bonne humeur et fort divertissant, mis en scène par ce spécialiste français de Molière qu'est Jean Meyer.

Traditionnellement — et on se demande pourquoi — le bourgeois gentilhomme est un personnage bien en chair, plutôt rondouillard. Au National, ce rôle est tenu par André Debaar, dont la silhou-



Sammy Frey dans « Le borgne est roi » de Carlos Fuentes - Théâtre 140.

ette n'est pas précisément imposante ni remboursée. Il se taille cependant la part du lion dans le succès de ce spectacle — que Sa Majesté la Reine Fabiola a applaudi avec conviction — car il y est d'une drôlerie irrésistible et d'un comique d'une remarquable finesse. A ses côtés, on retrouve une pléiade de comédiens qui lui donnent la réplique dans le ton le plus juste: Catherine Fally, Anne Marev, Yves Larec, Bobette Jouret, Danielle Romain, Jean-Marie Degesves et Guy Pion. Au Théâtre Molière, on nous présentait « La crécelle » du britannique Charles Dyer. L'histoire de cette pièce est bien simple: ce n'est qu'une banale histoire d'amour entre une péripatéticienne et un « boy-scout » qui se sont rencontrés par le plus grand des hasards. Amour banal peut-être, mais conté si délicatement

par Charles Dyer qu'on ne peut manquer d'être pris au jeu: on réagit avec ce poltron de Percy qui, à 35 ans, n'a pas encore jeté sa gourme et est d'une timidité maladive face au beau sexe. Cela, bien entendu, sans vouloir l'avouer. Et on comprend les réactions de Cyrenne la respectueuse devant ce nigaud qui finit cependant par se dégeler petit à petit. Et l'on n'est guère étonné de l'entendre, par forfanterie, se vanter de sa famille huppée...qui ne la destinait nullement à exercer son actuel métier. On s'en doute, tout cela se terminera le mieux du monde malgré une accumulation, de part et d'autre, de maladresses et de mots qui font mal...L'action, malheureusement, comporte des longueurs que la mise en scène de Marcelle Dambremont n'a pu éviter, bien qu'elle ait émaillé l'œuvre

de trouvailles originales et spirituelles. Dans le rôle de Cyrenne, Francine Blistin témoigne une fois de plus de ce talent qu'on lui connaît, tandis que Jean-Pierre Lorient lui donne la réplique à sa manière: il est un « boy-scout » plus vrai que nature, touchant de maladresse, au point qu'on a difficile de rire trop haut de ses gaffes. Claude Vignot, dans le rôle du frère de Cyrenne, ne fait qu'une courte apparition au cours du second acte.

Au Théâtre 140, un spectacle sortant de l'ordinaire nous fut présenté: « Le borgne est roi » de l'écrivain mexicain Carlos Fuentes, dans une adaptation française de Céline Zins. Que dire de cette pièce sinon que c'est du théâtre à l'état brut? L'auteur nous envoie pêle-mêle à la tête les situations les plus aberrantes, les réactions les plus inattendues...et laisse le soin à notre subconscient de faire le reste: libre à nous d'imaginer, au-delà des gestes et des dialogues, les conclusions que nous voudrions ou saurons tirer. C'est là du théâtre de pure essence, difficile, ardu, mais néanmoins captivant. Sur scène, deux personnages, Duc et Donata. Sont-ils aveugles ou ne le sont-ils pas? Ils l'affirment, mais, au bout d'un certain temps, on n'en est plus sûr. De même qu'on ne saura jamais s'ils sont ou ne sont pas frère et sœur... Donata serait l'épouse du « maître » de la maison où ils se trouvent et Duc le valet. Peu à peu, sous nos yeux, ils deviendront amants, dans une sorte de désengagement frigide. Puis, ils se métamorphoseront, explosant en une gerbe de personnages tous différents les uns des autres, dans un déchirement constant de leur moi qui semble être une recherche douloureuse de leur personnalité propre. Tour à tour, ils se montreront sous des facettes qui ne sont que des fractions de leur être. Ils se déchireront, se feront souffrir et,

Jean-Pierre Lorient et Francine Blistin dans « La crécelle » de Charles Dyer - Théâtre Molière.

dans une apothéose d'impuissance à réaliser leurs buts, ils détruiront tout autour d'eux, saccageant la demeure. Maria Casarès, dans le rôle de Donata, crée le personnage multiple de Carlos Fuentes avec une passion qui lui permet d'en rendre avec brio les moindres détails: furieuse, ivre de rage, tendre et brutale à la fois, elle se dépense sur scène avec une vitalité qui parfois fait peur. Sammy Frey lui donne la réplique d'une manière qui nous a semblé plus sobre, mais dont le résultat est loin d'être inférieur. Loin de là: lorsqu'à son tour, il explose, toute la salle semble vivre à ses côtés. Georges Lavelli signe la mise en scène de cette pièce. Une mise en scène qui complète parfaitement, semble-t-il, les intentions cachées de Carlos Fuentes.

Côté flamand, nous avons vu, au Théâtre Royal Flamand, « Arlequin, choisis ton maître »: du Goldoni revu et corrigé par Arturo Corso, tout à fait dans l'esprit de celui qui fut jadis le maître incontesté de la commedia dell'arte italienne.

C'est ainsi que, par exemple, dans le « rewriting » d'Arturo Corso, les comédiens s'expriment...en patois anversois, comme jadis les interprètes italiens de Goldoni parlaient l'idiome de leur village.

Une remarque cependant: alors que Goldoni, dans sa comédie, ne prenait pas position, Arturo Corso, lui, a préféré tirer ses propres conclusions de la situation d'Arlequin. Et il affirme que, entre deux maîtres, il faut nécessairement effectuer un choix. Celui de Corso est fait: entre le roi et le peuple, il choisit sans hésitation ce dernier. Du début jusqu'à la fin, « Arlequin, choisis ton maître » est une farce pleine de joie et de poésie, bien dans la tradition de Goldoni, mais avec des trouvailles modernes adaptées à notre vie de tous les jours: elles n'en font pas moins rire



pour autant!

Une pléiade de comédiens bourrés de talent défend texte et situations parfois difficiles avec un brio remarquable: Els Cornelissen, Hilde Uitterlinden, Frank Aendenboom, Charles Cornette, Dirk Decler, Martin Gyselinck, Marc Janssen, Bernard Verheyden, Geert de Jong, Lutgarde Mortelmans et Peter Strynckx, tous du Théâtre Royal d'Anvers.

Toujours au Théâtre Royal Flamand, nous avons assisté à une représentation attendue avec impatience: « Hamlet » de Shakespeare mis en scène d'après les conceptions de Senne Rouffaer. Un Hamlet de chair et d'os, planté au centre d'une situation politique inextricable, et non un rêveur timide et compassé. Conception originale à laquelle il faut ajouter les décors

dépouillés et rigides de Serge Creuz, cernés de lignes blanches qui font penser à des barreaux de prison...Le tout soutenu par un fond sonore moderne et parfois inattendu. Avec de pareils éléments, on imagine aisément que la pièce du maître anglais ne se présentait pas sous sa forme classique..... C'est là une expérience dont on ne peut que féliciter le Théâtre Royal Flamand: si, par certains côtés, la représentation n'atteignait pas la perfection, ce n'en fut pas moins un spectacle de choix.

Rik Andries est un Hamlet tout neuf, comme le voulait Senne Rouffaer, Mark Bober (Horatio) Chris Lomme (Ophélie) Bert Struys, Ronny Waterschoot et Bruno Schevernels lui donnent la réplique et ne lui cèdent en rien sur le terrain du talent.



La Belgique: Une Image de Marque

par Arthur HAULOT
Commissaire Général au Tourisme

La difficulté, pour un petit pays, est d'affirmer sa place au soleil, entre les ombres de ses grands voisins. C'est exactement comme pour un jeune hêtre, jeté par la nature entre des chênes puissants.

La Belgique est de ce type d'arbre — ou de pays —. Quand on consulte la carte du monde, ou même de l'Europe, on s'aperçoit que les cartographes ont

eu bien de la peine à placer le nom de ce pays sur le pays lui-même, alors que les Pays-Bas, la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, ses voisins immédiats, s'étalent tout à l'aise.

Seul, le Grand-Duché de Luxembourg subit, malgré son qualificatif, un sort aussi difficile.

En dépit de cela, cependant, la Belgi-

que est devenue, au cours de ce dernier quart de siècle, un pays de tourisme, et même de grand tourisme.

En 1971, par exemple, les dépenses des touristes étrangers en Belgique ont représenté pas loin de 400 millions de dollars. Et c'est à 28 millions que se sont chiffrées les « nuitées » passées dans nos hôtels et établissements d'hébergement de tous genres.



◀ Au cœur du vieux Bruges

▶ La superbe collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles.

Les autorités touristiques belges n'entendent pas en rester là. Elles espèrent bien, d'ici trois ans, atteindre les trente millions de nuitées, et elles établissent des plans concrets pour s'assurer la meilleure part possible du monopole touristique international.

Sur quelle base peut-on bien établir cette prétention?

Une analyse objective des éléments comparatifs entre la Belgique et ses voisins — entre le hêtre et les chênes — ne justifie pas à première vue un tel optimisme. Les attraits touristiques de la Belgique peuvent se résumer en quelques termes: littoral, Ardennes, villes d'art, folklore, gastronomie. Mais ses grands voisins ne sont-ils pas, eux aussi, fournis et fort bien, en ces divers domaines?

Côté côtes, si nous pouvons risquer cette onomatopée, les 62 km. du littoral belge n'impressionnent guère par rapport aux centaines de kilomètres dont disposent la Hollande, la France et la Grande-Bretagne.

Côté montagnes, nous devons à la vérité autant qu'à la modestie de reconnaître qu'il y a plus haut que les « sommets d'Ardenne », et que sans parler des Alpes ou des Pyrénées, le Massif Central, le Jura et les Vosges nous battent d'un chapeau.

Si nous parlons de villes d'art, il va de soi que Paris et Rome, Amsterdam et Venise, Reims et Munich, Florence et Carcassonne rivalisent sans conteste avec ce que nous avons de plus cher à nos cœurs.

En gastronomie, nos amis étrangers

veulent bien nous reconnaître une certaine maîtrise, et nous aurions bien tort ici d'être discrets. Mais en folklore et traditions, nos concurrents directs ne sont ni pauvres, ni perdants.

Nous n'avons pas parlé de climat. Non parce que le soleil de la Côte d'Azur nous fait une concurrence déloyale, mais parce que l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, sans compter les côtes de l'Atlantique, ne sont guère mieux lotis que nous.

Qu'est-ce donc, en fin de compte, qui explique le succès belge?

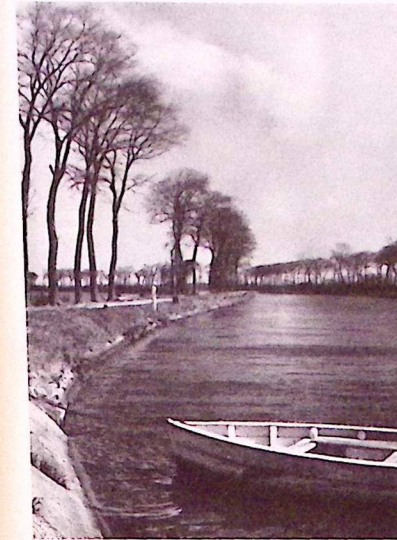
Peut-être, simplement, faut-il renverser d'abord la proposition. Car, s'il est vrai de dire que nos concurrents ont ce que nous avons, il est aussi exact de constater que l'inverse est tout aussi vrai!

Et sans doute, pour les populations de



Ci-contre: le majestueux château fort de Bouillon.
Ci-dessus: un coin sylvestre de nos Ardennes.

En page de droite et de gauche à droite:
le canal de Bruges à Ostende et un aspect
du Grand Béguinage (restauré) de Louvain.



nos propres provinces comme pour celles qui nous avoisinent, cette vérité a-t-elle autant de force que son contraire?

Car les 62 km de côte de notre littoral sont parmi les mieux équipés et les plus réputés de toute l'Europe, car les Ardennes ont un charme qui enchante même les voyageurs venus d'outre Atlantique, car Bruges et Gand, Anvers et Liège, Louvain et Mons, Bruxelles et Tournai, ont autant de prestige que leurs sœurs européennes; car les Gilles de Binche, les Pénitents de Furnes, l'Ommegang de Bruxelles, les Blancs Mousis de Stavelot, ont autant de puissance d'appel et de fascination que n'importe quel élément d'un folklore authentique.

Et n'est-il pas logique dès lors, que des centaines de milliers de touristes Allemands, Hollandais, Français, Britanniques ou Grands-Ducaux fassent autant d'accueil que nos compatriotes à ces « trésors à portée de la main »?

Mais il y a plus.

Contraint à vivre depuis des siècles dans des frontières très limitées, parcouru sans cesse d'influences multiples

et contradictoires, capable d'assimiler et de créer à neuf, le peuple de ce pays a bien dû s'accommoder de l'espace qui lui était imparti sans pour autant limiter son appétit de beauté, de richesse et d'éclat. La matière elle-même semble s'être pliée à des exigences identiques. Et c'est ainsi qu'alors qu'elle nous donnait à deux cents kilomètres de distance à peine la mer et les Ardennes, qu'elle y plaçait trois fleuves et d'immenses forêts, qu'elle nous assurait à la fois des fêtes nautiques de l'été et des joies skieuses de l'hiver, l'Homme accumulait pour sa part, à portée de pierre l'une de l'autre, ses plus belles créations.

Où, n'en quel pays, comme aurait dit Ronsart, peut-on trouver en si peu d'espace une telle floraison de chefs-d'œuvre, beffrois et cathédrales, abbayes et béguinages, hôtels de ville et châteaux, vieilles demeures et musées? Où? Nous avouons ne pas savoir.....

Aussi, dans un monde touristique où la connaissance s'affirme avec d'autant plus de force — voire d'apreté — que les mesures de la réussite touchent jusqu'à l'équilibre financier des Etats,

la Belgique reste confiante en ses destinées, en ses chances, en son succès. Encore faut-il, puisque nous nous exprimons en termes de marché, assurer à la Belgique touristique une authentique « image de marque ».

En d'autres termes, il nous faut créer dans l'esprit du public une idée si possible concrète, et certainement séduisante, de ce que représente l'ensemble touristique belge. Et ceci exige plus qu'une formule, plus qu'un slogan: ceci exige que se forge une conviction, qu'on arrive à se reconnaître comme une évidence.

Bien entendu, nous tenons pour acquise la connaissance, dans le grand public, de notre littoral et de nos Ardennes. Les unes et l'autre font l'objet de nos soins constants et attentifs. Mais la marque de fabrique belge se trouve au-delà de ces deux concepts, dans la prestigieuse intensité, je dirai la haute densité touristique de tout notre territoire.

D'où, s'il faut les rappeler, les campagnes successives que nous avons menées concernant les musées, les moulins, les vestiges et monuments des

périodes baroque et romaine et, plus récemment, la campagne amorcée en 1970 sur les Châteaux de Belgique.

1971 a vu le triomphe de ce thème, du fait certainement de sa nouveauté, mais aussi parce que l'éventail de demeures ouvertes au public a révélé, sur le territoire si restreint qu'est le nôtre à l'échelle de l'Europe, un foisonnement étourdissant.

Dans l'avenir immédiat nous entendons poursuivre cette exploration publique du patrimoine culturel de notre pays, châteaux et jardins, abbayes et béguinages, musées et cathédrales, folklore et traditions.

Nous voulons mettre en valeur aussi cette notion impalpable mais si précieuse en notre époque de la proximité immédiate des choses, de la non-distance, et du non-temps pour parler comme un philosophe.

De cette façon, nous avons l'ambition de façonner une image de la Belgique qui s'impose au monde curieux des touristes comme un éblouissant microcosme, un coffre à merveilles, un arbre précieux et symbolique résumant la forêt.

LES MEGALITHES DU BRABANT

2*

par Willy Ch. BROU

THOREMBAIS - SAINT - TROND

La grosse pierre ou la grosse borne

A 900 mètres à l'Est de l'église de Thorem-bais-Saint-Trond et exactement à la limite de cette commune et de celles de Thorem-bais-les-Béguines et de Perwez se dresse à la croisée de deux chemins de campagne asphaltés, la « Grosse Borne » qu'on appelait au siècle dernier la « grosse pierre ».

Elle se trouve à l'altitude 151 et est à 400 m. au Nord de la grand'route qui relie Perwez à Wavre.

Elle a la forme d'un parallélépipède droit, assez rudement taillé et aux arêtes grossièrement arrondies. En grès blanc du landenien supérieur, elle provient probablement de la carrière d'Huppaye, à dix kilomètres de là. Cette grosse pierre a donc certainement été amenée et dressée de main d'homme, car aucun gisement de roche de cette nature n'existe dans les alentours.

Elle a une hauteur totale d'environ 1,35 m., dont 0,73 m. au-dessus du niveau du sol.

Sa face supérieure plane est un quadrilatère dont les côtés ont respectivement 40, 41, 45 et 49 cms.

Une inscription gravée

Sur cette face plane horizontale existe une inscription gravée:

JE FAICT
LE
CHESNE
GU UME
IE

Dans leur « Géographie et histoire des communes belges » (1859 à 1887), A. Wauters et J. Tarlier nous donnent au chapitre sur Thorem-bais-Saint-Trond une précieuse indication. Parmi les lieux-dits anciens, ils citent: la campagne Guillaume Libiet et le chêne Guillaume Libiet, déjà signalés dans des écrits de 1624. Grâce à ces toponymes, on peut compléter l'inscription comme suit: Je faict le chesne Guillaume Libiet. A l'emplacement des lettres manquantes se trouve une légère dépression dans la pierre, avec des traces brunes (vestiges de pièce métallique?).

Il semble donc que le lieu-dit « Chesne Guillaume Libiet » se trouvait à proximité de cette pierre, ce qui a pu motiver l'inscription sur celle-ci.

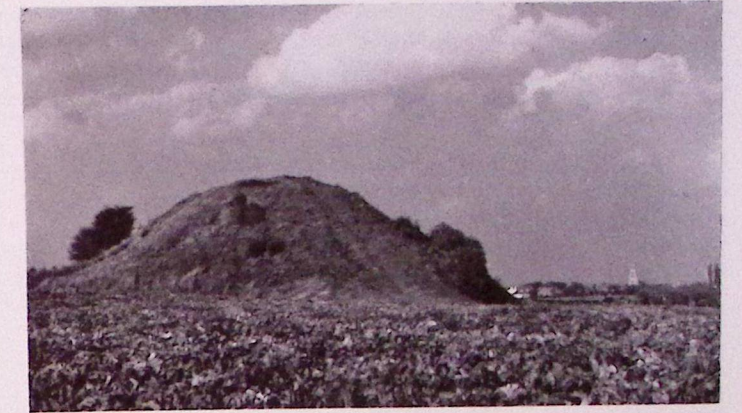
C'est un petit menhir de l'ère mégalithique.

La pierre garde sa forme parallélépipédique, du sommet jusqu'à la base. Sur sa face latérale sud, on observe un signe gravé, en forme de fourche à trois dents! Signalons enfin qu'à 250 m. au nord-ouest de la pierre, se trouve encore de nos jours une importante source.

Faut-il déduire de son inscription que la grosse pierre ne remonterait qu'au Moyen Age? Je ne le pense pas.

La pierre est en effet énorme et doit peser près de 1.000 kilos. Transporter une telle pierre taillée sur une distance de deux lieues dans le simple but de marquer par une « borne » la limite de trois communes ou d'y graver une inscription rappelant l'existence d'un chêne, n'est pas le fait du Moyen Age. Il me paraît plus plausible que l'implantation de la pierre est bien antérieure à la délimitation de la commune et à son inscription; la pierre existant là depuis les temps les plus reculés, on s'en est servi ultérieurement comme borne ou comme support d'inscription, rappelant un chêne sans doute remarquable. Pierre et chêne convenaient d'ailleurs aussi bien aux croyances des anciens druides qu'aux superstitions moyenâgeuses. Wauters lui-même rapporte dans son ouvrage qu'une sorcière aurait été brûlée, suivant la tradition, près de cette « grosse pierre ».

Il est intéressant de situer cette grosse borne par rapport aux autres mégalithes de la région sud-est du Brabant. On constate que la « grosse pierre » d'Ernage (sur la frontière Brabant-Namur), la « grosse borne » de Thorem-bais, le « pont de la Bacquelaine » sur la Petite Gette à la limite de Orp-le-Grand et de Pellaines, et la « longue



Ci-contre: l'un des deux tumuli de Koninksem, près de Tongres; il a 42 m de diamètre et 16 m de hauteur.

Ci-dessous: la « grosse pierre », également dénommée « la grosse borne », à Thorem-bais-Saint-Trond.



pierre » de Racour (Liège) sont sur une même ligne droite et que l'azimut de cette ligne est de 50 degrés (lever du soleil au solstice d'été le 21 juin). Est-ce un effet du hasard ou ces quatre points sont-ils sur un même itinéraire sacré antique, dirigé vers le Mons Martis (montagne de Mars) situé à proximité de cette longue pierre de Racour, village très riche en vestiges romains et préromains encore insuffisamment explorés?

Rappelons aussi la prédilection que semblaient avoir les peuplades mégalithiques de nos provinces belges actuelles pour le grès blanc landenien; c'est de cette pierre que sont constitués le Zeupire de Gozée (Hainaut), la longue pierre de Bray (Hainaut), le menhir couché de Ville-sur-Haine (Hainaut), les pierres de Sautin (Hainaut), la pierre du diable de Clermont-lez-Walcourt (Namur), la pierre-qui-tourne de Velaine-sur-Sambre (Namur), la pierre-qui-tourne de Braine-l'Alleud (Brabant), les pierres-du-diable à Forrières (Luxembourg) et le dolmen de Mutterthal à Waldbillig (Grand-Duché).

Aussi, je crois que la Grosse Borne de Thorem-bais est un vénérable vestige de l'ère mégalithique; comme le croyait X. Stainier dans son article « Les mégalithes de Franière et de Thorem-bais-Saint-Trond », paru dans les Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, Tome XVI, 1er et 2e livres, 1902.



Gravure sur cuivre (18,5 × 26 cm) ca. 1800, due à Ronck et Piringer, représentant la pierre levée, dite « Leeuwensteen ». Cette pierre se dressait au sud de Tirlemont, à la limite de cette ville et de la commune de Bost. Derrière la pierre on aperçoit le moulin à vent de Massa, démoli en 1858.

Un autre mégalithe à Thorembais?

A. Wauters signale en effet en 1863 l'existence, au bord de la route de Wavre-Perwez, près de l'église de Thorembais, d'un énorme bloc de grès, ayant environ 1,70 m. de long, 0,25 m. de large et 0,75 m. de haut; ce monolithe était jadis placé à l'angle du mur du cimetière.

TIRLEMONT

Le « Leeuwensteen »

Une gravure sur cuivre de 18,5 × 26

centimètres, datée de 1800, due à Ronck et Piringer, représente une pierre levée, au sud de Tirlemont, à la limite de cette ville et de la commune de Bost. On y voit en effet le moulin à vent de Massa, démoli en 1858 ainsi que l'église romane d'Overlaar-sur-Hoegaarden. Cette gravure est conservée dans les archives communales de Tirlemont. Elle restitue bien les grandes dimensions du menhir: 22 pieds de hauteur, 8 à 12 pieds de largeur, 3 à 4 pieds d'épaisseur. La partie supérieure de la pierre est taillée en biseau comme les

pierres levées de Hollain, de Bavay et de Gozée (Hainaut). Son axe est orienté sud-est, nord-ouest. La pierre est représentée fortement couchée sur sa face orientale et fut enterrée, paraît-il, au début du XIXe siècle. Nous n'avons pas d'indications sur sa nature géologique. Dans cette région, on a exploité autrefois des bancs de quartzite brun, on trouve encore de nos jours dans le sol des blocs roulés de plusieurs centaines de kilos, de grès du Landenien supérieur.

Les archives de Tirlemont citent cette

pierre de multiples façons: Leeuwensteen, Louersteen, Louenstein, Lovenstein, Leuvensteen, Leversteen, Levensteen, et même Langesteen. Il n'est pas exclu que ces différents toponymes se soient rapportés à des pierres distinctes.

Un texte de 1763 cite « un demi-journal de terre gisant à la dite pierre de change, dite Levensteen et aussi la pierre de livrance ». Leeuwensteen ou Lowenstein doit son appellation au vieux mot flamand « leeuw » issu du germanique « hlawi » qui signifie pente ou colline. Plusieurs lieux-dits en « leeuw » existent dans la région: la commune de Zoutleeuw (Léau) et Sint-Pieters-Leeuw (Brabant) ont la même étymologie. Il s'agirait donc d'une pierre sur la colline. Or, il existe un point culminant, d'altitude 72,5 m. dénommé den Brul et situé à 350 m. à l'est de l'église de Bost. Or cette butte se trouve à proximité immédiate d'un carrefour de vieux chemins, qui se trouve exactement à la jonction des frontières des communes de Tirlemont, Bost, Hakendover et Goetsenhoven. D'après des extraits du registre des plans figuratifs des Biens-Fonds de la Table des pauvres de Tirlemont, datant des XVIIIe et XVIIIe siècles, le « Leeuwensteen » se serait trouvé à proximité immédiate de ce carrefour où passe notamment le Oude Weg, qui n'est autre qu'un tronçon de l'antique Waelenstraat qui venant de Bouvignes, par Namur, Tavier, Tirlemont, Herentals, Hoogstraaten, Breda, aboutissait à Utrecht.

Ce Leeuwensteen aurait donc été un remarquable repère le long de cette route. Des fouilles exécutées dans les terres de ce carrefour n'ont pas donné de résultats. Elles seraient souhaitables dans le sommet de la colline d'altitude 72,50.

D'autres pierres

Il existe encore de nos jours un lieu-dit « Langesteen » sis à 600 m. au sud de l'église de Bost. Nous y avons dé-

gagé une remarquable borne, le 17 septembre 1969. Haute de 1,35 m., elle a une base quadrangulaire, et une tête triangulaire dont une face soigneusement taillée a un azimut de 310° (celui du coucher du soleil au solstice d'été) et ayant donc la même orientation que l'axe du Leeuwensteen de la gravure sur cuivre.

Ce Langesteen est-il distinct du Leeuwensteen ou bien du Leeuwensteen démolé n'a-t-on conservé et dressé qu'un fragment qui a été appelé depuis le Langesteen? La question reste posée.

Le long de la voie antique Tongres-Tirlemont, sur Hakendover, se trouve la chapelle de Onze-Lieve-Vrouw ten steen (Notre-Dame à la pierre). Elle faisait partie d'une léproserie au XIVe siècle. C'est là qu'ont lieu dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques (début de l'année druidique) le pèlerinage et la procession aux chandelles, survivance d'un culte celtique antérieur, dont il reste toutes sortes de pratiques superstitieuses; courses échevelées de cavaliers piétinant les champs, itinéraires sacrés, à parcourir treize fois de suite, rites bizarres, imprégnés de magie...

Ces cérémonies sont à ce point typiques qu'elles ont fait l'objet d'un reportage à la télévision française, à Pâques 1969.

Le toponyme « Notre-Dame à la pierre » ne serait-il pas lui aussi dû à l'existence en cet endroit d'un monument mégalithique, aujourd'hui disparu: pierre levée ou dolmen-tombeau.

VIRGINAL - SAMME

Une géologie très variée

Si vous affectionnez comme tant d'autres les promenades dominicales dans le Brabant wallon si pittoresque et si attachant, allez passer une couple d'heures à la lisière de Virginal et de Ronquières, dans le petit bois des rocs que longe la route qui relie ces deux communes. Un sentier parcourt ce bois

suivant son grand axe et un capricieux ruisseau — le rieu du bois des rocs — y a creusé au cours des siècles un ravin très pittoresque, émaillé de falaises rocheuses, de pitons dressés et de massifs rocailloux à fleur de sol.

Ce bois des rocs a été rangé, en août 1916, par la Commission Royale des Monuments et des Sites, dans la première classe des sites les plus intéressants de Belgique, pour des raisons géologiques, botaniques et archéologiques.

On trouve en effet sur Virginal-Samme cinq systèmes géologiques bien distincts:

- du bruxellien sur le plateau de la Bruyère;
- de l'yprésien au Jacquier et au Bou-ton-rouge;
- du gedinien à la lisière nord, le long de la Sennette depuis Samme;
- du coblentzien, dans le val de la Sennette, de Samme à Fauquez;
- et enfin du plutonien qui affleure sous forme de porphyroïde, dans le vallon encaissé du ruisseau du bois des rocs; cette roche éruptive, nettement plus dure que les couches rocheuses voisines, a résisté à l'érosion des eaux de ruissellement et criblé les flancs de la vallée de très curieux massifs rocailloux, entre lesquels on découvre encore des curiosités botaniques comme le « mercurialis perennis » et le « noli tangere ».

Au siècle dernier, Wauters, dans sa géographie et histoire des communes belges, signale que M. de Munck a découvert à proximité de ce bois — notamment au Sart, au Mazy, au Huleu, etc... — plusieurs stations néolithiques et qu'il a recueilli, aux abords immédiats de ce bosquet, des vestiges de l'industrie néolithique; deux énormes blocs de porphyroïde, gisant dans ce bois, pourraient même avoir servi d'abri à nos ancêtres préhistoriques!

La table des sorcières

A quelque 300 m. à l'est du passage de la route Virginal-Ronquières sur ce



ruisseau, et sur la rive droite de celui-ci, vous pouvez admirer une pierre très curieuse, connue depuis des siècles dans la région sous le vocable évocateur: la table des sorcières. La pierre porphyroïdale, taillée assez grossièrement, est parfaitement circulaire: elle a 1,80 m. de diamètre, une épaisseur constante de 40 cm. et présente une légère dépression au centre. Ces mensurations sont identiques à celles de la Pierre-qui-tourne de Braine-l'Alleud dont la description a été faite dans nos ouvrages et qui a été enterrée durant la dernière guerre dans une sablière voisine.



D'autre part, l'escarpement rocheux au nord de la pierre et qui domine le lit du ruisseau de plus de trente mètres est surmonté d'une pointe rocheuse en quartzophyllade qui dépasse de 1,50 m. le bord du plateau boisé (alt. 90 m.). C'est sur ce rocher pointu que devait reposer, selon toute probabilité, la pierre circulaire.

Une légende régionale, encore vivante au début de ce siècle, rapportait que les ménagères, fatiguées de laver elles-mêmes leur linge, n'avaient qu'à le déposer le soir sur la table des sorcières pour être assurées de l'y retrouver lavé le lendemain matin!

La chapelle des amoureux

Autrefois, les jeunes filles en quête de mari venaient prier devant une humble chapelle de bois, accrochée à un rocher, sur le flanc méridional du vallon à quelques mètres au-dessus de la table des sorcières, comme si on avait voulu exorciser ce site sauvage et l'appellation inquiétante de la pierre! Dédiée à Notre-Dame de la belle dilection, elle était surtout connue sous le nom de « chapelle des amoureux ». Déjà au milieu du XIXe siècle, des écrits témoignent de son existence ainsi que nos cartes militaires de cette époque.

Tout au début du XXe siècle, la chapelle avait disparu. Immédiatement après la guerre de 1914-18, le propriétaire du bois fit réparer le sentier, débroussailler les berges du ruisseau et accrocher une nouvelle chapelle à la paroi rocheuse.

Durant une vingtaine d'années, le dimanche de la Pentecôte, la chapelle des amoureux devint le but d'un pèlerinage de la part des jeunes filles qui, le lendemain, se rendaient au goûter matrimonial d'Ecaussinnes.

Hélas, l'entretien du bois des rocs fut négligé, puis abandonné, durant la seconde guerre mondiale et, faute de subsides et d'intérêt de la part des pouvoirs publics, le bois devint de plus en plus inaccessible et la petite chapelle disparut une nouvelle fois.

Un monument exceptionnel à reconstituer:

La Pierre-qui-tourne du bois des Rocs

Ainsi donc, pour peu que les autorités locales saisissent cette occasion exceptionnelle, il est désormais possible de reconstituer au point culminant de ce petit bois (alt. 90), en entier et pour la première fois, un des plus anciens monuments de l'art mégalithique: une « Pierre-qui-tourne ». Car nous retrouvons ici d'une part le support rocheux

Ci-dessus et ci-contre: deux aspects de la « Table des Sorcières » encore visible de nos jours dans le bois des rocs (commune de Virginal - Samme). En page de droite: la Tombe d'Hottmont (48,50 m de diamètre, 11 m de hauteur) est sise sur le territoire de la commune de Grand-Rosière-Hottmont, en bordure de la chaussée Brunehaut, qui bien avant l'occupation romaine reliait Bavai à Cologne via Tongres.

et d'autre part la table supérieure circulaire qui, selon la légende, tournait sur elle-même aux solstices et aux équinoxes.

Nombreuses en Gaule du Nord sont les pierres-qui-tournent. A Péruwelz (Hainaut), à Jambes et à Spy (Namur), ces monuments, vieux de cinq mille ans, ont totalement disparu. Ailleurs, comme à Sautin (Hainaut), Gonrioux ou à Velainesur-Sambre (Namur), seul est resté debout le montant vertical tronconique, fiché dans le sol.

Nous ne doutons pas que tous ceux —

des Druides ». Cette pierre se trouve, en effet, exactement au S.-O. de la pierre-qui-tourne de Braine-l'Alleud, avec une précision telle qu'un observateur placé à cet endroit voit le soleil du 21 juin (solstice d'été) se lever sur le point culminant de Braine-l'Alleud, où se dressait autrefois la pierre-qui-tourne de cette localité.

Par ailleurs, la chaussée Brunehaut qui quitte Bavay vers le N.-E. est parfaitement rectiligne dans ses quinze premiers kilomètres, jusqu'à Ciplu. Si l'on prolonge sur une carte cette partie

mont et à Virginal-Samme, n'est pas close et que la préhistoire révélera encore bien des surprises en Belgique.

CONCLUSION

A propos du mot « fouilles » rappelons aux amateurs enthousiastes et souvent trop pressés, que, à l'exemple de la France, les recherches archéologiques devraient être réglementées en Belgique. Nul ne pourrait fouiller sans l'autorisation du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, même sur un



et ils sont nombreux — qui ont toujours été fascinés par les performances si mystérieuses de nos lointains ancêtres, auront à cœur d'encourager les édiles communaux et, au besoin, les autorités supérieures, à mettre tout en œuvre pour mener à bien ce travail de restauration.

Il est curieux de constater que l'emplacement de la pierre du bois des rocs à Fauquez confirme de façon saisissante les théories d'alignements mégalithiques énoncées par les frères Brou dans leur récent ouvrage « Le Secret

initiale toute droite, on aboutit au bois des Rocs.

Enfin, la droite, qui relie la pierre Brunehaut d'Hollain au Caillou de Louvignies (important nœud d'alignements) et qui se dirige ensuite sur Tongres, passe successivement par le bois des Rocs et par le « champ des Gottes » à Chaumont-Gistoux, où des chercheurs ont identifié l'an dernier trois magnifiques mégalithes.

Gageons que la liste des sites mégalithiques de haut intérêt, découverts et à restaurer comme à Lahérie, à Chau-

champ ou un terrain lui appartenant. Le Service des Fouilles de l'Etat devrait contrôler scientifiquement les chantiers de fouilles autorisés. Ainsi on sauvegarderait le patrimoine archéologique national.

Fouiller un site c'est très souvent détruire encore des vestiges, des documents irremplaçables, on ne devrait le faire qu'à bon escient et dans de bonnes conditions techniques, en prenant soin ensuite de publier le procès-verbal des recherches et des trouvailles et de les déposer dans une collection



Au point culminant (alt. 90) du bois des rocs se dresse ce socle rocheux qui supportait autrefois une dalle circulaire, l'ensemble constituant une « pierre-qui-tourne ». Cette dalle tombée dans le ravin est appelée « table des sorcières ».

dizaines de millénaires. Il ne faut donc pas confondre l'ère des pierres levées, des dolmens ou des allées couvertes avec celle de l'homme de Neanderthal ou de Spy. Cependant ces pierres devenues si rares dans nos régions, groupées en tombes ou dressées isolément sont les témoignages les plus émouvants et peut-être les plus importants laissés par des peuplades qui avaient un système complet de croyances, d'organisation et de technique. Ainsi imposent-elles aujourd'hui sinon le respect et l'admiration, du moins la curiosité et l'étonnement du promeneur.

Bibliographie:

- Bouvier Emile:* Le miroir de la Hesbaye (Bruxelles 1971).
Bosmans J.: Proeve eener beschrijving der Gemeente en oude Vryheid Duisburg.
Brou Willy et Marcel: Les chaussées Brunehaut et Monuments mégalithiques de la Gaule du Nord (Bruxelles 1969) - Le Secret des Druides (Bruxelles 1970).
Cheron René: Histoire de VIRGINAL-SAMME et environs (en préparation).
Dowalhens Paul: Les archives communales de Tirlemont. - Les Moulins de Tirlemont (Revue Brabant, juin 1960).
Jeandrain L. (Abbé): Folklore de Beurieux à Court-Saint-Etienne (Le Folklore brabançon, 1924).
Lefèvre P. et Abbé L. Jeandrain: Quelques vieux chemins du roman pays de Brabant (Le Folklore brabançon, déc. 1936).
Mellaerts Lucien: Tervuren door de eeuwen heen (Leuven 1946). - Het Zoniënbos (Leuven 1962).
Stainier X.: Les mégalithes de Franière et de Thorembais-Saint-Trond (Annales de la Société Archéologique de Bruxelles - Tome XVI. 1^{er} et 2^e livres, 1902).
Tatlier J. & Wauters A.: Géographie et histoire des communes belges (1859-1887).
Wauters Alphonse: Histoire des environs de Bruxelles.

★ Voir première partie de l'article dans « Brabant », n° 1/1972.

publique. Toute découverte fortuite, au cours de travaux publics ou privés, devrait être signalée aux autorités qui pourraient prendre aussitôt les mesures conservatrices indispensables. Il faut persuader nos contemporains de respecter les monuments existants, si frustes soient-ils et de les considérer comme les restes rares d'un passé très lointain et sacré. Dans le cas des mégalithes en particulier, n'oublions pas qu'il s'agit d'une véritable civilisation encore trop mal connue, mais comportant déjà des structures sociales hiérarchisées, et un

début de travail spécialisé: celui des bâtisseurs de monuments culturels ou funéraires mégalithiques dont l'ère se situe à la fin des temps préhistoriques, à la charnière de la protohistoire et dont le début — grâce à des méthodes scientifiques de datation et à l'étude comparative de toutes les données connues — semble se situer à quelque 3.800 ans avant Jésus-Christ et a duré quelque 2.000 ans. L'ère mégalithique est donc relativement récente et courte quand on compare sa datation avec celle des civilisations paléolithiques qui ont duré des



Le Château de Steenhault à Vollezele

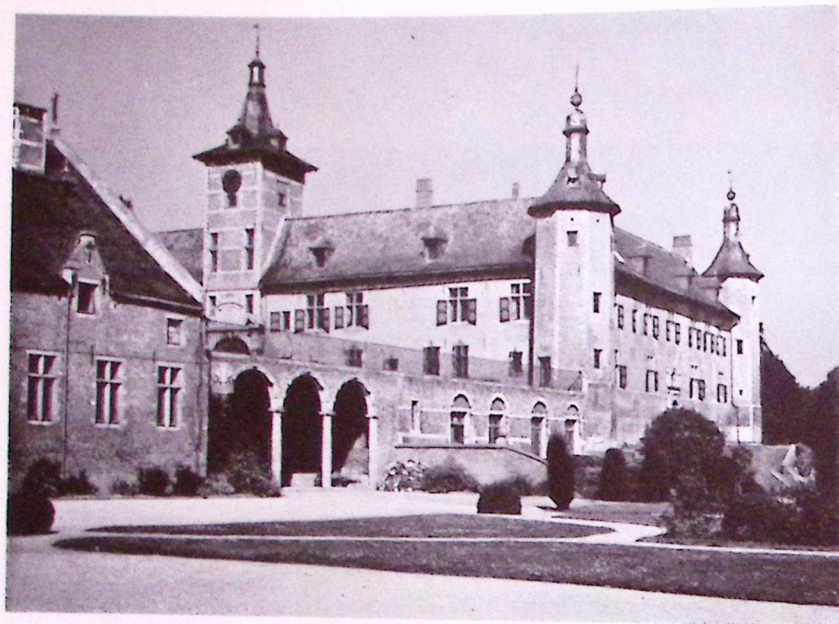
L'Opération Châteaux 1972

par Yves BOYEN

L'IDEE lancée, voici bientôt deux ans, par le Commissariat Général au Tourisme, et visant à placer la saison touristique 1971 sous le signe plus particulier des châteaux, était, à coup sûr, originale, éminemment séduisante, mais aussi fort téméraire. Mener, en effet, à bonne fin et en quelques mois, une campagne, à l'échelle nationale, en faveur de nos demeures historiques, tout en attirant l'attention des autorités comme celle des particu-

liers sur la part importante qui revient, de droit, à nos châteaux dans notre patrimoine communautaire, sans négliger pour autant un programme d'animation culturelle conçu dans le cadre et en fonction même de cette opération, pouvait paraître un défi au bon sens, voire une gageure. Et pourtant, ce pari apparemment insensé fut tenu et les engagements, pris au départ, largement honorés, et comment... C'est que, conscient de l'importance

de l'enjeu, qui mettait indirectement en cause le problème de l'utilisation intelligente des loisirs, conscient aussi de l'incidence bénéfique que pareille initiative pouvait avoir sur la promotion du tourisme dans nos régions, le Commissariat Général au Tourisme, agissant en étroite et constante liaison avec l'Association Royale des Demeures Historiques de Belgique et bénéficiant dès lors du concours éclairé du président de ce groupement, le Chevalier J. de



Le Château de Rixensart.

Ghellinck d'Elseghem, appuyé, en outre, énergiquement par divers groupements — dont notre Fédération et le Touring Club Royal de Belgique — ayant placé le tourisme au premier rang de leurs préoccupations, le Commissariat Général au Tourisme, disions-nous, ne ménagea aucun effort pour faire de cette campagne 1971 une réussite.

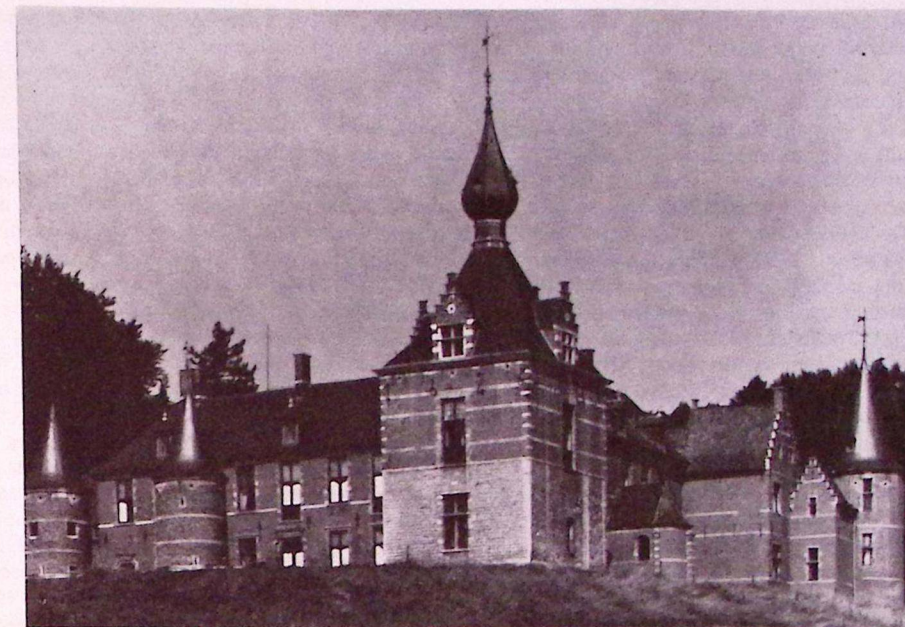
Maintenant que nous sommes en mesure de dresser, dans ses grandes lignes, le bilan de cette opération, il apparaît nettement que cette politique fut payante et bien payante. En effet les quelque 50 demeures historiques ayant participé officiellement à l'année des châteaux ont enregistré ensemble un bon million de visiteurs. Encore que dans ces chiffres, il n'a été tenu compte que des touristes adultes ayant acquitté un droit de visite. Dans ce concert vertigineux d'entrées, les châteaux brabançons se sont taillé la part du lion. En effet, les dix demeures historiques engagées dans cette campagne, à savoir le Palais Royal de Bruxelles, le Château de Gaasbeek et ceux de Beersel, Rixensart, Grand-Bigard, Bois-Seigneur-Isaac, Horst à Sint-Pieters-Rode, Nieuwermolen à Sint-Ulriks-Kapelle, Braine-le-Château et Steen-

hault à Vollezele ont totalisé près de 400.000 entrées, soit plus du tiers du total des visiteurs dénombrés pour tout le pays.

Loin de nous l'intention d'écraser les lecteurs sous le poids de statistiques, dont le développement évite rarement l'écueil de la sécheresse; néanmoins, il nous paraît indispensable, pour bien marquer le succès rencontré par cette action dans notre province, de confronter pour les châteaux habituellement ouverts au public les résultats de 1971 avec ceux relevés en 1970. A tout seigneur, tout honneur: le Palais Royal de Bruxelles où furent contrôlés 166.056 visiteurs, en 1971, contre 164.788 en 1970. Si l'augmentation (1% environ) du nombre d'entrées recensées par rapport à la saison 1970 peut, à première vue, sembler insignifiante, il importe toutefois de préciser qu'en 1970 et surtout en 1969 (année où le Palais ouvrit pour la première fois ses grilles au public), cette « attraction » avait bénéficié d'une audience toute particulière auprès de dizaines de milliers de Bruxellois, autorisés enfin à satisfaire une bien compréhensible curiosité en pénétrant un peu, par le biais de la visite du Palais, dans l'intimité de nos Souverains. Cet apport initial du public

bruxellois devait fatalement s'amenuiser, au fil des ans; c'est pourquoi, en dépit de la faible augmentation générale constatée, les retombées touristiques ont été nettement supérieures, en 1971, à celles traduites par la simple lecture des résultats, la majorité des visiteurs étant constitués, cette fois-ci, par des touristes à part entière.

Le château-musée de Gaasbeek présente lui aussi un bilan nettement positif. N'a-t-il pas crevé, allègrement en 1971, le plafond des cent mille visiteurs (104.562 entrées pour être précis). En 1970, le nombre de touristes et d'excursionnistes à Gaasbeek s'était chiffré à 82.108 unités. La progression enregistrée en 1971 frise donc les 30%. Même son de cloche et même pourcentage d'augmentation ($\pm 30\%$) au château de Beersel où le nombre de visiteurs est passé de 45.100 (pour les dix premiers mois de 1970) à 58.300 pour la période correspondante de 1971. Nous pourrions multiplier les exemples en citant les 12.023 entrées recensées au château de Grand-Bigard, en 1971, contre 4.165 seulement en 1970; les 12.912 touristes qui ont admiré, en 1971, le prestigieux château de Rixensart, alors qu'en 1970, salons et jardins n'avaient été parcourus que par



Le Château de Leefdaal.

4.773 personnes ou encore les 4.141 entrées contrôlées au château de Bois-Seigneur-Isaac en 1971 contre 1.516 seulement en 1970.

Qu'il nous suffise d'ajouter pour clôturer ce bilan 1971, que les châteaux brabançons, ayant ouvert exceptionnellement leurs portes dans le cadre de l'opération, ont enregistré entre 1.000 et 2.000 entrées par week-end. Sous quels auspices se présente maintenant l'Opération Châteaux, version 1972. Il est indéniable, comme le soulignait récemment M. Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme, que l'Opération Châteaux 1971 constituait en quelque sorte une version inédite et par conséquent profondément originale (nous n'avons, en effet, pas souvenir qu'une campagne de cette nature ait été entreprise à ce jour, du moins en Europe); elle bénéficiait, dès lors, du piment de la nouveauté susceptible d'éveiller, chez les futurs visiteurs, une curiosité, au demeurant, parfaitement légitime. Aussi, fallait-il prolonger ou mieux encore remodeler cette curiosité en suscitant, à l'occasion de l'année 72, un ou plusieurs nouveaux centres d'intérêt. C'est ce qu'a saisi, d'instinct, osons-nous dire, le Commissariat Général au Tourisme, et, à sa

suite, tous ceux qui placent « le dépôt historique et familial » que représentent nos châteaux, aux premiers rangs de leurs préoccupations.

C'est ainsi que la campagne « Châteaux 1972 », tout en ménageant aux novices en la matière — et nous croyons qu'ils sont encore des centaines de milliers, voire des millions — l'effet de la surprise, l'attrait de la découverte, développe divers thèmes qui, d'une part, inciteront les touristes de 1971 à reprendre le chemin de nos manoirs et, d'autre part, intéresseront plus particulièrement une catégorie éminemment sympathique de visiteurs, les jeunes. L'animation culturelle, par exemple, déjà présente dans le programme 1971, sera encore étoffée dans le volet 72 de ce prestigieux diptyque consacré aux châteaux de Belgique. Soucieux, notamment, de restituer à ces augustes demeures une partie de leurs fonctions d'antan, le Commissariat Général au Tourisme, puissamment épaulé par nos deux Ministères de la Culture, a mis sur pied un programme de concerts et de spectacles, comportant au total 64 représentations qui se dérouleront du 6 mai au 30 septembre prochain dans 27 châteaux engagés dans l'Opération. Il n'est, dès lors, pas présomp-

tueux de parler ici d'un authentique festival, au surplus judicieusement étalé sur toute la saison touristique.

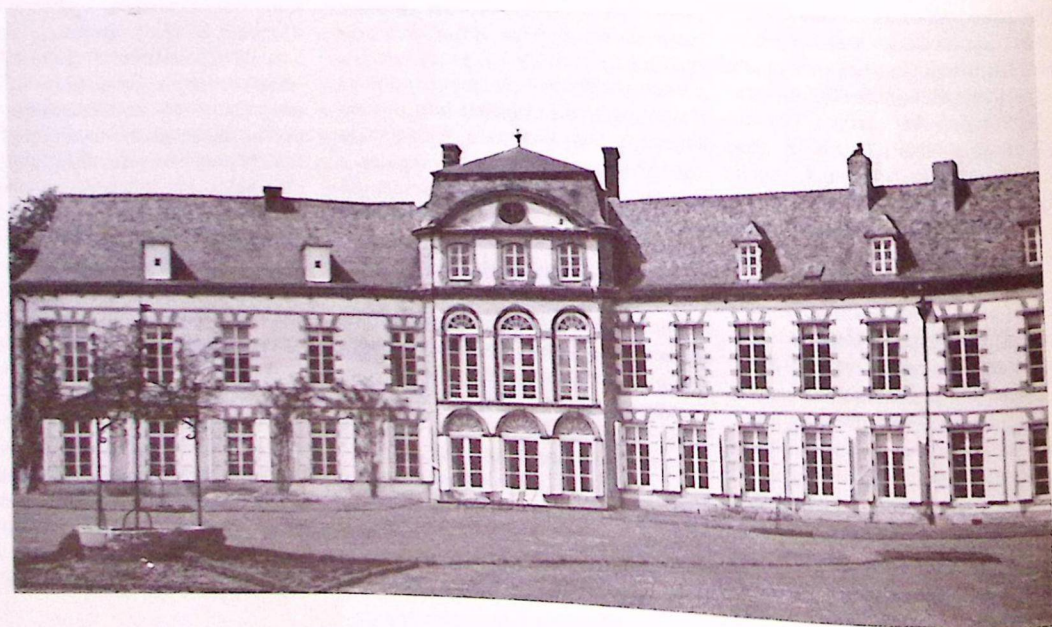
Par ailleurs, les jeunes, qui ne l'oublions jamais, seront demain les dépositaires et les garants de ce legs à la fois historique, culturel et familial, qui remonte aux sources mêmes de notre civilisation, seront cette année, avec leurs éducateurs les invités de marque de nos châtelains. En effet, à leur intention, le Commissariat Général au Tourisme organise un concours, patronné par le Ministère de l'Education Nationale et l'Association Royale des Demeures Historiques de Belgique, et qui s'adresse aux classes des trois dernières années de toutes les écoles primaires de Belgique. Ce concours a pour but d'éveiller la curiosité intellectuelle des adolescents en attirant plus particulièrement leur attention sur le patrimoine artistique de leur pays, tout en faisant appel aux multiples ressources de leur jeune personnalité. Le thème choisi: « La Vie quotidienne au château » fera appel non seulement à l'imagination des enfants chargés de décrire, d'une façon aussi originale que possible, la vie dans un château à une époque révolue, mais aussi à leur don d'observation, à leur esprit critique, le

tout sous-entendant un travail d'équipe ordonné autour d'une recherche collective, qui contribuera, nous en sommes persuadés, à une meilleure connaissance et, par voie de conséquence, au culte raisonné des choses du passé. Avant de présenter dans les pages qui suivent le programme national de l'Opération Châteaux 1972, qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse au sujet de la participation des châteaux brabançons à ce vaste mouvement culturel. Tout d'abord — noblesse oblige — les demeures historiques telles que Gaasbeek, Beersel, Horst, Grand-Bigard et Rixensart qui, depuis une ou plusieurs décennies, appliquent, non sans succès, la politique de la « porte ouverte », figureront encore en 1972, aux avant-postes de l'opération. Ensuite, parmi les châteaux qui avaient ouvert leurs grilles exceptionnellement dans le cadre de la campagne 1971, nous retrouverons Bois-Seigneur-Isaac, dont les magnifiques salons et appartements et le parc non moins splendide pourront à nouveau être parcourus le dernier week-end de juin et le premier week-end de juillet; nous retrouverons aussi le château de Steenhault à Vollezele, qui, aux dates précisées plus loin, ouvrira ses portes, permettant de la sorte aux touristes et aux amateurs

d'art et d'objets rares d'admirer un mobilier particulièrement cossu. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'en 1971, seul le parc de Steenhault, au demeurant enchanteur, était accessible au public. La visite combinée château-parc réservera plus d'une émotion esthétique aux excursionnistes qui, cet été, inscriront « Steenhault » au programme d'une de leurs randonnées dominicales. Enfin, si le château de Nieuwermolen à Sint-Ulriks-Kapelle, qui avait participé à l'Opération 71, a disparu, en 1972, de la liste des demeures ouvertes au grand public, en revanche, un nouveau manoir brabançon, nanti lui aussi d'éloquents titres de noblesse, viendra cette année ajouter sa perle à la prestigieuse couronne formée par les autres châteaux engagés dans la campagne. Il s'agit du château de Leefdaal, planté à flanc de coteau, à un jet de pierre de la Voer, ce délicieux cours d'eau, qui prend sa source à Tervuren, égrène sur son parcours un chapelet de sanctuaires romans et se jette dans la Dyle à Louvain. Forteresse à l'origine, le château de Leefdaal fut rebâti au début du XVIIe siècle et restauré à la fin du XIXe siècle. Outre son site lumineux et son parc exquis, piqué d'essences rares, le château de Leefdaal ne manque ni de séduction ni d'intérêt avec

ses vestiges de la forteresse primitive, sa façade principale de style Renaissance, sa forte tour carrée et trapue coiffée d'un bulbe gracieux, ses tourelles en forme de poivrières, son aimable chapelle castrale, de style ogival, qui abrite un retable du XVe siècle et une Vierge en noyer (XVIe siècle), son mobilier raffiné, qui atteste que les occupants respectifs ont su cultiver et entretenir un réel art de vivre. Leefdaal: un rendez-vous à ne pas manquer (ouvert les week-ends du mois d'août ainsi que le mardi 15 août « Assomption »). Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'un ou l'autre château brabançon ne vienne en dernière minute compléter la liste reproduite ci-après. Nous tiendrons, cela va de soi, nos lecteurs au courant de toute nouvelle participation. Il reste, au seuil de cette seconde saison réservée aux châteaux de Belgique, à former des vœux pour la complète réussite de cette campagne nationale de haute portée culturelle qui aura mobilisé bien des volontés, bien des énergies, bien des « cerveaux » aussi pour une cause déjà gagnée sur le plan « qualitatif » et qui aura, nous l'espérons, sur le plan « quantitatif » l'éclatant succès qu'elle mérite auprès de tous ceux qui savent encore vibrer au contact de la Beauté.

Le Château de Bois-Seigneur-Isaac.



Fête au château

Programme culturel

CHATEAUX	MUSIQUE	POESIE	THEATRE
Annevole	23 septembre	13 mai	2/3/30 juin 1 juillet
Braives	9 septembre		
Franco-Waret	19 août		
Grand-Bigard	5 août		
Horst	10 juin		
Ingelmunster	17 juin		
Jehay	27 mai		
Modave	15 juillet		
Rixensart	13 mai 30 septembre		
Algremon	1 juillet	26 août	27 mai
Attre	22 juillet	20 mai	
Corroy	20 mai	9 septembre	9/10/16/17/23/24 juin
Ecaussinnes-Lalaing			9 septembre
Freyr	29 juin		
Hanzinelle	16 septembre	22 juin	
Lavaux-Sainte-Anne	26 août	27 mai	7/8/14/15 juin 11/12 août
Leeuwerghem	23 septembre		16 septembre
Mielmont		15 juillet	19 août
Oydonck	3 juin	19 août	20 mai
Pont d'Oye	2 septembre	6 mai	5 août
Le Roeulx	6 mai	5 août	13 mai
Rumbeke	24 juin		
Spontin	2 septembre	10 juin	
Steenhault	19/20 août		6 mai 2 septembre
Vèves		16 septembre	
Wanegem-Lede	8 juillet		22 juillet



Châteaux ouverts exceptionnellement en 1972

B.: Brabant; Fl. Occ.: Flandre Occidentale; Fl. Or.: Flandre Orientale; H.: Hainaut; Lg.: Liège; Lim.: Limbourg; Lux.: Luxembourg; N.: Namur.

Bols-Seigneur-Isaac	B.	24 - 25 juin / 1 - 2 juillet (10 à 12 & 14 à 18 h.) Ecoles: mercredis 3 - 17 mai après-midi.
Braives	Lg.	samedis et dimanches en juin; deux premiers week-ends septembre de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Ecoles: 2 premiers mercredis de juin.
Corroy-le-Château	N.	tous les samedis et dimanches de mai et juin / 1 - 2 - 8 - 9 juillet / tous les jours du 15 juillet au 15 août inclus / tous les samedis et dimanches de septembre de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Ecoles: le vendredi en mai - juin et septembre.
Crupet	N.	8 - 9 - 22 - 23 juillet / 5 - 6 - 26 - 27 août de 10 à 12 et de 14 à 18 h.
Duras	Lim.	1 - 2 - 8 - 9 - 15 - 16 - 21 - 22 - 23 juillet de 10 à 12 et de 14 à 18 h.
Ecaussinnes-la-Follie	H.	août: les samedis et dimanches de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Pas le 15 août.
Fanson (Xhoris)	Lg.	29 - 30 juillet / 5 - 6 août / 26 - 27 août / 2 - 3 septembre de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Ecoles: 13 et 20 juin.
Hanzinelle	N.	30 avril / 1 - 21 - 22 - mai / 21 - 22 - 23 - 29 - 30 juillet / 19 - 20 - 26 - 27 août / 9 - 10 - 16 - 17 septembre de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Ecoles: mai ou juin.
Ingelmunster	Fl. Occ.	du 1er juillet au 15 septembre, les samedis et dimanches de 14 à 18 h. Le château sera fermé du 15 août au 1 septembre. Visites en semaine: par groupes, sur demande au tél.: 051/304.38. Ecoles: 15 - 22 juin (jeudi).
Leeldaal	B.	août: les samedis de 14 à 18 h., les dimanches de 10 à 12 et de 14 à 18 h., le mardi 15 août de 14 à 18 h. Prix: château et parc: 40 F. - Parc seul: 30 frs. - Groupes et associations: 30 F.
Leeuwergem	Fl. Or.	21 mai (Pentecôte) - château et parc. Les quatre week-ends de septembre - château et parc de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Parc seul: tous les week-ends et jours fériés du 15 mai au 15 octobre. Illuminations château et parc: parc ouvert tous les soirs de mai à octobre de 19 à 23 h. Ecoles: 10 - 25 mai.
Nokere	Fl. Or.	parc seul et remises: les deux derniers week-ends d'août et les deux premiers week-ends de septembre de 10 à 12 & de 14 à 18 h. Ecoles: septembre.
Reinhardstein (Robertville)	Lg.	du 15 juin au 15 septembre de 14 h. 15 à 18 h. 15 - par groupes: d'heure en heure, (dernier groupe à 17 h. 15). Jours de Pâques - Ascension - Pentecôte.
Rullingen (Looz)	Lim.	17 - 18 - 24 - 25 juin / 1 - 2 - 8 - 9 juillet de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Ecoles: un jour de semaine à partir du 15 juin.
Solron	Lg.	21 - 22 - 23 - 30 - 31 juillet de 10 à 12 et de 14 à 18 h.



Steenhault (Vollezele)	B.	Parc: week-ends et jours fériés de mai - juillet - août - septembre (Fermé en juin) de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: 20 F. Parc et château: 11 - 20 - 21 mai / 21 - 22 - 23 - 29 - 30 juillet / 12 - 13 - 15 - 26 - 27 août / 9 - 10 - 23 - 24 septembre.
Trazegnies	H.	du 18 juin au 17 septembre, tous les dimanches de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Waleffe	Lg.	17 - 18 - 24 - 25 juin / 14 - 15 août / 2 - 3 - 9 - 10 septembre de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Ecoles: 21 - 27 juin.
Wannegem-Lede	Fl. Or.	12 - 13 - 14 - 15 - 19 - 20 - 26 - 27 août / 2 - 3 septembre.

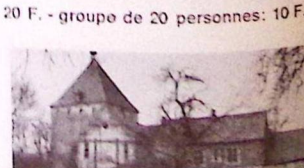
Châteaux habituellement ouverts au public

Algrement	Lg.	de Pâques à la Toussaint: tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. (sauf le lundi). En 1972, ouvert de la Pentecôte à la Toussaint. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Annevoie	N.	Château: en mai et juin, samedis, dimanches et fêtes; en juillet et août, tous les jours. Jardins: du 1er avril à fin octobre. Château et jardins: 65 F. - Associations: 50 F. - Groupes: 45 F. Jardins: 40 F. - Associations: 35 F. - Groupes: 20 à 25 F. Château: 35 F. - Groupes: 20 F.
Attre	H.	les samedis, dimanches et jours fériés de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F. - Parc seul: 15 F.
Beauvoorde	Fl. Occ.	du 15 mai au 15 septembre de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30. Entrée: 15 F. - Groupes et Associations: 8 F.
Beersel	B.	tous les jours de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Fermé en semaine du 15 novembre au 15 février. Ouvert samedis et dimanches. Entrée: 15 F. - Groupes et Associations: 10 F.
Belœil	H.	Château: d'avril à octobre de 9 à 12 et de 13 h. 30 à 18 h. Parc: toute l'année de 9 à 20 h. en été, et de 9 à 17 h. en hiver. Entrée: 75 F. - Groupes et Associations: 60 F. - Parc: 30 F. - Groupes et Associations: 25 F.
Chimay	H.	du 1er avril au 15 octobre: de 9 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: 50 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Durbuy	Lux.	du 1er avril au 31 août: tous les jours de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30. Du 1er septembre au 31 mars: le musée est ouvert pendant les week-ends. Entrée: 25 F. - Groupes et Associations: 20 F. - Ecoles: 15 F.
Ecaussinnes-Lalaing	H.	de Pâques à la Toussaint: tous les jours (sauf les mardis et vendredis) de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: 30 F. - Groupes et Associations: 20 F.





Franc-Waret	N.	les dimanches de 10 à 12 et de 14 à 18 h. du 1er mai au 1er octobre. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Freyr	NL.	8 - 9 - 14 - 15 - 16 - 21 - 22 - 23 - 29 - 30 juillet / 2 - 3 - 9 - 10 - 16 - 17 - 23 - 24 septembre de 14 à 18 h. Entrée château: 40 F. - Jardin 40 F. - Les deux: 70 F. Groupes de 25 personnes et Associations: remise 25 %.
Gaasbeek	B.	de Pâques au 31 octobre, de 10 à 17 h.. Fermé les vendredis et les lundis. Ouvert toutefois les lundis en juillet et août. Entrée: 10 F. - Groupes et Associations: 5 F. - Parc seul: 5 F.
Gand (Château des Comtes)	Fl. Or.	tous les jours de l'année, d'octobre à la fin mars: de 9 à 16 h.; d'avril à fin septembre: de 9 à 18 h. Entrée: 5 F. - Groupes: 2,50 F. - Ecoles: 1 F.
Grand-Bilgard	B.	de Pâques au 31 octobre, les dimanches et jours fériés, de 14 à 19 h. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F. - Parc seul: 20 F.
Horst (Sint-Pieters-Rode)	B.	toute l'année du matin au coucher du soleil. Entrée: 15 F. - Groupes et Associations: 10 F.
Jehay-Bodegnée	Lg.	du 1er mai au 30 septembre, les samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 18 h. Entrée: château et musée: 60 F. - Château seul: 50 F. - Groupes et Associations: 40 F.
Laarne	Fl. Or.	tous les jours de 9 à 12 et de 14 à 18 h. (sauf le lundi). En janvier, fermé en semaine, Juillet et août, ouvert tous les jours, plus le lundi. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Lavoux-Sainte-Anne	N.	tous les jours de 9 à 18 h. l'été, et de 10 à 18 h. l'hiver. Entrée: 25 F. - Groupes et Associations: 20 F.
Leeuwigem	Fl. Or.	parc seul: tous les week-ends et jours fériés du 15 mai au 15 octobre. Entrée: 20 F. - Groupes et Associations: 10 F. Illuminations château et parc: parc ouvert tous les soirs de mai à octobre de 19 à 23 h. Château: voir liste des châteaux ouverts exceptionnellement.
Le Rœulx	H.	du 1er avril au 15 octobre, sauf les mardis. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Lexhy	Lg.	toute l'année: les samedis et dimanches de 15 à 18 h. Entrée: 30 F. - Groupes et Associations: 20 F.
Mielmont	N.	d'avril à septembre: les samedis et dimanches de 15 à 18 h. Entrée: 30 F. - Groupes et Associations: 20 F.
Modave	Lg.	du 1er avril au 15 octobre: de 9 à 11 et de 14 à 17 h. Entrée: 30 F. - Groupes, Associations et Ecoles: 15 F.
Oydonck	Fl. Or.	6 - 7 - 13 - 14 - 20 - 21 - 22 mai / 3 - 4 - 10 - 11 - 17 - 18 juin / 8 - 9 - 15 - 16 - 21 - 22 - 23 juillet / 5 - 6 - 12 - 13 - 15 - 19 - 20 août / 2 - 3 - 9 - 10 - 16 - 17 septembre de 14 h. 30 à 18 h. Parc: de 9 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: château et parc: 40 F. - 20 personnes; 25 F. - Parc seul: 20 F. - groupe de 20 personnes: 10 F.



Pont-d'Oye	Lux.	week-end de la Pentecôte et le lundi. Du 23 mai au 15 juillet, uniquement pour les groupes. Du 15 juillet au 15 septembre: tous les week-ends de 10 à 12 et de 14 à 18 h.
Rixensart	B.	les samedis, dimanches et jours fériés, du 1er avril à fin octobre, de 14 à 18 h. Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Rumbeke	Fl. Occ.	tous les jours d'avril à septembre. En hiver: les dimanches et jours de fête. Entrée: Château et parc: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F. - Parc seul: 10 F.
Schoonbeek-Beverst	Lim.	du 1er mai à fin septembre, les dimanches de 14 à 18 h. (les autres jours sur demande). Entrée: 40 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Solre-sur-Sambre	H.	de Pâques à la Toussaint: de 10 à 12 et de 14 à 18 h. Entrée: 20 F. - Groupes et Associations: 15 F.
Sponlin	N.	tous les jours de 9 à 12 h. 15 et de 14 à 18 h. 30, de Pâques jusqu'au 30 septembre Entrée: 35 F. - Groupes et Associations: 30 F.
Steen (Anvers)	A.	toute l'année, sauf les lundis. Entrée libre.
Vèves	N.	du 1er avril au 30 septembre de 9 à 12 et de 13 à 18 h.
Palais Royal (Bruxelles)	B.	du 22 juillet au 17 septembre de 9 h. 30 à 16 h.

Châteaux en ruines

Bouillon	Lux.	tous les jours du 1/3 au 30/11; en mars, octobre et novembre: de 9 à 16 h.; du 1/4 au 15/5 et du 18/8 au 30/9: de 9 à 18 h.; du 16/5 au 30/6: de 8 à 19 h., du 1/7 au 1/8: de 8 h. à 20 h. Prix d'entrée: 20 F. - Enfants: 10 F. - Groupes et Associations: 10 F. - Ecoles: 8 F.
Crèvecœur (Bouvignes)	N.	accessible toute l'année. Prix d'entrée: visite libre et gratuite.
Franchimont (Theux)	Lg.	du 1/4 au 30/9: tous les jours de 9 à 18 h. Du 1/10 au 31/3: les dimanches de 10 à 16 h. Prix d'entrée: 20 F. - Groupes: 15 F. - Enfants: 10 F.
La Roche-en-Ardenne	Lux.	depuis le dimanche des Rameaux à fin octobre: tous les jours de 9 à 19 h.; en dehors de cette période: samedis et dimanches de 9 à 19 h. Prix d'entrée: 10 F. - Enfants et groupes: 7 F. - Son et lumière: 20 F. - Enfants: 12 F. - Groupes: 12 F.
Lognes	Lg.	vacances de Pâques: tous les jours de 10 à 17 h. Mai et juin, septembre et octobre: tous les jours de 11 à 17 h. Juillet et août: tous les jours de 10 à 18 h. Prix: adultes: 20 F. - Enfants jusqu'à 12 ans et groupes scolaires de 20 personnes minimum: 10 F. - Groupes de 15 personnes minimum: 15 F. - Guides et chauffeurs: gratuit.
Poivache (Yvoir)	N.	de Pâques au 15/9: tous les jours de 9 à 19 h. Prix d'entrée: 25 F. - Enfants: 15 F. - Associations: 20 F. - Groupes et écoles: 15 F.



wilchar

par Jacqueline BERGHMANS

COIN de verdure, coin de ciel bleu, coin de feu et maison sous les bouleaux. Le domaine solitaire de ce misanthrope qui aime pourtant les hommes. Maison faite de ses mains. Arbres plantés de ses mains. Les mêmes mains qui gravent, dessinent, impriment.

Il faut aller à Wilchar. Wilchar ne va pas à vous. Il ne fréquente pas les salons, ni les endroits à la mode, ni les vernissages. Il ne sollicite pas la critique, ce qui ne l'empêche pas de rêver à une certaine consécration.

Mais, une fois franchie la barrière de méfiance et de réserve farouche derrière laquelle il retranche un cœur d'or, voici que se révèlent la chaleur et la sensibilité d'un homme qui a appris à se fabriquer une philosophie faite de patience et de sagesse. Il n'est pas nécessaire d'interroger longuement Wilchar pour le connaître. Un peu bour-

ru, pas « baratineur » pour un sou, simple, franc, direct. Un homme massif, puissant... vulnérable.

« Conscient du mécanisme de l'évolution de la société dans laquelle je vis, je me suis posé le problème du devenir de l'art de peindre. » La question formulée, Wilchar y a répondu: « J'ai opté pour la cause des hommes et des femmes de ma classe et j'envisage une solution à la satisfaction du peuple dont je suis issu. Mon art veut participer en toute humilité à l'épanouissement culturel et politique du peuple. C'est pour cette raison que je l'appelle: peinture populaire lucide. »

En quelques phrases claires, Wilchar s'est défini, sans hermétisme. Pour lui, l'art est aussi un engagement social, un engagement politique. Son art à lui a délibérément pris parti. Il révèle son

émotion, la part qu'il prend dans le malheur et l'amertume de ses semblables. Il peint, parce qu'il les ressent profondément, la misère quotidienne, la souffrance, l'injustice, la haine. Il déambule dans les rues, dans les tramways, aux abords des usines et, revenu dans son atelier qui domine la vallée comme la cabine du bateau domine la mer, Wilchar arrache au lino qu'il sculpte et grave inlassablement, l'évocation d'un coin de rue, d'une petite gare, d'un visage douloureux, d'un rire d'enfant. Il aime confier son immense admiration pour Daumier, son maître à penser qui, au milieu du XIXe siècle, se montra, dans ses dessins de mœurs, aussi farouche défenseur de la liberté que généreux humaniste, soutenant le faible contre le puissant, critiquant les travers et les engouements d'une époque dont il était un témoin exceptionnellement lucide. Wilchar n'épargne pas davantage la société qui l'entoure et qui le déçoit:

« Le critère bourgeois de la valeur artistique se traduit par des chiffres. Telle vedette, tel artiste ont un talent plus ou moins grand selon leur cote en bourse. Voilà où nous en sommes. Voilà la mesure de la décadence d'un régime. ».

A quoi il oppose son idéalisme orienté vers un art d'expression populaire: « La condition fondamentale de l'exaltation artistique, c'est que la démarche de l'artiste doit trouver un écho au cœur de l'homme social... Le dialogue entre l'artiste et le public populaire est indispensable pour l'éclosion d'un nouveau rythme plastique. En s'intégrant au peuple, l'artiste s'intégrera dans son propre rôle historique. C'est en cela qu'aujourd'hui il sera moderne. »





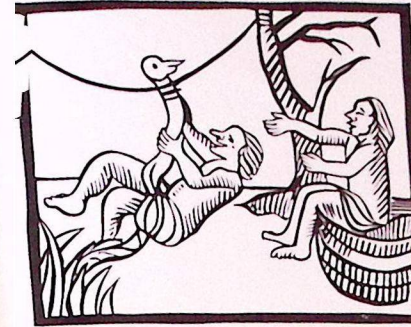
TOVR NO-IEN



VASTENAVONT BIER



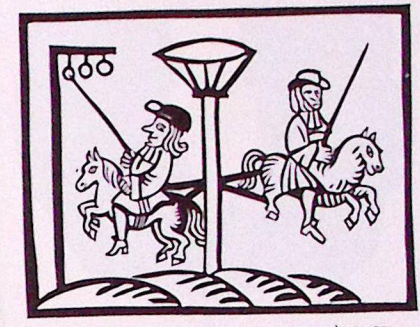
WERPEN DEN GANS



TRECKEN PAL HOK



VASTELAWONT COST



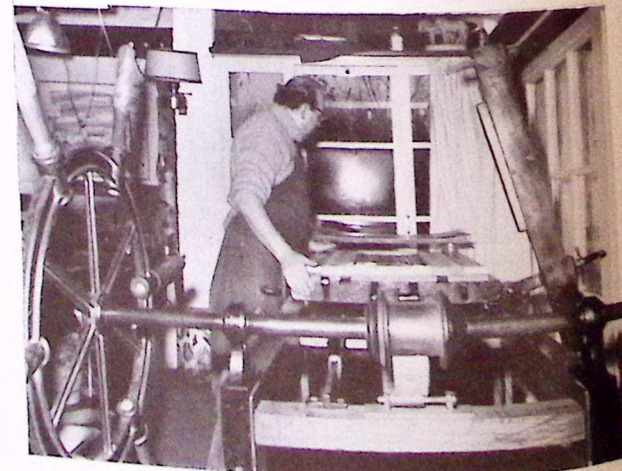
STECKEN DEN RINGCK

Sous une apparente agressivité, l'idéal de Wilchar est fait surtout d'amour pour les hommes et les choses simples. Il veut, dans ses œuvres comme dans ses paroles, être compris d'emblée. Sa technique de graveur, d'ailleurs, s'apparente à celle de l'imagerie populaire: naïveté, simplicité des formes, anecdote. On songe inmanquablement aux plus belles heures de la gravure sur bois du XV^e siècle, autant qu'à un Maserreel si proche de nous, preuve qu'un métier authentique peut traverser les siècles et rester fidèle à lui-même sans que s'émoussent son intérêt esthétique et l'attachement qu'on lui porte.

Forestois, Wilchar a voulu consacrer à sa commune un ouvrage important: 20 planches dessinées, taillées et imprimées sur sa presse à bras ancienne, véritable œuvre d'art elle-même, qu'il

entretient aujourd'hui avec un amour semblable à celui qui a animé, vers 1840, l'artisan créateur de cette pièce unique. Commencé en 1969, l'album forestois de Wilchar sera terminé en 1973 et, d'ores et déjà, le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale ainsi que la Commune de Forest en ont acquis des exemplaires, ce qui confère à l'œuvre de Wilchar un prestige qu'elle mérite assurément. Peut-être finira-t-il par avoir raison. Raison d'un système dont il tente de briser, pour lui-même et pour tous ses frères artistes, le cycle infernal: le mécanisme des manifestations artistiques et leur aspect commercial « Salons — planning — standing — prestige — fichier — hôtes — critique — cote — marchands — profit — gloire — salons — cote — marchands... ».

« La production artistique est intégrée au système de consommation au même titre que le savon à barbe ou la boîte de sardines. » Affirmation de Wilchar que nul ne songe à contester. Ce marché spéculatif qui, né dès la fin du siècle dernier, s'est développé ensuite dans une mesure que notre après-guerre a sans doute portée à son comble, a placé le marchand dans une position privilégiée, au cœur du système d'où il peut exercer bien des contraintes en même temps que faire s'affirmer bien des talents. Il dépend en dernier ressort de l'intransigeance ou de la faiblesse de l'artiste de se soumettre ou de s'opposer aux pressions du marché et du public, comme dans n'importe quel système. Quant à l'opposition entre la culture populaire et la culture bourgeoise, que



Wilchar dénonce avec une fougue sincère et pure, peut-être est-elle en voie de devenir plus superficielle que profonde. Il est probable que, sous les formules polémistes les plus véhémentes se cache un malentendu anachronique qui, petit à petit, se dissipe pour faire place à une conception à la fois plus efficace et plus large de la création artistique: l'artiste est à sa place partout, dans tous les milieux, dans toutes les sociétés, et sa liberté d'expression garantit notre liberté à chacun d'entre nous. Quel piège pour l'individu, en effet, que sa propre intolérance! Il resterait à trouver le type de liaison idéal entre l'artiste et la société, liaison particulièrement difficile à établir lorsqu'il s'agit d'un artisan-commerçant indépendant, qui négocie lui-même sa marchandise, sans intermédiaire. Wil-

char, qui ne perd jamais le sens de l'humour, a, sur le problème de l'exposition, des vues bien personnelles:

EXPOSER:

- attendre la date
- attendre l'imprimeur
- attendre l'encadreur
- attendre le camionneur
- attendre le vernissage
- attendre le visiteur
- attendre le critique
- attendre le journal
- attendre la demande
- attendre la vente
- attendre le succès
- attendre l'insuccès
- attendre de 10 à 12
- attendre de 2 à 6
- attendre l'ami qui vient
- attendre l'ami qui ne vient pas

- attendre le jour
- attendre la nuit
- attendre aujourd'hui
- attendre demain
- attendre dehors
- attendre dedans
- attendre pour tout
- attendre pour rien
- attendre le vent
- attendre la mouche
- attendre 10 jours
- attendre 10 ans
- attendre enfin
-
- que vienne la fin

Ci-dessus, gravures sur lino inspirées de vieux dictons populaires.

Ci-dessous, de l'encre à l'impression, les différentes phases de la naissance d'une nouvelle planche.



L'ORDRE DU MERITE BRABANÇON

par Ivo SUETENS



Plaque de grand-officier (or)

Plaque de grand-officier (argent)



La législation belge reste muette au sujet des décorations octroyées par les communes et provinces ou par d'autres institutions publiques, pour ne rien dire des organismes privés. En fait, notre constitution confère au Roi seul le droit de décerner des ordres militaires. Les distinctions civiles ne sont pas mentionnées, leur existence peut être sous-entendue. Ce dernier point de vue a été adopté par le Parlement lorsqu'il vota la loi du 11 juillet 1832 portant création de l'Ordre de Léopold. Le plus ancien ordre belge ne devait à l'origine récompenser que des services militaires. Après des débats préliminaires très animés, il a finalement été fondé pour souligner aussi bien les mérites civils que les services militaires. Il ressort des rapports parlementaires de ces débats que les membres du Parlement ont finalement admis le principe qu'il fallait tenir compte de ce que la Constitution prescrivait mais non de ce qu'elle passait sous silence. La création de l'Ordre de Léopold récompensant les services civils et militaires constitue donc un précédent qui ouvre la voie à toutes les créations postérieures de décorations civiles. Mais nous ne connaissons toujours aucune mention de distinctions à créer ou à octroyer par d'autres institutions que l'Etat.

Néanmoins, de telles distinctions existent de même que celles établies par des organismes privés. Du point

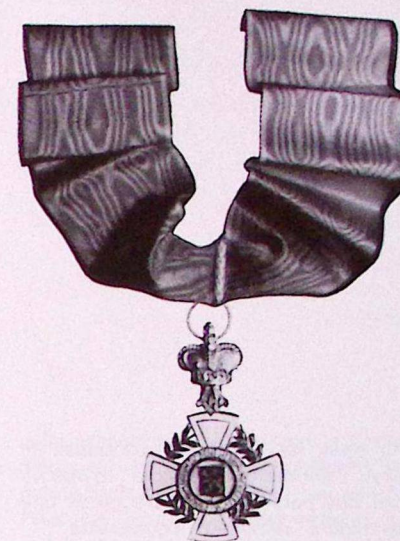
de vue du droit administratif nous pouvons considérer qu'elles sont régies par les articles 19 et 20 de notre Constitution qui garantissent respectivement la liberté de réunion sans autorisation préalable et la liberté d'association sans mesure préventive. Nous en trouvons la preuve dans l'existence des nombreux ordres de chevalerie, qui prennent la forme d'A.S.B.L. pour atteindre leur but, but qui n'est le plus souvent que l'exploitation et la satisfaction de la vanité de leurs membres. Les organisateurs de tels ordres rédigent des statuts d'un idéalisme ronflant mais qui en fait n'offrent que peu de signification bien qu'ils soient légaux.

Quoi qu'il en soit, ces fondations, ces entreprises nous laissent des documents, des témoignages écrits ou autres qui, si douteux qu'ils soient, forment toujours une base pour des études à venir. Ce n'est pas toujours le cas, même pour une grande partie des décorations semi-officielles. Beaucoup s'établissent sans qu'on trouve dans la législation la moindre trace de leur caractère légal ou réglementaire, mais encore moins de leur interdiction. Dans les limites de cet exposé nous ne nous étendrons pas sur les décorations décernées, ou mieux « distribuées », par des organismes privés ou même par des particuliers. La plupart de ces décorations s'obtiennent tout simplement en devenant membre de l'association qui les décerne.

Tout autre est la situation d'une catégorie de distinctions où nous trouvons la distinction honorifique qui constitue le sujet de cette étude. Beaucoup de décorations communales, provinciales ou d'autres décorations que nous pouvons intituler semi-officielles apparaissent à une époque où les communes et les villes possédaient des unités de garde civique ou disposaient d'un corps de pompiers armés. Les décorations décernées à ces unités prenaient donc un caractère militaire plus ou moins prononcé. A vrai dire, personne n'ignore que les militaires occupent une position privilégiée en matière d'octroi de décorations. Nous avons déjà mentionné le projet initial d'un ordre exclusivement militaire, projet que l'opposition parlementaire fit, à vrai dire, échouer. Depuis, plus d'une décoration a été créée pour récompenser les mérites civils mais tel n'est pas le cas de nos trois ordres nationaux, l'Ordre de Léopold, l'Ordre de la Couronne et l'Ordre de Léopold II. C'est ainsi que des institutions officielles et semi-officielles ont établi leurs propres distinctions pour service civil en dehors de celles décernées par le Gouvernement. Il n'existe pratiquement plus aucune administration provinciale, plus d'administration communale, plus d'évêché qui ne dispose pas de sa propre décoration, croix d'honneur ou médaille de service, portable ou non. Beaucoup d'autorités estimaient en effet que trop de leurs

collaborateurs ne pouvaient accéder aux ordres nationaux et devaient se contenter de la Décoration civique pour ancienneté. Il n'est donc pas extraordinaire que la province de Brabant ait aussi franchi ce pas et établi sa propre distinction en faveur des personnes ayant bien mérité du Brabant. Par contre, cette distinction possède une caractéristique que nous pouvons considérer comme unique dans l'histoire des distinctions belges semi-officielles. En effet, de toutes les administrations seule celle de la province de Brabant ne se contente pas d'une croix banale ou d'une médaille ordinaire, mais elle a fondé un ordre du mérite digne de la longue, riche et glorieuse tradition de l'ancien duché de Brabant, berceau de la Belgique actuelle. En créant son ordre du mérite le Conseil provincial du Brabant ne cherchait pas à se rattacher à une tradition. Nous ne connaissons pas d'ordre de chevalerie propre à l'ancien duché de Brabant, ce qui ne signifie pas d'ailleurs qu'il n'en existe pas. L'Ordre de l'Etoile du Brabant, fondé dans le grand-duché de Hesse, le 24 juin 1914, par le grand-duc Ernst-Ludwig, rappelait l'origine de la famille grand-ducale (1), mais n'avait par ailleurs rien de commun avec notre province ou avec l'ancien duché de Brabant.

Pourquoi le Conseil provincial du Brabant a-t-il créé une distinction aussi remarquable que l'Ordre du mérite brabançon et a-t-il ainsi ajouté toute une



Commandeur

série de décorations à la liste déjà si bien fournie des décorations belges officielles? En dehors des ordres de chevalerie, mieux nommés ordres de mérite, nous comptons en Belgique environ 25 distinctions honorifiques de caractère civil. Cependant certaines de ces décorations sont réservées à des catégories de personnes bien déterminées, ou encore elles ne présentent ou ne présentent qu'un caractère limité et temporaire. Les agents et les fonctionnaires du secteur public, Etat, Province et Commune, disposent de la Décoration civique pour ancienneté qui comprend deux croix et trois médailles. Ils peuvent encore obtenir dans certaines fonctions des décorations dont la moins importante est la médaille de bronze de l'Ordre de la Couronne. Ces décorations sont octroyées suivant un plan assez confus sur lequel nous ne pouvons pas nous étendre dans cette étude. Ces éléments font que la Province de Brabant a jugé opportun de créer sa propre décoration entièrement nouvelle, pour honorer les mandataires provinciaux, les fonctionnaires et les agents. En outre, les autorités provinciales trouvent ainsi l'occasion de décerner des distinctions à des mandataires provinciaux ou à des fonctionnaires étrangers à l'occasion des contacts qui s'établissent, sur-

tout dans les cas où il paraissait et paraît encore impossible d'obtenir pour ces personnalités étrangères une distinction nationale équivalente. L'Ordre du mérite brabançon a été créé sur proposition de la Députation permanente du Conseil provincial et par un arrêté du Conseil provincial le 8 octobre 1964. L'arrêté dit que l'Ordre du mérite est nécessaire pour honorer ces personnes qui, de par leur mandat, leur fonction ou pour toute autre raison, ont rendu des services importants à la province du Brabant. Les précisions apportées à l'arrêté original de création par les arrêtés du 26 octobre 1965 et du 25 avril 1967 concernent les modalités d'attribution aux mandataires provinciaux et aux fonctionnaires provinciaux des grades les plus élevés. L'Ordre du mérite brabançon compte six classes (2): grand-croix, grand-officier, commandeur, officier, chevalier et médaille. Ces classes se divisent à leur tour, les cinq premières en croix d'or et croix d'argent, la sixième en palmes d'or et d'argent et en médailles d'or, d'argent et de bronze.

Le bijou de l'Ordre du mérite brabançon est une croix de Rupert, émaillée de blanc, sur les bras un filet court le long du bord de la croix. Une branche de lauriers émaillée bleu (3) se place à gauche et à droite du centre de la croix entre ses bras. Ce centre se compose d'un médaillon aux armes du Brabant, un lion d'or à la langue et aux griffes rouges (4), entouré d'une bande qui porte en relief la devise de l'ordre *PRAEMIUM DATUM CUI BENE MERI-*

Médaille d'or



TUS DE BRABANTIA. Un ornement en forme de feuille se fixe à la partie supérieure du bras vertical de la croix. La croix pend par l'intermédiaire de cet ornement et d'une charnière à une couronne ducale dont le globe est percé pour maintenir la bélière. Les parties métalliques sont dorées ou argentées selon la catégorie de la décoration.

La catégorie des palmes consiste simplement en une palme d'or ou d'argent apposée sur le ruban de la médaille correspondante, c.-à-d. la palme d'or pour la médaille d'or, la palme d'argent pour la médaille d'argent. La médaille elle-même est uniface, ronde et consiste en fait en un agrandissement du médaillon de la croix pourvu du même système de suspension, à savoir un ornement en forme de feuille et une couronne. Ici aussi les parties métalliques sont dorées, argentées ou de bronze. Le ruban de l'Ordre du mérite brabançon est rouge vermillon avec un fin liséré jaune à gauche et un noir à droite.

L'Ordre se porte de la même manière que les ordres nationaux belges. Les grand-croix portent une croix de l'Ordre de 60 mm attachée à une écharpe de 110 mm de large qui va de l'épaule droite à la hanche gauche. En outre, ils portent une plaque de 90 mm sur le côté gauche de la poitrine. Les grands-officiers portent également sur le côté gauche de la poitrine une plaque de forme différente de celle des grand-croix et qui ne mesure que 85 mm. Pour les commandeurs les bijoux de l'Ordre se composent d'une croix de 50 mm portée en sautoir à une

cravate de 50 mm de large. Les officiers de l'Ordre du mérite brabançon portent sur la poitrine une croix de 40 mm attachée à un ruban de 36 mm, surmontée d'une rosette de la même couleur que le ruban. La croix de chevalier enfin ne mesure que 35 mm et se suspend également à un ruban de 36 mm de large, sans rosette cependant.

Quant aux plaques pour les plus hautes classes de l'Ordre du mérite brabançon celle des grand-croix se compose de la croix de l'Ordre émaillée blanche, placée sur une plaque ronde taillée en diamants, dorée ou argentée suivant la catégorie octroyée. Quatre flammes partent du milieu de la croix se plaçant entre ses bras. Le médaillon central est un agrandissement de celui de la croix de l'Ordre (5). La plaque des grands-officiers est une croix de l'Ordre agrandie mais non émaillée. A la place des branches de lauriers nous trouvons entre les bras de la croix cinq rayons d'or ou d'argent. Le médaillon central, identique à celui des grand-croix, est également doré ou argenté.

Contrairement à l'usage, l'arrêté de création décrit également les rosettes et les rubans-miniatures qui peuvent être portés le cas échéant à la boutonnière. Pour les décorations belges officielles ces insignes ne sont jamais décrits, parce qu'il n'existe aucune réglementation en cette matière. En Belgique, le port de diminutifs n'est ni interdit ni autorisé par la loi. Il s'ensuit que nous rencontrons les miniatures les plus fantaisistes. Le port des insignes de boutonnière pour l'Ordre du mérite brabançon est identique à



celui prescrit en France pour la Légion d'honneur et qui s'est également implanté dans notre pays où il est toléré. Pour les grand-croix cet insigne est une rosette sur une barrette en or, pour les grands-officiers une rosette sur une barrette mi-argent, mi-or, pour les commandeurs une barrette en argent surmontée de la rosette, pour les officiers une rosette seule et pour les chevaliers, les palmes et les médaillés le ruban seul avec selon le cas une palme ou une couronne ducale en miniature.

Les critères d'attribution de l'Ordre du mérite brabançon sont établis très soigneusement et nous pouvons être assurés que personne n'a été oublié. Les ayants-droit se répartissent en différentes catégories. Nous distinguons ainsi le président du Conseil provincial, les membres de ce Conseil et les membres de la Députation permanente du Conseil provincial, le gouverneur de la Province et les commissaires d'arrondissement, les décorés à titre personnel ou privé (6) et pour finir les membres du personnel de l'Administration provinciale subdivisés en personnel administratif et technique, enseignant, médical, scientifique et le reste du personnel, c.-à-d. les agents dont le grade n'est pas précisé dans les tableaux explicatifs. Pour le personnel enseignant, on distingue les instituteurs et les professeurs de l'enseignement normal et technique et parmi ces derniers ceux qui possèdent ou non un diplôme universitaire. L'Ordre du mérite brabançon est dé-

Palmes d'or

cerné par la Députation permanente du Conseil provincial qui ne l'attribue qu'après avoir pris l'avis de la Commission consultative de l'Ordre. Cette Commission se compose du secrétaire et du questeur du Conseil provincial; la présidence en est assumée par le président du Conseil provincial et la vice-présidence par le vice-président du même Conseil. Le fonctionnaire qui sert de secrétaire administratif au bureau du Conseil provincial sert également de secrétaire à la Commission consultative. La Commission de l'Ordre ne donne pas seulement des avis en matière d'attribution, elle fournit également des rapports motivés à la Députation permanente du Conseil provincial au sujet des décorés indignes ou frappés d'une condamnation pénale pour que, le cas échéant, ils puissent être exclus de l'Ordre du mérite brabançon comme le prévoit l'article 10 de l'arrêté de fondation (7). Les nominations et les promotions aussi bien que les exclusions sont obligatoirement publiées dans le Mémorial administratif de la province.

Contrairement à ce qui se passe pour les décorations nationales belges dont les bijoux ne sont pas offerts aux intéressés par le Gouvernement, l'Administration provinciale du Brabant offre aux décorés non seulement le brevet de la distinction qu'ils ont obtenue, mais aussi la décoration elle-même. Pour les mandataires provinciaux, la remise des décorations se passe au cours de la séance annuelle extraordinaire du Conseil provincial en février-mars. Les



Chevalier (or)

fonctionnaires et les agents de l'Administration provinciale reçoivent leurs décorations à l'occasion de la clôture du Conseil provincial chaque année en octobre. Les personnalités étrangères sont décorées lors de cérémonies organisées pour la circonstance.

L'Ordre du mérite brabançon des classes de grand-officier à médaille de bronze a déjà été décerné environ 1000 fois. Un huitième de ces décorations a été attribué à des personnalités étrangères. Il n'échappera pas au lecteur que la grand-croix ne paraît pas dans ces attributions. En fait, la grand-croix de l'Ordre du mérite brabançon n'a pas encore été attribuée à ce jour et les bijoux n'ont même pas été exécutés. Conformément aux statuts, seul le gouverneur de la Province peut obtenir cette décoration, et seulement la grand-croix en argent. En outre, il ne l'obtient qu'au moment de sa mise à la retraite, et s'il compte à ce moment 25 ans de fonction.

Le Gouvernement provincial du Brabant a choisi pour la grand-croix en or une destination très spéciale. Bien que ce cas ne soit pas précisé par les statuts, le Gouvernement provincial du Brabant n'attribuera la première grand-croix en or qu'au fils aîné du Roi, qui sera en même temps prince-héritier et porteur du titre de Duc de Brabant (8). Pour conclure nous voudrions souligner que l'Ordre du mérite brabançon en dépit du silence observé en cette matière par notre législation nationale, pose un jalon, jalon qui en fait une des plus prestigieuses décorations belges semi-officielles parmi toutes celles créées jusqu'à présent. Devant la dé-

valuation toujours plus grande au cours de ces dernières années (9), l'Ordre du mérite brabançon se distingue de l'ensemble des décorations belges, d'une part, par ses critères stricts d'attribution en matière d'ancienneté et, d'autre part, par l'accent mis sur la notion du mérite.

(1) Heinrich das Kind (Henri l'enfant), 1244 — 1308, fut ainsi surnommé parce qu'il arriva en Hesse à l'âge de 3 ans. Il était le fils de Sophie de Brabant, fille de Louis le Pieux ou le Saint, qui prit le titre de « Landgrave » et régna de 1263 à 1308. Il est l'ancêtre de toutes les branches de la famille régnante de Hesse.

(2) L'arrêté de création parle de six grades ce qui est inexact. Les ordres de chevalerie et de mérite se divisent en classes. Les ordres de chevalerie les plus anciens ne sont jamais divisés en classes de différents niveaux, une telle division s'opposant au principe même de la chevalerie. La division en classes apparaît lors de la fondation des ordres de mérite, fondation qui se situe à la fin du XVIIe siècle. Le plus ancien exemple de ces ordres de mérite divisés en classes est probablement l'Ordre militaire de Saint-Louis créé par le roi Louis XIV en 1693. La division en classes de cet ordre servit de modèle à presque tous les ordres de mérite fondés ultérieurement.

(3) L'arrêté de création parle seulement d'un rameau de lauriers sans spécifier la couleur et l'on pouvait logiquement en conclure que si ce rameau doit être coloré il doit être vert. On admet cependant que la couleur violette a été choisie pour éviter toute confusion avec l'Ordre de Léopold.

(4) Sur les croix de chevalier et d'officier, ainsi que sur les médailles, ces détails ne figurent pas pour des raisons techniques. Le lion est ici indifféremment en or ou en argent. En ce qui concerne les armes de la province de Brabant l'arrêté royal du 17 mai 1837 prescrit qu'elles seront les mêmes que celles du Royaume décrit dans le même arrêté comme « de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules ». Ces armes étaient celles du duché de Brabant qui figuraient dans les armes de Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Philippe le Beau, Charles Quint, Philippe II et dans celles de leurs successeurs. Après 1815, elles furent reprises par la province de Brabant et, après 1830, adoptées sans changement pour le royaume de Belgique.



(5) Nous empruntons cette description à l'arrêté de création puisque ni les étoiles ni les croix de cette classe de l'ordre n'ont déjà été fabriquées pour des raisons que nous exposerons plus loin.

(6) Dans cette catégorie nous trouvons les personnalités belges et étrangères qui ont rendu service à la province de Brabant ou que le gouvernement provincial veut honorer spécialement.

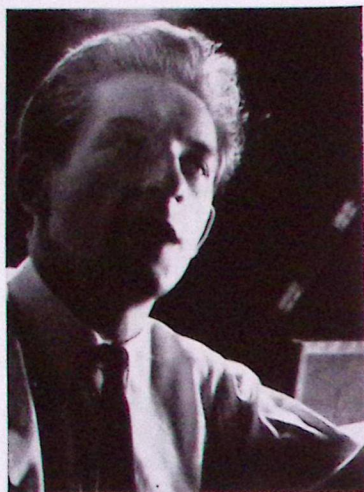
(7) Il est regrettable que dans la très grande majorité de statuts d'ordres figurent des clauses d'exclusion. Comme les décorations sont toujours conférées pour des mérites passés, il nous semble illogique qu'un manque ultérieur annule ces mérites! Dans ce contexte nous pensons à un cas analogue en France où le Conseil de la Légion d'honneur devait décider du retrait de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire d'un ancien héros de la guerre à cause de ses soi-disant indignités. Un des conseillers demandait alors s'il ne serait pas souhaitable que la personne condamnée rende aussi ses cicatrices...

(8) L'arrêté royal du 16 décembre 1840 attribue le titre de Duc de Brabant au Prince Léopold qui était alors le fils aîné de Léopold Ier et qui devait devenir le roi Léopold II. Le même arrêté décidait qu'à l'avenir le fils aîné du Souverain porterait toujours le titre de Duc de Brabant et qu'à défaut de fils aîné le titre reviendrait à l'aîné des petits-fils. L'arrêté royal du 12 juillet 1859 décida que l'aîné des petits-fils serait Comte de Hainaut. Tel était le cas du prince Baudouin qui obtint ce titre par arrêté royal du 10 septembre 1930 à condition de l'abandonner au moment où il deviendrait Duc de Brabant, ce qui arriva lorsque son père le prince Léopold, Duc de Brabant, monta sur le trône, en février 1934, devenant le roi Léopold III.

Nous pouvons en déduire que l'octroi de ce titre est une affaire d'ordre plutôt familial, que le Duc de Brabant est toujours également le successeur au trône mais que le contraire n'est pas toujours vrai. Le roi Albert avant son avènement portait le simple titre de prince de Belgique comme fils du comte de Flandre, frère du Roi tandis que notre actuel prince-héritier, le prince Albert, est prince de Liège et ne pourra jamais devenir Duc de Brabant, cfr. l'arrêté royal du 16.12.1840.

(9) Nous nous contentons de mentionner ici le procédé risible des « promotions » en usage pour les Ordres nationaux.

Officier (or)



Félix Snyers; président de la Société J.S. Bach répond aux questions que lui pose Alice Libert.

LA SOCIÉTÉ JOHANN SEBASTIAN BACH de Belgique

par Alice LIBERT

Il y a deux ans que nous avons été amenée à faire la connaissance de Félix Snyers, compositeur, claveciniste et organiste titulaire de la jolie église Saint-Nicolas, au centre de la ville de Bruxelles. C'était à l'issue d'un concert de Noël au programme duquel figuraient, entre autres, des œuvres de J.S. Bach. Nous venions féliciter ce fidèle interprète du Cantor de Leipzig et, au cours de la conversation, nous apprîmes que les grandes orgues romantiques de cette église n'étant plus en état de fonctionner normalement seraient supprimées. Déplorant cette pénible situation le musicien en vint à parler des possibilités de vulgarisation qui s'offrent dans le domaine musical.

C'est ainsi qu'il avait fondé, en 1967, la Société J.S. Bach de Belgique avec la collaboration d'une poignée de musiciens et mélomanes. Cette jeune société avait d'ailleurs déjà fait ses preuves par une activité de bon aloi: publication d'un bulletin périodique avec informations sur la musique d'orgue, les disques nouveaux, etc., excursions touristiques, visites d'anciennes orgues dans le Brabant, création d'une chorale et organisation d'un Festival de Juillet à Bruxelles.

Voulant en savoir davantage nous venons d'interviewer M. Félix Snyers, le président-fondateur de cette sympathique phalange de musiciens dont les activités méritent d'être connues et aussi encouragées, puisqu'elles sont axées uniquement sur la diffusion de

la musique et l'amélioration des loisirs.

— Félix Snyers, dites-nous comment est donc née votre Société J.S. Bach et dans quel but a-t-elle été formée?

— Me souvenant de la solitude dans laquelle se trouve tout élève du Conservatoire qui s'en va vers la vie, diplôme sous le bras, et constatant avec quelle satisfaction que de nombreux « fidèles » m'entouraient au jubé de Saint-Nicolas où je tenais les orgues depuis 1960, l'idée m'est venue de sortir de ma solitude et de réunir tous ceux qui par leur présence au jubé venaient m'encourager. Créer un cercle musical était mon but et mon projet rencontra l'approbation de nos dix-huit premiers membres. La réunion se fit chez moi et trois propositions furent faites: constituer un petit cénacle pour analyser et propager la musique contemporaine; former un cercle musical privé ou, enfin, créer un mouvement J.S. Bach. Ce fut ce dernier point qui recueillit l'adhésion de tous. Et ceci n'avait rien de bien étonnant quand on songe que la plupart des participants à cette réunion fréquentaient le jubé de Saint-Nicolas où, évidemment, parmi la musique sacrée, J.S. Bach trouve toujours une place d'honneur.

Les bases de notre groupement étaient ainsi jetées et c'est, bien malgré moi, que je dus en accepter la présidence. L'élection d'un vice-président, et d'un trésorier consolida la charpente de notre société devenue peu après officiellement une A.S.B.L., selon le terme con-

sacré. Ce fut là le départ d'une belle et grande aventure qui dure depuis quatre ans.

— Une fois formée, quelles furent les activités de la Société J.S. Bach. Comment avez-vous recruté les autres membres?

— La toute première activité fut une conférence de presse qui fut un fiasco. Eh oui! Mais le désir ardent de réussir et ce feu sacré, qui nous animait tous au point de minimiser cet échec, nous permirent d'aller au devant des épreuves. Et bientôt notre bulletin annonçait un concert Bach, une conférence et une soirée-débat. Inutile de dire que la diffusion de notre bulletin parmi les premiers membres nous attira de nouveaux membres. Le système de la « boule de neige », quoi! Et ainsi nos espérances ne furent guère déçues.

— Dites-nous si l'existence de cette petite communauté de disciples de Bach est soutenue par des subsides quelconques, car j'imagine que la situation financière d'une telle entreprise pose des problèmes?

— Vous n'ignorez pas qu'un groupement quelconque pour qu'il soit officiellement reconnu doit avoir fait ses preuves. C'est bien pourquoi la Société J.S. Bach a dû se contenter des modestes cotisations de ses membres avant de prétendre à un soutien quelconque. Aussi bien ses activités n'ont jamais pu être organisées qu'en fonction de ses maigres moyens alors que des projets merveilleux restent encore en veilleuse

dans leurs fardes, faute de pouvoir les réaliser convenablement. Mais tant qu'il y a vie... n'y a-t-il pas espoir...?

— Vos Festivals de Juillet ont certes connu un certain retentissement puisqu'ils ont même suscité des commentaires dans la presse, et souvent élogieux. Mais croyez-vous que la formule adoptée ne devrait pas être quelque peu revue, tant pour le rythme des concerts (un tous les deux jours) que pour le choix des programmes et des interprètes? Il y a toujours un danger de saturation à opérer de la même manière.

— Je vous répondrai immédiatement que notre premier Festival fut organisé, en 1970, dans le but unique de sauver les orgues de l'église St-Nicolas. L'instrument avait été « condamné ». C'était du moins l'avis d'un expert qui n'a jamais « touché » ou « vu » les orgues en question, et je tiens à le souligner. Il fallait donc faire une opération « choc »: 16 concerts au cours desquels les grandes orgues romantiques de Saint-Nicolas furent chaque fois à l'honneur. Précisons ici que, en 1958, elles avaient été restaurées pour la somme de 500.000 F; pareille dépense ne pouvait avoir été faite pour rien... Et la restauration nouvelle qui s'imposait en 1970 valait d'être entreprise. Finalement la fabrique d'église me fit confiance et la remise en état de l'instrument est actuellement en cours. Notre deuxième Festival, un peu calqué sur celui de 1970, recueillit un joli suc-



Maria Thomas dirigeant la Chorale J.S. Bach.

cés, mais rappelons-nous bien que seule la recette recueillie à la sortie des concerts pour « frais d'organisation » (des dons bénévoles des auditeurs) constituait le viatique de notre entreprise. C'est vous dire combien la chose était aventureuse... Quant à l'avenir, 1972, il constitue un grand point d'interrogation.

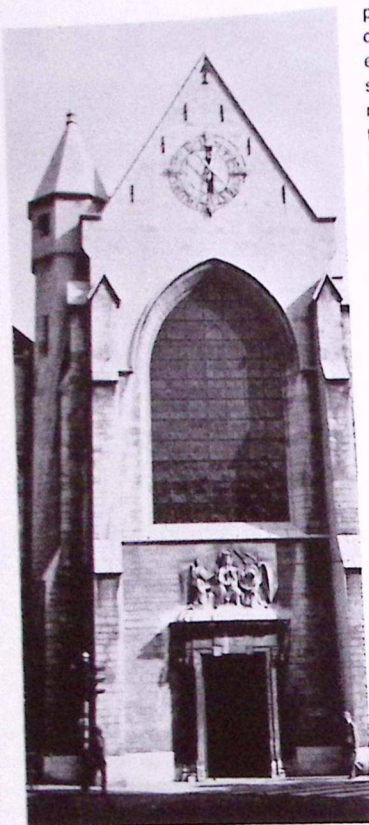
L'AVENIR?

— Si angoissant que cela?

— Non, mais il faut tenir compte de ce que d'une part le côté profane de nos concerts ne convient toujours pas au respect de la pastorale de l'église, car on ne peut offrir éternellement de la musique sacrée. D'autre part nous ne pouvons plus continuer à tabler sur l'amitié et la générosité des interprètes. Mais comme Bruxelles ne propose vraiment rien aux touristes pendant la période de juillet et d'août, nous comptons poursuivre notre effort, mais, cette fois, en ayant recours aux instances officielles. (1)

— Puisse votre appel être entendu, nous vous le souhaitons bien cordialement. Comptez-vous, dans l'éventualité de la réussite de votre démarche, faire encore appel à des groupements étrangers à la Société Bach elle-même. Ce genre de participation semble amener davantage de monde et cela se conçoit; plus les participants sont nombreux, plus l'auditoire est important, chaque groupe emmenant avec lui ses « fans »?

— Votre question est pertinente et en tant que président je tiens à vous répondre, sachant bien que j'engage totalement ma responsabilité: avant d'élargir notre programme à des groupements étrangers il convient de fortifier nos positions, de renforcer nos moyens financiers. Actuellement notre société peut résister à toutes les embûches et j'en suis particulièrement heureux puisqu'il s'agit d'une politique personnelle que j'ai menée depuis le début afin d'abord, de me tester en tout premier lieu, — de tester mes capacités bien entendu, — d'éprouver celles de mes dévoués collaborateurs et de rectifier le « tir » de ce que nous nous sommes proposés au départ. En bref, la Société J.S. Bach a favorablement surmonté sa crise de croissance. Elle a terminé sa



L'église Saint-Nicolas, à Bruxelles, où se sont déroulées, en 1970 et 1971, les deux premiers festivals organisés par la Société J.S. Bach.

maladie et aujourd'hui sa valeur et sa solidité peuvent l'amener à voir plus grand, à élargir notablement son horizon... à condition, évidemment, de pouvoir résoudre le problème des finances. La Société Bach ne cherche pas une renommée gratuite mais, au contraire, une dénomination associée à une valeur authentique. Et je crois que son heure est arrivée.

— Nous avons apprécié la qualité des programmes offerts au Festival de 1971, et aussi leur variété. Que comptez-vous faire dans ce domaine la saison prochaine?

— Soutenus par les instances officielles nous pourrions réaliser un agenda très intéressant dont la primeur sera réservée aux autorités précitées. En principe, il y aura seize concerts ré-

partis sur les mois de juillet et d'août: orgue, clavecin, piano, récital de chant et de poésie, orchestre de chambre ou symphonique. Quant aux artistes, en majorité, des Belges. Mais, répétons-le, tout cela est subordonné à l'aide que les autorités estimeront pouvoir nous accorder. Il ne faut pas que Bruxelles demeure l'enfant pauvre des concerts et manifestations organisés dans le cadre de l'expansion touristique, enfant pauvre, eu égard à ce qui se fait en province, en période de vacances.

LA CHORALE

— Votre chorale qui à chaque Festival et au cours de plusieurs concerts a récolté de jolis succès est-elle formée de chanteurs professionnels et sous quelle direction est-elle placée?

— J'ai eu la chance de pouvoir placer la chorale sous la direction de Mme Maria Thomas, une musicienne éprouvée; lauréate des conservatoires de Gand et de Bruxelles, elle se consacra surtout à l'enseignement et plus particulièrement à la direction chorale. Elle a même édité un recueil pour l'étude du chant d'ensemble. Quant à l'équipe qu'elle conduit, elle est composée de musiciens formés et de mélomanes, dont le dynamisme et le souci de bien faire sont confirmés à chaque répétition hebdomadaire. Et je me félicite d'avoir réuni ceux-ci car leur application est telle que leur prestation peut être mise en balance avec celle des professionnels que nos moyens ne nous permettraient d'ailleurs pas d'engager.

— Le prochain Festival se fera-t-il encore à l'église Saint-Nicolas?

— Nous désirons amplifier notre programme et il est certain que pour ce faire certains concerts se donneront ailleurs que dans une église. Mais ceci n'empêche pas que l'orgue aura toujours sa part dans nos programmations. Je le répète: notre but est d'être un moyen de diffusion de la bonne musique et de mettre en valeur les bons interprètes de chez nous et d'ailleurs et aussi de doter Bruxelles d'un agenda artistique pendant les vacances.

(1) Au moment où cette interview fut faite, M. Cooremans, bourgmestre de Bruxelles n'avait pas encore communiqué ses projets d'organisations diverses pour la Grand-Place et Bruxelles.



L'itinéraire-promenade au cœur et à la périphérie de la coquette et sémillante ville de Wavre, que nous avons tracé dans cette esquisse, est purement exemplatif et n'a nullement la prétention de conduire le touriste dans les plus petits recoins de Wavre, qui en dehors de son noyau urbain, s'étire sur quelque 10 km où alternent champs, prés, boqueteaux, fermes, manoirs, villas et zones résidentielles.

MOYENS D'ACCES POUR PIETONS

Au départ de Bruxelles: Train direct (161) Bruxelles-Namur. Descendre à Ottignies, puis Train (139) Ottignies-Louvain.

De Bruxelles, possibilité également de joindre Wavre par la ligne d'autobus (543) Bruxelles (Quartier Léopold)-Wavre-Eghezée.

Au départ de Charleroi: Train (140) Charleroi-Ottignies, puis Train (139) Ottignies-Louvain.

Au départ de Louvain: Train (139) Louvain-Ottignies ou Autobus (337) Louvain-Wavre.

Au départ de Namur: Train (161) Namur-Bruxelles. Descendre à Ottignies, puis Train (139) Ottignies-Louvain.

Au départ de Nivelles: Autobus (141a) Nivelles-Ottignies, puis Train (139) Ottignies-Louvain. Pour tous renseignements complémentaires concernant les heures de départ, d'arrivée et de correspondance des trains et autobus mentionnés ci-dessus, nous invitons nos lecteurs à consulter le dernier Indicateur Officiel de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et l'Indicateur de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

VOIES D'ACCES POUR AUTOMOBILISTES

Au départ de Bruxelles: Tronçon Auderghem-Wavre de l'autoroute E. 40 (Bruxelles-Namur-Luxembourg).

Variante recommandée: A Notre-Dame-au-Bois (Jezus-Eik), quitter l'autoroute E. 40 et suivre l'ancienne route (N. 4), qui, si elle allonge le parcours de 2 km, permet, en revanche, au touriste de découvrir, au passage, les charmes indéniables de l'importante agglomération d'Overijse.

Au départ de Louvain: N. 51 jusqu'à Hamme-Mille, puis, à droite, N. 37.

Au départ de Namur: N. 4.

WAVRE

par Yves BOYEN

Au départ de Nivelles: N. 37 par Genappe et Ottignies.

* = monument, site ou œuvre d'art remarquable

BRUXELLES-WAVRE PAR OVERIJSE

Une randonnée touristique, étant par son esprit même, l'antipode d'une épreuve contre la montre, nous conseillons vivement aux automobilistes prenant la route au départ de Bruxelles de joindre Wavre par Overijse. Les petits inconvénients d'un parcours moins roulant seront largement compensés par les nombreux points d'intérêt que réserve ce trajet. Quitter Bruxelles par la *chaussée de Wavre*, qui coupe la *Forêt de Soignes*, un des derniers lambeaux (4.350 hectares environ) de l'antique forêt charbonnière.

Réputée pour la majesté de ses hêtres qui occupent d'ailleurs les 4/5 de sa surface, la Forêt de Soignes abrite en outre diverses espèces dont les plus répandues sont le chêne, l'érable, le frêne et le bouleau pour les feuillus et le pin et le mélèze pour les résineux.

A la sortie de la forêt, quitter l'autoroute E. 40 en s'engageant, à droite, dans la bretelle, puis, à gauche, par le pont surplombant l'autoroute, gagner le hameau de *Notre-Dame-au-Bois* (en néerlandais: Jezus-Eik), dépendance de la commune d'Overijse.

OVERIJSE

Commune la plus étendue du Brabant (environ 4.500 hectares pour une population de 16.242 habitants au 1er janvier 1971), Overijse est également, avec ses 15.000 serres, soit près d'une serre par habitant, le premier centre belge de viticulture sous verre. Un relief admirablement découpé où se fauillent les pittoresques et verdoyantes vallées de l'Jse et de la Lasne, de même que de remarquables monuments lourds d'histoire confèrent à la localité un charme sans pareil.

Syndicat d'Initiative (V.V.V.): Maison communale, 1900 Overijse.
Spécialités gastronomiques: Tarte au fromage, vin mousseux selon la méthode champenoise, gueuze et lambik, raisins de table noirs et

blancs (Royal, Ribier, Colman, Franckenthal, Léopold III, Muscat, Canon Hall), pêches de serres, tartines au fromage blanc, etc.

Sports et détente: Equitation, solariums, terrain de camping-caravaning. Bassin de natation couvert

Hôtels et relais gastronomiques

Réjouissances populaires: Grandes fêtes annuelles du vin et du raisin belges, programme non-stop du dernier samedi d'août au 1er dimanche de septembre (concerts, compétitions sportives, soirées théâtrales et de variétés, expositions, bals, défilés, etc.). A noter tout spécialement le fameux cortège folklorique qui se déroule traditionnellement le dernier dimanche d'août.

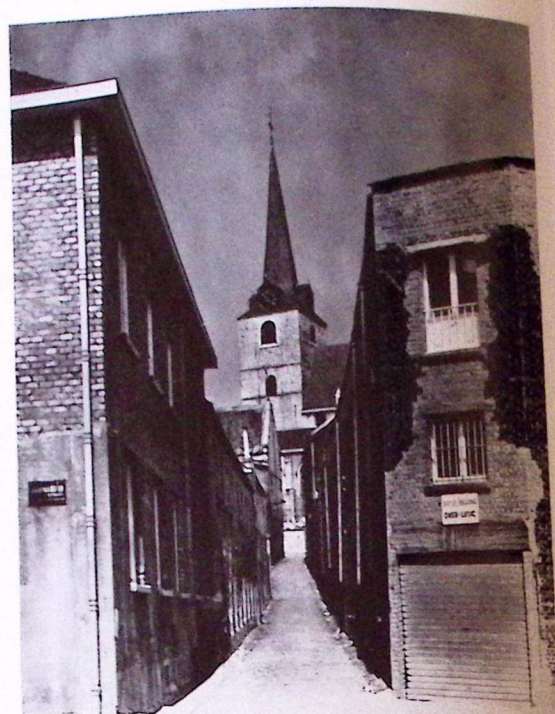
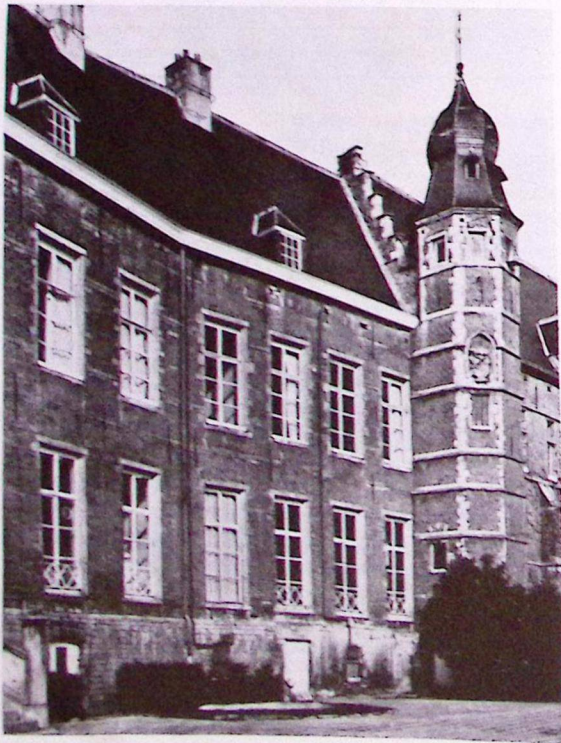
Signalons au passage que la viticulture sous verre qui s'est développée principalement le long de la vallée de l'Isse atteignit son plein essor au lendemain de la guerre 1940-45 (près de 35.000 serres) pour retomber aujourd'hui à un peu moins de 30.000 serres suite aux accords internationaux pris dans le cadre du Marché Commun. A noter qu'une partie du raisin excédentaire est convertie en vin et jus de raisin, dont la production est très soutenue et que la majorité des exploitants cultivent conjointement des primeurs (tomates, poires, pêches, la production de ces dernières ayant son centre au hameau de Eizer-Overijse). C'est également au hameau de Eizer qu'a été aménagé le plus grand et le plus moderne vignoble de plein air de Belgique (3 hectares).

NOTRE-DAME-AU-BOIS (JEZUS-EIK)

Rendez-vous dominical toujours très prisé par les Bruxellois, lieu de pèlerinage séculaire, relais gastronomique et point de départ classique pour les excursions en forêt de Soignes ou en direction du bois des Capucins et de l'Arboretum de Tervuren, Notre-Dame-au-Bois mérite un temps de pause. L'amateur d'art, à l'image du pèlerin, se doit de visiter l'église * de Notre-Dame-au-Bois, dédiée à la Mère de Dieu. Ce sanctuaire, dû à la magnanimité de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, fut édifié entre 1650 et 1667 d'après des plans communément attribués au célèbre architecte, Jacques Franckart, un des maîtres du style baroque dans nos régions.

Achevé sous Maximilien de Bavière, cet édifice aux lignes exquises ne comporte qu'une seule nef donnant sans transept sur un chœur garni de tribunes. L'avant-corps néo-gothique (1868), qui enlaidissait le temple

Overijse: un aspect du Château d'Isque (XVIIe siècle) avec tourelle (XVIIe siècle) engagée dans la façade.



Overijse: l'Eglise Saint-Martin vue sous un angle insolite.

depuis plus d'un siècle, s'est, heureusement, oserait-on dire, effondré récemment, permettant de la sorte, lors de la toute dernière campagne de restauration (1970-1971) de restituer à l'église son unité de style. On y vénère depuis plus de trois siècles une Vierge réputée miraculeuse. Nombreux ex-voto.

Le presbytère, qui fait corps avec le sanctuaire, se distingue par sa magnifique façade où triomphe le baroque.

L'église et le presbytère ont été classés comme monument, en 1944.

Sur un plan plus prosaïque, Notre-Dame-au-Bois est réputé pour ses spécialités culinaires: tartines au fromage blanc servies avec oignons ou radis, omelettes au lard, crêpes, etc. et ses bières spéciales, gueuze, lambik.

Poursuivre en direction d'Overijse (Centre). A gauche et à droite de la chaussée s'étirent les bâtiments du nouveau zoning industriel. Plus loin, à droite, le *Chalei* (1958) de la *Coopérative Isca* dont les celliers produisent les fameux vins mousseux traités suivant la méthode champenoise.

Visites des Celliers Isca tous les jours pendant les fêtes du raisin (fin août - début septembre). En toute autre circonstance, sur demande préalable.

La route descend, à présent, sur Overijse (centre).

OVERIJSE - CENTRE

On ne manquera pas de visiter l'église *décanale Saint-Martin* * admirablement plantée dans un décor archaïque de maisons typiques des XVIIe et XVIIIe siècles étagées à flanc de coteaux. Précédée d'une robuste tour carrée dont les origines semblent remonter au XIe siècle, elle affecte la forme d'une croix latine. De style gothique tertiaire, elle fut modifiée à plusieurs reprises, notamment aux XVIe, XVIIIe et XIXe siècles et restaurée encore tout récemment. Ce vénérable sanctuaire se caractérise par les piliers massifs de forme cylindrique de ses nefs et les élégantes nervures de son chœur. Intéressant mobilier dont on retiendra surtout les fonts baptismaux gothiques (XVe siècle), la chaire de vérité baroque et une belle toile figurant « Les Disciples d'Emmaüs ». L'église est classée. Au centre de la Place, buste en bronze de Juste Lipse.



Wavre: la chapelle de la Ferme des Templiers.

Kelle, adossée au mur d'enceinte du château. Cette fontaine exquise, dont les origines remontent au XIIIe siècle, porte les armes des de Hornes, derniers seigneurs du lieu.

Après avoir franchi le vallon de l'Isse, la chaussée de Wavre escalade le plateau séparant les vallées de l'Isse et de la Lasne, avant de plonger sur Tombeek, paisible hameau d'Overijse, baigné par la Lasne. Le pont enjambant le cours d'eau est orné d'une intéressante pierre où sont représentées les armes des de Hornes; il s'agit d'un souvenir du tonlieu que les seigneurs d'Overijse percevaient jadis à cet endroit. Près du pont, un vaste bâtiment à trois étages abrita un moulin à papier, puis un moulin à grains avant d'être converti en petite usine équipée pour le traitement des peaux. Par un fort raidillon, la route, après avoir laissé à gauche, le Sanatorium Joseph Lemaire pénètre sur le territoire de Wavre, but de notre excursion.

WAVRE

Au-delà du sanatorium se découpent à gauche également les installations de la R.T.B. (altitude: 100 mètres) avec leurs impressionnantes antennes qui semblent défier le ciel.

Vis-à-vis de ces installations, mais à droite de la chaussée, le beau complexe de bâtiments formant la *Ferme des Templiers* (propriété privée), l'une des plus anciennes exploitations agricoles de Wavre. Ses origines remontent au dernier quart du XIIe siècle, époque où ce bien fut donné aux Templiers, par Godefroid III, duc de Brabant. Après la suppression, en 1312, de l'Ordre des Templiers, le domaine passa aux chevaliers de Malte, qui le gardèrent jusqu'à la Révolution française. Les bâtiments actuels sont relativement récents (XVIIIe et XIXe siècles) à l'exception toutefois de la chapelle érigée à l'entrée du jardin. Ce gracieux oratoire, en briques, ne comporte qu'une nef donnant sur un chevet à pans coupés; d'origine gothique, il est éclairé par cinq baies et coiffé d'un élégant clocheton. A l'intérieur, on ne trouve plus que quelques éléments épars de l'ancien mobilier.

La route monte encore légèrement jusqu'à l'altitude 108 mètres, puis descend dans la vallée de la Dyle, ménageant, au passage, une belle vue plongeante sur le centre de Wavre et de jolies échappées sur la chaîne de coteaux dominant la rive droite de la Dyle. A gauche, en contrebas de la chaussée, ne-4 dans '3' frondaisons le *Château de la*

La *Maison communale*, qui borde la Place Juste Lipse, remonte au XVe s. C'est une construction bien équilibrée et d'une rare élégance, qui a bénéficié, en 1962, d'une restauration adroite.

Derrière la maison communale, la *Maison natale de Juste Lipse* (1547-1606), une des grandes figures de la philologie. Cet édifice, aux allures de petit castel, est enjolivé par de pittoresques pignons à retdents. Sa restauration est envisagée. La *cure* forme un robuste bâtiment du XVIIIe siècle (1730) qui marie adroitement la brique à la pierre blanche.

De la Place Juste Lipse, on peut gagner, à pied, la Place de la Station (Stationplein) où se dresse le *Marché couvert Saint-Martin*, centre régional de vente de fruits (raisins, pêches, poires, tomates) et légumes (épinard, salade, concombre, cresson, céleri, cerfeuil, etc.).

Près du marché couvert subsiste, en bordure de l'Isse, le *vieux moulin à eau d'Overijse*, reconstruit en 1904. Dans l'autre direction, on ira admirer la *chapelle* (classée de même que ses abords) de l'ancien béguinage du Val Marie, charmant oratoire de style ogival, remontant au XVe siècle, caractérisé par sa nef unique aux lignes très pures que coiffe un délicieux clocheton. Ce petit bijou architectural a été récemment restauré (1968). A noter que les origines de ce béguinage remontent au XIIIe siècle. Derrière la chapelle, le nouveau complexe sportif de la commune avec bassin de natation couvert. A proximité du complexe, beau *panorama* * sur le centre d'Overijse.

Retour à la Place Juste Lipse (église) et reprendre la route en direction de Wavre. Quelques dizaines de mètres plus loin, on laisse, à gauche, le *Château d'Isque* *, dont les parties anciennes sont classées. Aujourd'hui, école moyenne de l'Etat, le castel forme une imposante bâtisse édifiée au XVIIe siècle, avec tourelle octogonale (XVIe siècle) élevée en briques, avec cordons et chaînes d'angles en pierre blanche, et coiffée d'un toit en forme de bulbe. Les constructions annexes remontent également au XVIe siècle.

Le château, qui fut la propriété des de Witthem et des de Hornes, a accueilli dans ses murs diverses personnalités dont Joseph Bonaparte, roi de Naples et frère de Napoléon.

Sauf en période scolaire, le touriste est autorisé à pénétrer dans la cour intérieure de l'institution et bénéficie de la sorte d'une vue d'ensemble sur les bâtiments.

Avant de reprendre le volant, on jettera un coup d'œil sur la *Fontaine de*

Wavre: le Château de la Bawette.



Bawette (propriété privée) où paresse une pittoresque pièce d'eau alimentée par le ruisseau de la Bawette, modeste affluent de la Dyle. Aujourd'hui avenante gentilhommière, le château de la Bawette était déjà mentionné en 1440 et resta la propriété des sires de la Bawette jusqu'en 1736.

Au cours des combats qui se déroulèrent à Wavre, les 18 et 19 juin 1815, en marge de l'impitoyable et décisive bataille de Waterloo, le château servit tour à tour de quartier général aux troupes prussiennes et françaises. Le général prussien von Thielman, commandant le I^{er} Corps, s'y installa dès le 17 juin, dans la soirée, pour l'abandonner dans la matinée du 19, lors de son repli sur Sint-Agatha-Rode (Rhode-Sainte-Agathe). Occupé le même jour, dès 10 heures par le général français Vandamme, le château accueillit, vers 11 heures, le maréchal Grouchy en personne, qui venait d'apprendre le désastre de Waterloo. Réunissant en hâte son état-major, Grouchy ordonna le retrait général de toutes ses forces sur Namur.

La route descend sur Wavre, laisse, à gauche, le nouveau quartier résidentiel de l'Orangerie. Au-delà de la ligne de chemin de fer (passage à niveau) Ottignies-Wavre-Louvain, prendre la 3^e rue à droite (rue de Bruxelles) pour gagner la place de l'Hôtel de Ville, point de départ de notre visite.

APERÇU HISTORIQUE

Les origines de Wavre, en tant que site habité, remontent, sans contre-dit, à des temps très reculés. En effet, les nombreuses trouvailles effectuées, au cours de ces cent dernières années, sur les hauteurs dominant le large sillon creusé par la Dyle, entre Bousval et Archennes, attestent clairement que cette fertile vallée a attiré, de très bonne heure, les peuplades migratrices et fut sans doute l'un des berceaux de notre civilisation. C'est ainsi que les archéologues ont pu établir que les tertres circulaires relevés entre Rixensart et Bousval remontent à coup sûr au néolithique final (entre 2.000 et 1.600 avant Jésus-Christ), que le tumulus à enceinte découvert à Bonlez date de l'âge du bronze moyen (\pm 1300 avant notre ère) et que les tombelles hallstattiennes, qui tapisaient le plateau de la Quenique, à Court-Saint-Etienne, furent élevées à l'âge du fer (VII^e et VI^e siècles avant notre ère).

La mise au jour, en 1904, des substructions d'une imposante et spacieuse



Wavre: le Christ du pont enjambant la Dyle, près de la Place Alphense Bosch.



Wavre: l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.

d'atteindre ce plein essor auquel sa situation géographique tout comme l'esprit décidé et industriel de ses habitants lui permettaient de prétendre.

Il n'entre pas dans nos intentions, dans le cadre de cette notice volontairement dépouillée, de dresser le bilan des nombreux cataclysmes et fléaux qui déferlèrent sur la cité depuis près d'un demi-millénaire. Relevons cependant, comme événements marquants les ravages causés à la fin du X^e siècle par les épidémies, les pillages et l'incendie de l'église, puis les excès commis par les iconoclastes au cours des années 1586 à 1594, suivis, en 1604, par ceux imputables à la garnison espagnole, ensuite le gigantesque brasier qui consuma, en 1695, la tour de l'église, ainsi qu'une partie de la ville. On notera encore de nouveaux ravages causés par le feu, en 1714, puis les combats de Wavre des 18 et 19 juin 1815 au terme desquels le maréchal Grouchy emporta un succès aussi éphémère qu'inutile sur les troupes de couverture du maréchal Blücher alors qu'à Waterloo le glas avait déjà sonné, scellant à jamais le sort de la grande armée impériale; enfin, plus près de nous, les dévastations causées par les deux récentes conflagrations mondiales et, notamment, par les bombardements aériens de mai 1940, qui furent particulièrement meurtriers.

Depuis, à l'instar de Nivelles, cette autre ville martyre du Brabant wallon, Wavre s'est vigoureusement relevée de ses ruines grâce à la diligence, à la clairvoyance et au dynamisme de ses édiles, grâce aussi au réalisme, à la volonté et au sens inné des affaires de ses habitants, qui ont hérité d'un passé séculaire ce don précieux de l'accueil et cet esprit d'entreprise que rien ne décourage, deux qualités combien précieuses, qui placent, de nos jours, Wavre parmi les villes de Belgique qui peuvent légitimement nourrir les plus riches espérances.

Avant d'évoquer très brièvement la situation actuelle de la ville et ses perspectives d'avenir, signalons que Wavre possède le « privilège » d'être le centre géodésique de la Belgique et qu'elle est arrosée par la Dyle dont les versants assez escarpés atteignent sur la rive droite l'altitude: 138 mètres, soit une dénivellation de près de 100 mètres par rapport au lit de la rivière.

WAVRE, AUJOURD'HUI... ET DEMAIN

Chef-lieu de canton et important nœud routier, Wavre forme, de nos jours, une coquette villette d'une superficie de 2.146 hectares pour une

Wavre: l'Hôtel de Ville aménagé dans l'ancienne église des Carmes.



villa belgo-romaine, à Basse-Wavre (voir description plus loin) permet d'affirmer que le site de Wavre était toujours habité et exploité du temps de la pax romana et avait même acquis une certaine importance. La région wavrienne, comme tant d'autres, connu au lendemain des invasions barbares, une longue période d'éclipse qui se prolongea, semble-t-il durant tout le haut Moyen Age. Il fallut, en effet, attendre 1050 pour trouver une première mention du nom même de Wavre dans une chronique relatant les miracles attribués à saint Trond, tandis que, peu après, une charte de 1086 signalait l'existence d'une agglomération possédant une église et un moulin. Quasi simultanément, les moines d'Affligem établirent un prieuré à Basse-Wavre et y édifièrent une église qui devint rapidement le centre d'un culte marial très couru en marge duquel proliféra bientôt tout un petit monde de commerçants et d'artisans qui jetèrent les assises de la ville actuelle de Wavre. Il convient d'ajouter que la situation du bourg au croisement de deux routes: le grand chemin de Bruxelles à Namur et le chemin de Nivelles à Louvain, contribua également à faire de Wavre un centre commercial régional. L'an de grâce 1222 marquera un tournant dans l'histoire de la bourgade. Ce fut, en effet, dans le courant de cette année-là que Henri I^{er}, duc de Brabant et Godefroid, seigneur de Wavre, octroyèrent aux premiers bourgeois de Wavre des libertés et des franchises, grâce auxquelles la jeune cité put très vite prétendre, sinon à l'opulence, du moins à une réelle aisance.

Protégée par des fossés et des palissades, possédant ses halles, sa milice bourgeoise et sa maison de ville où siégeait le Magistrat, Wavre fut aussi, très tôt le siège de marchés hebdomadaires remarquablement achalandés où venaient s'approvisionner les habitants des environs et même ceux des régions limitrophes.

Débordante de vitalité, la ville compta, au XVI^e siècle, jusqu'à 14 hostelleries, tandis qu'à la même époque, le train de vie mené par certains bourgeois était de nature à susciter la convoitise de plus d'un gentilhomme. Wavre fut toutefois cruellement éprouvée par les calamités qui l'accablèrent tout au long de ces cinq derniers siècles, et qui, s'ajoutant à certains déboires encourus dans le secteur économique, tel l'avortement, au XVII^e siècle, du projet de canalisation de la Dyle ou encore l'abandon, au XIX^e siècle, des plans initiaux conçus pour notre réseau ferroviaire et qui auraient fait de Wavre la plaque tournante des lignes Bruxelles-Namur et Charleroi-Louvain, empêchèrent la ville

population d'environ 12.300 habitants (8.170 seulement en 1947). Centre commercial très actif (on dénombre au cœur de la cité plus de 250 magasins spécialisés soutenant la concurrence des grands magasins installés à proximité), Wavre est aussi le siège de marchés très florissants qui se tiennent notamment les mercredis et où viennent s'approvisionner les habitants des environs. Par ailleurs, les quelques grosses fermes qu'on trouve encore aux confins du territoire rappellent que l'agriculture figura pendant des siècles parmi les principales sources de revenus de la cité.

Citons parmi les exploitations agricoles de plus de 50 hectares: la *Ferme de Bilande*, à l'extrême nord de Wavre, qui existait déjà à la fin du XII^e siècle et relevait de l'abbaye d'Affligem; les bâtiments actuels datent de la fin du XVIII^e siècle et allient robustesse et élégance; la *Ferme de Lauzelle*, autre domaine ayant appartenu à l'abbaye d'Affligem, et qui jouxte de nos jours, à l'extrême sud du territoire, la cité universitaire, en voie d'érection, de Louvain-la-Neuve (Ottignies); la *Ferme des Templiers*, au nord, le long de la N.4 (voir plus haut), la *Ferme de l'Hosté*, dont il sera question plus loin, sous la rubrique Basse-Wavre, la *Ferme du Rys*, en retrait de la N.4 (Bruxelles-Namur) en face du Domaine de la Bawette.

L'industrie par contre y est peu développée, si l'on excepte une sucrerie dont l'activité est d'ailleurs réduite à trois mois de campagne par an. On peut toutefois présumer que ce déséquilibre industrie-commerce sera atténué dans l'avenir, un plan d'aménagement dit de la « Zone Industrielle Nord » de 70 ha ayant été approuvé par l'autorité communale.

Wavre possède, d'autre part, de nombreux établissements scolaires (écoles gardiennes, primaires, moyennes, techniques et professionnelles) totalisant de nos jours plus de 6.000 étudiants dont un grand nombre venant des communes voisines.

Du point de vue sportif, Wavre dispose d'un complexe moderne de 8 ha (pratique du football, basket-ball, tennis, etc.) auquel s'est ajouté, en 1971, un nouveau fleuron: le bassin de natation couvert et une piste de pétanque. Quant aux amateurs d'équitation, ils pourront s'adonner à leur sport favori à 1 km du Centre de Wavre, au « Manège Europe » aménagé récemment sur le territoire de Bierges en bordure du Boulevard de l'Europe.

Dans le domaine culturel, la ville occupe une position avancée avec deux

Wavre: un coin du musée cantonal d'histoire et d'archéologie.



(1907) au contour gracieux, ainsi qu'une ample composition picturale de Polydore Beaufaux (Prix de Rome, 1857) représentant saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés de Milan. Le Chemin de Croix expressionniste (1928), peint par Louis Wilmot († 1965), n'est présentement plus exposé dans le sanctuaire. Avant de quitter l'église, gagner le bas-côté droit que l'on remontera jusqu'au troisième pilier où est toujours encastré le boulet français qui frappa de plein fouet cette colonne lors des combats de rues qui opposèrent, le 18 juin 1815, Français et Prussiens.

En sortant de l'église, on remarquera, à gauche de la tour, quelques maisonnettes basses et étriquées qui recréent un peu l'atmosphère du Wavre du siècle dernier.

La Cure située derrière le chevet de l'église fut construite en 1743-45. Elle forme un robuste et élégant bâtiment avec façade et porche monumental aux lignes classiques. La Place de la Cure baigne encore dans un climat délicieusement désuet.

Continuons notre promenade par la Rue de Bruxelles.

A gauche, au no 20, l'Hôtel de l'Escaille, imposante maison de maître où vécurent Joseph de l'Escaille (1751-1818), capitaine des volontaires au cours de la Révolution brabançonne, ainsi que ses fils François (1780-1843), chef des volontaires wavriens durant la Révolution belge de 1830 et Benoît (1785-1858), qui fit don à la ville de cette demeure patricienne, siège de nos jours de la Commission d'Assistance Publique et dont une aile abrite le musée cantonal.

MUSEE CANTONAL D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

Installé initialement dans le cloître restauré flanquant l'hôtel de ville, ce musée fut transféré, en 1967, dans un bâtiment attenant à l'Hôtel de l'Escaille (accès au musée par le parking de la Rue de l'Escaille). Ouvert les mercredis et samedis, de 14 à 16 heures. Entrée libre.

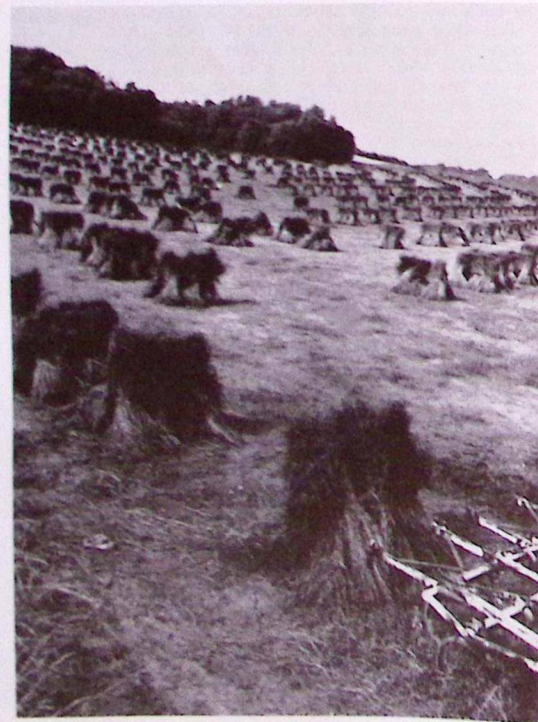
Le rez-de-chaussée comprend le centre de documentation et une section consacrée aux sociétés de musique wavriennes (instruments de musique, bannières, œuvres de compositeurs locaux, etc.).

Une évocation du folklore local assure la transition entre les pièces du rez-de-chaussée et la grande salle du 1er étage où sont réunis de nombreux objets et documents relatifs au passé de Wavre et de sa région, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. On verra, au passage,



Ce monument élevé à la mémoire du Général Gérard garde l'entrée du moulin à eau de Bierges.

Basse-Wavre: dans les entrailles de cette terre rendue aujourd'hui à la culture reposent les substructions d'une spacieuse villa belgo-romaine.



du mobilier provenant des tombes Hallstattiennes découvertes sur le plateau de La Quenige à Court-Saint-Etienne (épées, épingles de bronze, etc.), une reconstitution de la tombelle de Morimoine (Limal), des fragments de haches, de poteries néolithiques, des perçoirs, grattoirs, des produits de l'industrie de la pierre (pics, rognons de silex à lames), puis des belemnites, des dents de requins, du grès ferrugineux, du bois silicifié, etc.

Le musée présente aussi le plan de la villa romaine de Basse-Wavre (voir plus loin), dont les substructions furent mises au jour, en 1904; plusieurs photos prises lors des fouilles, ainsi que diverses trouvailles effectuées sur ce chantier (tuiles, tuyères, fibules en bronze, disque de pilier de l'hypocauste, fragments de marbre, de mosaïque et de crêpi coloré). On peut encore voir le mobilier funéraire complet d'une tombe gallo-romaine (IIe siècle) découverte et fouillée à Ottignies, en 1962. Poteries gallo-romaines, dont plusieurs recueillies sur le territoire de Tourinnes-Saint-Lambert, ont été offertes récemment au musée par M. Heldenbergh.

Plus loin, on admirera la précieuse collection *, offerte par l'abbé L. Jeandrain, qui fut curé à Cérux. Une des vitrines réunit des échantillons de verre et de maçonnerie, des fragments de creuset et de verre plat, des scories, du sable en fusion et des résidus de soufflage et de façonnage provenant des anciennes verreries du Slage, à Bousval, et de Thy. Dans une autre vitrine sont rassemblés de précieux produits des verreries de Dion-le-Val dont l'exploitation remonte certainement au début du XVIe siècle et, peut-être même, à la fin du XVe siècle (fragments de bouteilles, entrées de goulots de bouteilles, fonds de gobelets, bases de fioles et de bouteilles).

Une importante section est consacrée aux événements militaires et aux souvenirs des guerres (carte de la bataille de Wavre des 18 et 19 juin 1815 avec figurines et présentation des principaux acteurs de ces engagements — plan de Wavre avec itinéraire des belligérants de 1815 — fusil démonté trouvé, en 1815, dans la Dyle — boulet de canon — baïonnette — balles de fusil — reliques de la guerre 1914-18, dont des casques belges et allemands et un revolver lance-fusées — avis officiels — arrêtés de police, etc.).

Divers objets évoquent les sociétés locales de tir (bijou du premier roi de la Confrérie du Tir à l'Arc, gagné le 10 août 1698, collier royal du Serment de Basse-Wavre, hampe du drapeau et Serment du Tir à l'Arc,

règlement de la Société de Saint-Sébastien, etc.).

On verra encore un ensemble de documents provenant des archives communales de Wavre, des sceaux, des gravures, des objets du culte (encensoir, reliquaire, chandelier, cuiller à encens, etc.), de l'iconographie religieuse, des sculptures et boiseries, dont celles du cœur de l'ancienne église de Limelette, des tableaux, porcelaines, des briques et pierres moulurées provenant de l'ancienne église des Carmes, le marteau de la cloche de l'hôtel de ville incendié en 1940 et diverses trouvailles effectuées lors de fouilles et déblais récents, dont un pot, en terre cuite, trouvé, le 20.4.1960, dans la crypte de l'église de Basse-Wavre, de même que des fragments de poteries, découverts dans les fondations de l'ancienne église des Carmes. Notons, pour terminer, que le musée est en cours de réaménagement; le premier étage sera réservé à la préhistoire et aux périodes romaine et prénapoléonienne; l'étage supérieur abritera la section contemporaine.

LA DECOUVERTE DE BASSE-WAVRE ET DU HAMEAU DE STADT (km ALLER ET RETOUR)

Promenade ravissante jusqu'au sanctuaire de Basse-Wavre, et de là, par le site gallo-romain de l'Hosté jusqu'au plateau de Stadt d'où la vue sur la région est incomparable.

En cet effet, s'engager, en face et dans le prolongement de la Rue de l'Escaille, dans la Ruelle du Pré de Wildre, paisible venelle qui rejoint la Dyle à hauteur du Quai du Trompette, que l'on suit, à gauche, jusqu'à la N. 4 qu'on traverse, pour suivre, en face, l'Avenue Désiré Yernaux. A l'entrée de celle-ci s'élève le Buste de la Reine Astrid, œuvre du sculpteur Rau, érigé par souscription et à l'initiative de l'Union Commerciale et Industrielle de Wavre. Au no 5 de la même avenue, on peut voir la maison où vécut Raphaël-Eugène Heynen, auteur wallon (1866-1950). Une plaque scellée, en 1961, dans la façade rappelle ce séjour. A l'extrémité de l'Avenue Yernaux, s'amorce la Belle-Voie, magnifique allée rectiligne, qui fut percée au XVIIe siècle à l'initiative des religieux d'Afligem, en vue de faciliter l'accès des pèlerins au sanctuaire de Basse-Wavre.

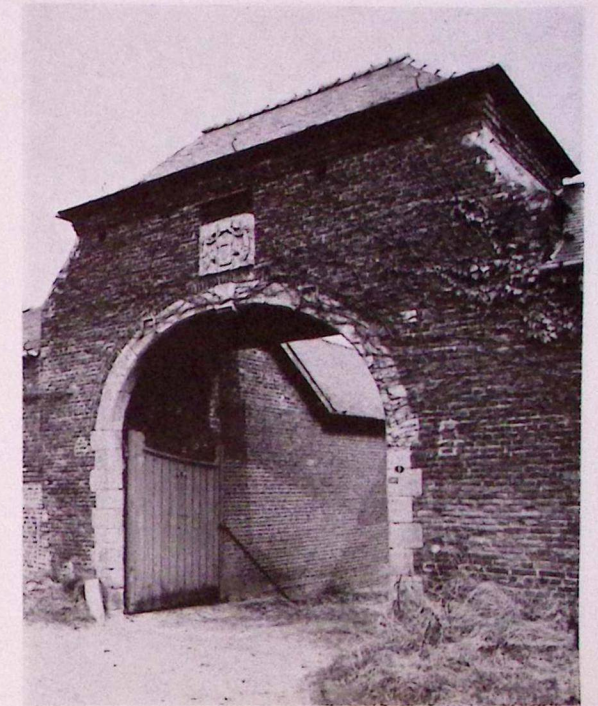
A gauche, le nouveau Centre sportif de Wavre et le bassin de natation; à droite le terrain de tir à l'arc et les installations de Wavre Sport (football). A l'extrémité de la Belle-Voie, prendre à gauche la Rue du Tilleul,

puis à droite, l'Avenue Notre-Dame de Basse-Wavre qui conduit au pied du sanctuaire de Basse-Wavre.

EGLISE NOTRE-DAME DE BASSE-WAVRE *

A l'origine, chapelle du prieuré de Basse-Wavre, qui fut fondé vers 1100 par les moines bénédictins d'Afligem, l'Eglise Notre-Dame de Basse-Wavre forme dans son architecture actuelle un ensemble composite d'un aspect agréable, grâce à la variété des matériaux utilisés où dominent le grès diestien, la brique et la pierre blanche. Le chœur relève du gothique tertiaire, tandis que les trois nefs ont subi l'influence du courant esthétique issu de la Renaissance. Le sanctuaire fut remanié au XVIIIe siècle, comme le confirme le millésime 1659 gravé dans la façade. Quant à la tour, elle reçut sa forme actuelle au début du XVIIIe siècle; on peut d'ailleurs y lire la date: 1710.

La chapelle prolongeant le bas-côté gauche et à laquelle on accède par une élégante grille, en fer forgé, de style Louis XIV, est le seul vestige de l'oratoire primitif. Dédiée à la Vierge, elle remonte vraisemblablement au XIIe siècle et se caractérise par ses murs en gros moellons et ses lignes encore romanes. Elle abrite une Vierge à l'Enfant (XVIIe siècle), sculpture en bois d'un modelé exquis, et une admirable chasse en cuivre doré, animée de rinceaux, figures d'anges et médaillons consacrés au culte marial. Cette belle pièce d'orfèvrerie, don de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, fut exécutée en 1628 et renferme des souvenirs relatifs à la Vierge ainsi que des reliques des martyrs de la Légion thébaine, des compagnons de sainte Ursule, de saint Placide, des ossements des saints Jean et Paul, martyrs, un ensemble de reliques de six autres martyrs (Clément, Maxime, Victorin, Faustinus, Magnus et Faustus) en provenance des Catacombes, puis d'autres reliques des martyrs de Gorcum, de plusieurs autres saints protecteurs de la région, dont saint Guibert, saint Rombaut, saint Médard, saint Albert de Louvain, sainte Gertrude, de plusieurs autres saints protecteurs de la région, et, enfin, celles de saintes et de saints des XIXe et XXe siècles, dont sainte Catherine Labouré, saint Jean Bosco, saint Jean-Baptiste-Marie Vianney, curé d'Ars, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, sainte Maria Goretti, etc. C'est cette chasse qui est proménée processionnellement lors du Grand Tour de Basse-Wavre. Parmi les autres pièces du mobilier, citons: la chaire de vérité baroque et les confessionnaux Louis XV.



Basse-Wavre: l'imposante porte charretière de la Ferme de l'Hosté, marquée aux armes des de Loos-Corswarem.

Dans le prolongement et à gauche de l'église, on remarquera le Collège Notre-Dame, qui occupe l'emplacement de l'ancien prieuré de Basse-Wavre qui subsista jusqu'en 1797.

En face de l'église a été aménagé un parc marial, couronné par un imposant calvaire.

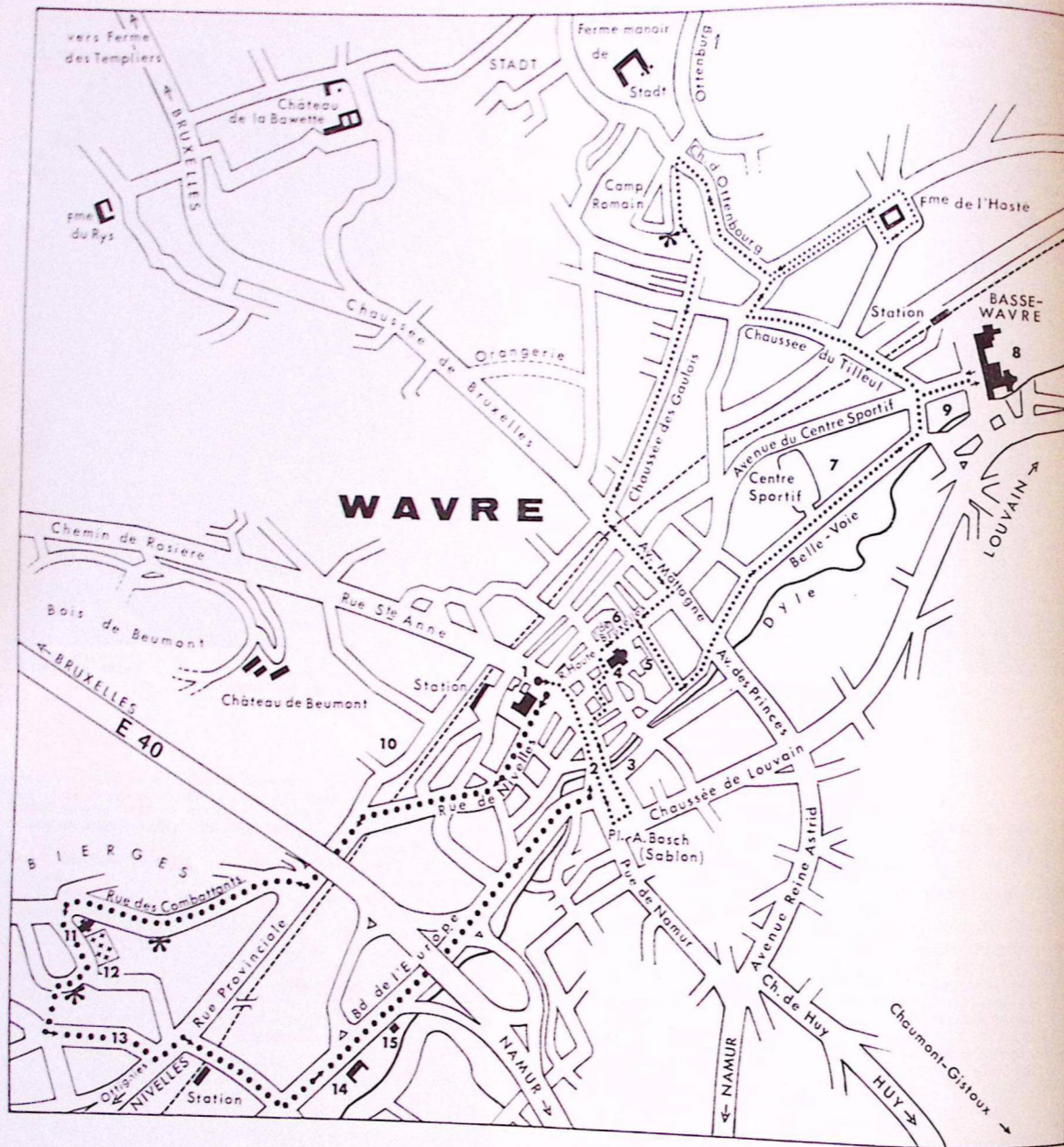
Dos à l'église, reprendre l'Avenue Notre-Dame de Basse-Wavre, puis, à droite cette fois, la Rue du Tilleul qui franchit bientôt la ligne de chemin de fer Ottignies-Louvain, à hauteur de la halte de Basse-Wavre.

Un peu plus loin, nous laissons, à droite, la jolie Drève de l'Hostellerie (chemin privé) qui mène directement à la Ferme de l'Hosté. Pour gagner cette exploitation agricole, continuer, tout droit, par la Chaussée du Tilleul, puis, au premier embranchement, s'engager, à droite, dans la Chaussée d'Ottembourg, puis encore, à droite, dans la Chaussée de l'Hosté.

FERME DE L'HOSTE ET SITE DE LA VILLA BELGO-ROMAINE

La Ferme de l'Hosté, aussi appelée Cense de l'Hosté, parce qu'elle voisinait le château (hostel) aujourd'hui disparu des seigneurs de Wavre, est signalée dans un dénombrement effectué, en 1598, mais ses origines sont sans doute plus anciennes. Les bâtiments actuels datent de la dernière campagne de reconstruction (1750-1760), époque où la terre de Wavre était l'apanage des ducs de Loos-Corswarem, dont les armes sont gravées au-dessus de la porte charretière. Comme dans la majorité des grosses fermes brabançonnaises, les robustes bâtiments s'ordonnent autour d'une spacieuse cour carrée. Le corps de logis surmonté d'un toit à la Mansard est typique.

C'est en face de la ferme, à flanc de coteau qu'ont été mises au jour, en 1904-1905, les substructions d'une luxueuse villa belgo-romaine. Les dimensions de cette villa urbana, érigée au début de l'ère chrétienne (IIe siècle) et incendiée lors des invasions barbares (fin du IIIe, début du IVe siècle), étaient impressionnantes (130 mètres de long avec galerie courant sur 110 mètres et desservant les appartements privés et les salles de réception et d'apparat, dont l'une avait une superficie de 90 m²). La plupart des trouvailles effectuées au cours des fouilles, dont divers échantillons de marbre provenant des confins de l'Empire romain, ont été déposées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Cinquante-naire) à Bruxelles, où est présentée également une reconstitution au



Légende

- | | | |
|-------------------------------|---|-----------------------|
| 1. Hôtel de Ville | 6. Musée cantonal d'histoire et d'archéologie | 11. Eglise de Bierges |
| 2. Pont du Christ | 7. Bassin de Natation | 12. Ancienne Cure |
| 3. Quai-aux-Huitres | 8. Eglise Notre-Dame de Basse-Wavre | 13. Rue Cour Boisacq |
| 4. Eglise Saint-Jean-Baptiste | 9. Parc marial | 14. Moulin de Bierges |
| 5. Cure | 10. Sucrierie | 15. Manège |

1/500 de la villa. Quant aux vestiges proprement dits qui comportaient l'antichambre, le suatorium, le frigidarium et sa piscine, ainsi qu'une des caves, ils furent comblés à la veille de la guerre 1914-18, après avoir été livrés pendant quelques années à la curiosité des promeneurs. Menacé de lotissement, le site fit heureusement l'objet d'une mesure de classement (la loi royale du 6 novembre 1961). Il reste à espérer que, dans un proche avenir, ce précieux legs archéologique puisse être définitivement exhumé et que conjointement sa mise en valeur puisse être assurée sur le plan touristique.

Après la visite du site de l'Hosté, revenir sur ses pas jusqu'à la chaussée d'Ottignies. A cet endroit les marcheurs aguerris escaladeront, à droite, la dite chaussée (10% de dénivellation) pour gagner le plateau de Stadt (altitude 100 mètres) qui ménage de belles échappées sur la vallée de la Dyle en amont et en aval de Wavre. Ce plateau autrefois un modeste hameau de Wavre, à vocation agricole. Ce promontoire, où certains historiens ont cru pouvoir localiser un oppidum romain, et qui porte encore le nom de Camp Romain, est occupé de nos jours par des villas et des résidences cossues. On peut encore y voir l'ancienne Ferme de Stadt modernisée et convertie, de nos jours, en chalet manoir (propriété privée). Les bâtiments, ordonnés autour d'une vaste cour intérieure, datent de la fin du XVIIIe siècle et constituent un excellent échantillon d'architecture rurale. A gauche de l'entrée, on remarquera, dans l'alignement du mur de clôture une chapelle moderne abritant une Vierge d'inspiration gothique. Les promeneurs qui auront entrepris l'ascension du plateau de Stadt pourront rejoindre le centre de Wavre, en s'engageant légèrement en contrebas du lieu-dit Camp Romain, en face de l'endroit où la Chaussée d'Ottignies s'infléchit pour contourner le domaine du manoir de Stadt, dans la sente, dénommée Tienne du Pendu qui dévalle jusqu'au pied du promontoire de Stadt. Au bout du sentier, continuer tout droit par la Chaussée des Celtes qui laisse, à droite, un complexe de logements sociaux. La Chaussée des Gaulois, qui prolonge la Chaussée des Celtes, aboutit à la Chaussée de Bruxelles dans laquelle on s'engage, à gauche. Franchir le passage à niveau du chemin de fer et continuer jusqu'à la première signalisation lumineuse. En prenant, à droite, la Rue de Bruxelles, on rejoint directement l'Hôtel de Ville de Wavre où s'achève notre promenade.

Les touristes ne désirant pas effectuer le crochet par le hameau de Stadt pourront rejoindre le centre de Wavre par la Chaussée et la Rue du Tilleul (chemin suivi à l'aller), puis, à droite par l'Avenue du Centre Sportif, laissant, à leur gauche, le bassin de natation et les installations sportives de la ville de Wavre et, à droite, le nouveau lotissement de Basse-Wavre.

EXCURSION A BIERGES (5 KM. ALLER ET RETOUR)

Point de départ: Hôtel de Ville. S'engager dans la Rue de Nivelles et continuer par la Rue Provinciale. A gauche, on aperçoit les bâtiments abritant le Super Bazar Center. La Rue Provinciale franchit la ligne de chemin de fer Ottignies-Louvain (passage à niveau) puis passe sous l'autoroute E.40 Bruxelles-Namur. Au-delà du pont, prendre à droite la Rue des Combattants (plaques: La Hulpe, Genval, Rixensart). La chaussée escalade la colline où est plantée l'église de Bierges. A mi-côte on bénéficie à gauche, de jolies échappées sur la vallée de la Dyle en direction de Limal et vers les hauteurs dominant le site d'Ottignies.

Eglise Saints-Pierre-et-Marcelin: ce sanctuaire, de style néo-Renaissance, fut construit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, en briques avec cordons et soubassement de pierres de Gobertange. Il comporte trois nefs rythmées par des colonnes à chapiteaux toscans. Le chœur est orné de stucs. Le mobilier est assez modeste. On notera cependant la chaire de vérité, œuvre de transition entre les styles Louis XV et Louis XVI et une sculpture de la fin des temps gothiques, représentant le Christ attendant la mort.

En sortant de l'église, descendre, à gauche, la Rue de la Cure, qui longe le vieux cimetière campagnard. En contrebas du cimetière, on jettera un coup d'œil au passage sur l'ancienne cure de Bierges, aujourd'hui propriété privée. Il s'agit d'une avenante construction remontant au début du XVIIe siècle et qui est précédée d'un gracieux porche-columbier. Au-delà de l'ancienne cure, la rue, devenue chemin, s'infléchit vers la droite et rejoint la Rue Joseph Francis que l'on remonte, à droite. Immédiatement, à droite, une petite chapelle abrite une statue de saint Thibaut, spécialement invoqué pour la guérison de la coqueluche. 50 mètres plus haut, s'engager, à gauche, dans le Sentier Leroy, petit chemin abrupt et sinueux qui descend dans la vallée de la Dyle. A son



La vallée de la Dyle vue du promontoire de Bierges.

extrémité, suivre, à gauche, la Rue Cour Boisacq, non sans jeter, au préalable, un coup d'œil sur le promontoire de Bierges, d'où nous sommes venus. D'ici, la vue sur le village de Bierges, perché sur une sorte d'éperon, est vraiment saisissante. La Rue Cour Boisacq aboutit à la route d'Ottignies à Wavre (Rue Provinciale) dans laquelle on s'engage, à gauche, et que l'on suit pendant 200 mètres environ avant de prendre à droite, la Rue de la Wastinne, qui franchit le passage à niveau de la ligne de chemin de fer Ottignies-Louvain, à hauteur de la halte de Bierges et conduit, 300 mètres plus loin, au Boulevard de l'Europe qu'on traverse pour s'engager, immédiatement, à gauche, dans la Rue du Moulin, qui conduit à l'entrée du moulin de Bierges.

Moulin à eau de Bierges: il s'agit d'une vieille usine seigneuriale, équipée jadis de trois roues hydrauliques, mais fonctionnant aujourd'hui à l'aide de turbines. Ce moulin fut le témoin muet d'après combats qui opposèrent dans l'après-midi du 18 juin 1815 les Prussiens aux troupes de Grouchy qui s'efforçaient de franchir la Dyle qui avait, à cet endroit, une largeur de près de 9 mètres et dont les abords, où marécages alternaient avec fossés profonds, rendaient tout mouvement d'approche extrêmement pénible et périlleux.

C'est au cours d'un de ces impétueux assauts que le général Gérard fut frappé d'une balle en pleine poitrine et transporté hâtivement pour y être opéré dans la maison du notaire Joseph Hollert à Walhain-Saint-Paul, où le même jour, vers midi, le maréchal Grouchy avait mangé paisiblement des fraises tandis que le canon tonnait déjà sur les hauteurs de Mont-Saint-Jean et que le général Gérard essayait en vain de convaincre son chef de marcher au canon pour porter secours à l'Empereur.

Pour en revenir au moulin de Bierges, il ne fut enlevé par les Français que le 19 juin, vers 9 heures du matin, mais à ce moment il y avait 12 heures déjà que tout était consommé sur la « morne plaine » de Waterloo. A l'entrée du moulin a été inauguré, le 28 septembre 1958, un monument, en pierre, d'une grande sobriété de lignes, orné d'un médaillon à l'effigie du général Gérard et portant cette brève mais éloquentة inscription: « En ces lieux fut blessé, le 18 juin 1815, le Général Gérard, Héros de l'Empire et Défenseur de notre Indépendance Nationale. » 100 mètres au-delà du moulin a été ouverte, en 1972, une nouvelle école d'équitation: « Le Manège Europe ». Revenir au Boulevard de l'Europe, qui nous ramène en 1 km à Wavre.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Arthur Haulot à l'honneur

En la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles s'est déroulée récemment, en présence de M. F. Delmotte, Ministre des Communications, et de nombreuses personnalités, une séance solennelle d'hommage à Arthur Haulot, à l'occasion de ses vingt-cinq années d'activités au service du tourisme belge, en tant que commissaire général.

Est-il besoin de présenter encore Arthur Haulot à nos lecteurs, de parler de sa foi profonde dans la cause qu'il défend depuis un quart de siècle, de son esprit toujours jeune, de son dynamisme communicatif, de ses idées percutantes, de son tempérament de luttteur, de ses talents d'écrivain et d'orateur, de son audace mesurée, de son esprit constamment en éveil, mais aussi et surtout peut-être de ce sens profond de l'humain qui a dirigé et dirige toujours toutes ses activités, toutes ses initiatives.

Ce que nos affiliés ignorent peut-être, c'est que Arthur Haulot débuta très jeune dans le journalisme, qu'à 22 ans, il était déjà reporter à la Radiodiffusion Nationale Belge pour être nommé, deux ans plus tard, attaché de cabinet au Ministère des Communications avant d'assumer la Direction des Vacances Ouvrières.

Sa conduite héroïque durant la seconde guerre mondiale lui valut très justement de hautes distinctions honorifiques tant belges qu'étrangères. A son retour, il devint secrétaire personnel du Ministre des Communications et, ensuite, chef de cabinet du Ministre de la Reconstruction. En 1946, il prit la direction, comme commissaire général, du Commissariat Général au Tourisme. En dehors de sa mission principale, qu'il remplit quotidiennement avec une probité parfaite, Arthur Haulot a accepté divers mandats sur le plan international, mandats qu'il assume avec la même droiture que celle qui préside à l'exercice de ses fonctions spécifiquement nationales. Et s'il se donne un peu de répit, c'est pour taquiner la muse.

Co-Directeur du « Journal des Poètes » secrétaire général des Biennales de

Knokke, qu'il a d'ailleurs créées en 1951, Arthur Haulot a publié, outre divers essais et reportages d'une excellente venue, une série de poèmes très favorablement appréciés dans le monde des gens de lettres.

Telles sont quelques-unes des facettes de cet homme... polyvalent. Pour nous, techniciens du tourisme, il reste surtout l'apôtre, par excellence, du tourisme belge tant chez nous qu'à l'étranger, le promoteur et l'animateur des campagnes nationales pour la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine communautaire, qu'elles s'intitulent Opération Musées, Opération Moulins, Opération Ambiorix ou encore actuellement Opération Châteaux, en attendant pour l'an prochain celle axée sur nos abbayes et nos béguinages, le prosélyte infatigable de la politique de l'étalement de nos vacances, mais surtout un homme de bien indéfectiblement attaché à notre culture et à nos traditions.

Aussi est-ce de tout cœur et sans la moindre réticence que nous nous associons à cet hommage national rendu à cette personnalité exceptionnelle qui a bien mérité du pays et du tourisme.

Un Prix de la Jeune Peinture et un Prix de la Jeune Sculpture viennent d'être créés à Iltre

A l'initiative de Madame Marie-Louise Demeter, vient d'être créée par le Centre de Recherches Artistiques d'Iltre une compétition récompensée par deux prix: le Prix de la Jeune Peinture et le Prix de la Jeune Sculpture.

Ces deux prix seront décernés pour la première fois, simultanément, à l'occasion de l'ouverture du Centre Culturel International d'Iltre, au Domaine de l'Alliance, rue de Clabecq 30 b à 1460 Iltre, le 1er mai 1972.

Par la suite, le Concours pour le Prix de la Jeune Peinture sera organisé chaque année impaire (1973, 1975, etc...) et pour le Prix de la Jeune

Sculpture, chaque année paire (1974, 1976, etc...), à la même date du 1er mai.

Pour chacun de ces Prix, la dotation s'élève à 25.000 F.

La compétition pour chacun de ces Prix est ouverte à tout artiste résidant en Belgique, âgé de 18 ans accomplis au 1er janvier de l'année concernée. Les œuvres primées — peinture ou sculpture — demeureront la propriété du Centre de Recherches Artistiques d'Iltre qui détiendra exclusivement le droit de les exposer et de les reproduire.

Les œuvres présentées à l'appréciation du Jury devront parvenir au Centre de Recherches Artistiques d'Iltre, au Domaine de l'Alliance, rue de Clabecq 30 b à 1460 Iltre, pour le 25 avril de l'année du Prix, au plus tard, et pour la première fois, le 25 avril 1972, au plus tard.

Le règlement de l'épreuve et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessus.

Le 10e Rallye des Fleurs aura lieu le 13 mai prochain

L'Amicale Sportive du « Fer à Cheval » dont le siège est établi 34, avenue des Archiducs, à 1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort) organise le samedi 13 mai 1972 son 10e Rallye des Fleurs, placé sous le patronage de la Société Floréal.

Le départ sera donné à partir de 13 h. Le droit d'inscription, en cas de paiement anticipatif, est fixé à 150 F par véhicule. Dans ce droit sont comprises deux cartes d'entrée au bal qui se déroulera à l'issue du rallye. Les retardataires auront encore la possibilité de s'inscrire au départ. Dans ce dernier cas, le droit d'inscription sera porté à 200 F par véhicule, y compris les deux entrées gratuites au bal.

Nombreux et beaux prix. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser directement à l'Amicale Sportive du Fer à Cheval, à l'adresse ci-dessus.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Le Château Rubens, à Elewijt, ouvert au public le dernier week-end de mai et le premier week-end de juin 1972

Le Château du Steen, plus connu de nos jours sous l'appellation de « Château Rubens » est une ancienne demeure fortifiée dont les origines remontent vraisemblablement au début du XIVe siècle. Sous son aspect actuel, le château, encore entouré de douves de trois côtés, présente les caractères essentiels des productions de la Renaissance. La façade septentrionale (classée) est surtout typique avec sa base, en pierres, qui tranche agréablement sur le rouge des briques qui habillent les étages, son avant-corps central et ses deux ailes surmontées de pignons à gradins.

Ce château doit sa célébrité au fait que Pierre-Paul Rubens, qui l'avait acquis le 12 mai 1635, y passa les cinq derniers étés de sa féconde carrière. C'est aussi au Steen, au cœur même de cette idyllique et fantasque campagne brabançonne, que Rubens peignit en toute sérénité quelques-uns de ses plus purs chefs-d'œuvre.

Nos affiliés se souviendront, sans doute, qu'en 1962, notre Fédération avait organisé dans le cadre admirable du château du Steen, à Elewijt, une prestigieuse exposition consacrée à la carrière diplomatique de Rubens, exposition qui fut parcourue par des dizaines de milliers de visiteurs.

En 1972, le Château Rubens ouvrira à nouveau ses portes, mais pendant quelques jours seulement dans le cadre de fêtes dédiées à Pierre-Paul Rubens et qui bénéficieront notamment de la collaboration de M. J. Verbesselt, conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, de M. Janssens, conservateur honoraire, M. Maison, propriétaire du château, ainsi que du Comité communal des festivités.

Nous reproduisons ci-après l'essentiel du programme des « Fêtes Rubens ». **Jeudi 18 mai 1972:** Au château (atelier de Rubens); à 20 h., concert de musi-

que de chambre (œuvres du temps de Rubens).

Nombre de places limité à 75.

Entrée: 200 F par personne.

Réservation, à partir du 1er mai, les jours ouvrables entre 18 et 21 h aux nos de téléphone 015/61948 et 015/61829 et entre 14 et 16 h au no 015/61252 de l'Administration communale.

Samedi 27, dimanche 28 mai, samedi 3 et dimanche 4 juin 1972:

visites du château et de son parc, de 10 à 12 h 30 et 14 à 19 h. Les tickets d'entrée seront délivrés jusqu'à 18 h au plus tard.

Prix d'entrée: 30 F par personne; 20 F par personne pour les groupes de 20 personnes et plus; entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés de leurs parents.

Au château seront exposés des manuscrits et des gravures de Rubens, des fossiles datant de la préhistoire, des objets provenant de la période romaine et des œuvres de Victor Servranckx.

Dans le parc du château se dérouleront, durant les après-midi d'ouverture, des représentations folkloriques et fêtes en plein air (les samedi 27 et dimanche 28 mai, ainsi que le dimanche 4 juin) tandis qu'un concert est prévu, le samedi 3 juin, à 17 h.

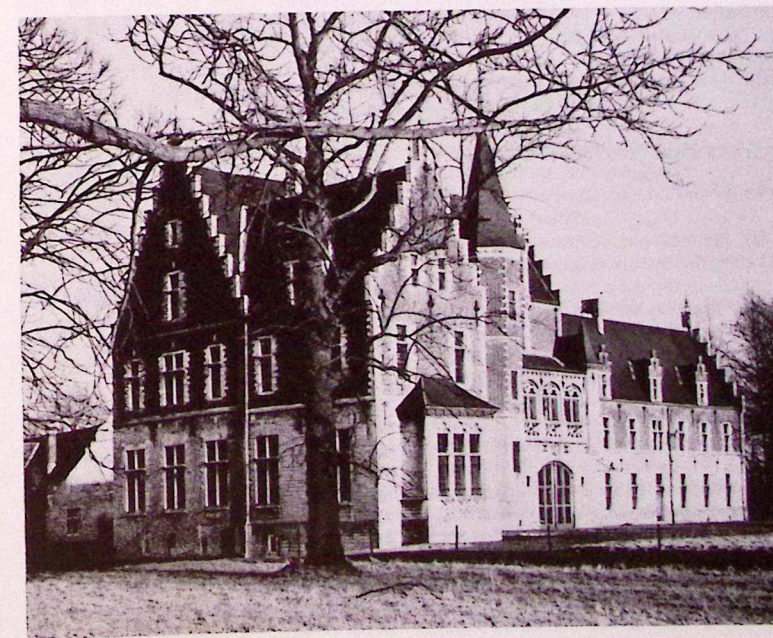
Autres manifestations: le mercredi 31 mai 1972: journée réservée aux pensionnés. Entrée: 20 F par personne. Mêmes heures d'ouverture que ci-dessus.

Le jeudi 1 juin 1972: journée réservée aux écoles. Entrée: 20 F, par élève. Mêmes heures d'ouverture que ci-dessus.

Manifestations culturelles à Bousval

Le calendrier du Cercle socio-culturel de Bousval présente dans les prochains

Le Steen, à Elewijt, où Rubens passa les cinq derniers étés de sa vie.



IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

mois, outre de nombreuses manifestations à caractère essentiellement local, diverses activités qui dénotent à souhait de la vitalité et de l'esprit d'initiative de cette commune du Brabant Wallon.

Le 14 mai 1972, le célèbre historien belge Henry Bernard, récent lauréat du prix Bernheim viendra retracer l'histoire de la bataille de Waterloo. Après un exposé introductif à Bousval, les participants se rendront sur les lieux mêmes de la bataille où le brillant conférencier relatera les nombreuses péripéties d'un des événements, qui, pour être des plus marquants de l'Histoire Européenne, n'en est pas moins fort méconnu de la majorité des Belges. Les 26, 27 et 28 août prochains, une exposition artistique clôturera le concours de peinture, doté de plus de 20.000 F de prix. « Bousval vu par les artistes » sera le thème proposé aux participants.

Les lecteurs intéressés par l'une ou l'autre de ces activités peuvent obtenir de plus amples renseignements au Secrétariat du Cercle, Avenue des Combattants, 115 — 1488 Bousval. Tél.: 067/715.21 ou 010/626.20

Visites des Serres Royales à Laeken

Tous les ans, les Serres Royales de Laeken ouvrent leurs portes au public, au seuil du mois de mai. Chaque année aussi, des dizaines de milliers de touristes et de promeneurs (48.710 visiteurs ont été enregistrés en 1971) profitent de cette faveur pour découvrir ou redécouvrir la magnificence et la beauté de ces parterres où la flore exotique est remarquablement représentée.

Pour ne pas faillir à la tradition, les Serres Royales de Laeken seront à nouveau accessibles, en 1972, aux jours et heures ci-après: les 30 avril-1-4-6-7-11-13 et 14 mai, dans l'après-midi, de 14 à 18 heures. Entrée gratuite. En outre, les serres illuminées pour-

ront être visitées en soirée, de 21 à 23 heures, les 29 avril-5-10 et 12 mai. Pour ces visites du soir, il sera perçu un droit d'entrée de 50 F par personne au profit des œuvres de la Reine. Les moins de 18 ans bénéficieront toutefois de l'entrée gratuite.

Les visites de groupes seront autorisées uniquement le matin, de 10 à 12 heures, les 2-9-16 et 18 mai. Les demandes doivent être adressées au Grand Maréchal de la Cour, Palais Royal de Bruxelles, rue Bréderode — 1000 Bruxelles.

Comme par le passé, l'entrée se fera par la porte du débarcadère privé, Avenue du Parc Royal, à deux pas du Gros Tilleul.

Le « Brussels Trade Mart » en cours d'érection au Heysel

Un bâtiment carré de 200 m de côté et haut de 9 étages, sera érigé à l'endroit où s'élevait la flèche du Génie civil de l'Expo '58. Ce sera le « Brussels Trade Mart », le premier du genre en Europe, c'est-à-dire, une vaste exposition permanente réservée aux acheteurs professionnels.

Au début du mois de novembre dernier, les bureaux du « Brussels Trade Mart » (130, avenue de Madrid, à Bruxelles - Heysel) avaient déjà enregistré l'inscription de 400 sociétés, étrangères et belges, désireuses de réserver des surfaces dans ce nouveau complexe. Le « Brussels Trade Mart », qui bénéficiera d'une situation des plus avantageuses, à proximité des Palais du Centenaire, où se tiennent les grandes expositions internationales, aura, lors de sa phase finale (9 étages), une superficie de 500.000 m² et pourra attirer environ 350.000 acheteurs par an.

Les travaux de la première phase (2 étages) viennent de commencer. La mise en activité du « Brussels Trade Mart » est prévue pour le printemps 1973.

Une Belgique à découvrir en onze cartes routières touristiques

Sous le patronage du Commissariat Général au Tourisme, la société Seca a pris l'initiative d'édition cette année une série de onze cartes routières touristiques de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.

De conception originale, chaque carte comporte deux volets. Une page est consacrée à la représentation topographique au 400.000e; deux exposent, en français et en néerlandais, les attractions des hauts lieux du tourisme dans l'aire représentée et la quatrième comporte un plan d'orientation au 2.000.000e, un plan de ville et un tableau des distances kilométriques détaillées et cumulées sur les grands itinéraires.

Cette édition est présentée comme un service au public: chacune des cartes sera offerte aux 300 points de vente de la société au prix de 5 francs.

Au « Manhattan Center » de Bruxelles, deux hôtels seront ouverts en 1972

La construction du « Manhattan Center », place Rogier, à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) est activement poussée. Il se composera de trois tours d'une trentaine d'étages et comportera deux hôtels, totalisant 950 chambres, dont l'ouverture est prévue pour septembre ou octobre prochain.

Le « Manhattan Center » comprendra aussi des bureaux, des appartements, un centre commercial à six niveaux et un parking pour 750 voitures. Le centre commercial, qui s'étendra du niveau - 2 au 3e étage, sera relié par des escalators à la future station de métro de la place Rogier. Les 25 étages supérieurs seront occupés par les hôtels, les appartements et les bureaux. L'achèvement du « Manhattan Center » est prévu pour la fin de l'année.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Concours de Peinture « Prix Louis Schmidt 1972 » à Etterbeek

Le Comité Prix Louis Schmidt organisera, dans le courant du mois de septembre 1972, son concours de peinture « Prix Louis Schmidt 1972 » doté d'un prix unique de 50.000 F.

Ce concours est accessible à toute personne:

— dont l'activité principale est l'exercice d'une profession artistique;

— de nationalité belge;

— et qui ne dépasse pas 45 ans au 15 septembre prochain.

Les inscriptions sont reçues, dès à présent, au Service des Beaux-Arts de la commune d'Etterbeek, 233 avenue d'Auderghem, 1040 Bruxelles, qui tient des bulletins d'inscription et des exemplaires du règlement à la disposition de tout intéressé.

Grand Concours Scolaire National « Les Enfants au Château »

Ce concours, organisé dans le cadre de l'Opération « Châteaux 1972 », est dû à l'initiative du Commissariat Général au Tourisme et est patronné par le Ministère de l'Education Nationale et l'Association Royale des Demeures Historiques de Belgique. Les organisateurs souhaitent attirer l'attention des éducateurs et des jeunes sur le patrimoine historique, culturel et artistique que constituent les châteaux en Belgique.

Si vous êtes titulaire d'une classe de 4e, 5e, ou 6e primaire, si vous désirez développer chez vos élèves le respect des traditions, de la nature et des Vieilles pierres et surtout si vous sentez que ce pays est le vôtre, n'hésitez pas, ceci est votre concours.

Sur le thème « la vie quotidienne au château » il sera demandé aux

élèves des 3 dernières années des écoles primaires d'imaginer puis de décrire de façon originale et variée la vie dans un château à une époque passée.

Le travail, fruit d'une visite et d'une recherche collectives, sera réalisé par classe ou groupe d'élèves et se présentera sous forme d'album.

Afin de rendre la description personnelle et attrayante, celui-ci renfermera des documents iconographiques (photos, dessins, plans) et des textes. Ces éléments pourront être complétés par un collage, un vitrail en cellophane ou toute autre composition décorative et artistique. Les travaux présentant une simple description du château, une carte postale ou un élément de dépliant touristique ne seront pas retenus.

Il n'est pas demandé aux enfants de se transformer en critique d'art ou en historien mais de partir à la recherche d'eux-mêmes en découvrant leur appartenance à une civilisation et à un peuple.

Les inscriptions au concours devront parvenir aux: Rencontres Internationales de Jeunes-Concours. Cité Administrative de l'Etat - Arcades - Niveau 2/3, Bureau 091 - 1010 Bruxelles. C'est à la même adresse que les concurrents peuvent obtenir tous les renseignements pratiques (règlement, voyage, visite, etc...).

Le 7e Rallye Touristique des Ardennes Brabançonnaises aura lieu le 14 mai prochain

Pour la 7ème fois, le Cercle Amical de Plancenoit organisera le dimanche 14 mai prochain son traditionnel Rallye Touristique des Ardennes Brabançonnaises.

Il s'agit d'un rallye automobile essentiellement touristique; il vous permettra de découvrir toutes les beautés cachées du Brabant Wallon. D'autre part, des jeux fort amusants vous divertiront en cours de route. Le départ sera

donné à partir de 13 heures (et jusqu'à 14 h 30) à la « Maison de Tous » 9, rue de la Bâchée à Plancenoit. Le droit d'inscription et d'assurance est fixé à 100 francs par voiture, quel que soit le nombre d'occupants. Les inscriptions sont prises dès maintenant auprès des organisateurs, 10, rue de la Bâchée à Plancenoit ou par virement au CCP no 296.00 de la CGER à Braine-l'Alleud pour le compte no 30.681, de Becq Claude.

Pour les retardataires, les inscriptions seront encore prises au départ. Pour tout renseignement: tél: 02/53.20.93 ou 53.10.63.

Des coupes de valeur et de très nombreux prix récompenseront les participants.

Les Prix « Alphonse Muller » 1972 des Classes Moyennes d'Etterbeek

Les « Classes Moyennes d'Etterbeek » organiseront, dans le courant du mois de juin 1972, un concours en vue de l'attribution aux métiers d'art, des « Prix Alphonse Muller »:

— un premier prix de 20.000 F, et

— trois mentions d'un montant de 5.000 F, chacune.

Ce concours est réservé, sans limite d'âge, à toute personne pratiquant les métiers d'art:

1. de nationalité belge et domiciliée dans le Brabant, et

2. de nationalité étrangère résidant dans la Province de Brabant depuis, au moins, cinq années au 1er juin prochain.

Les inscriptions pour ce concours, ouvert à toutes les disciplines des métiers d'art, sont reçues, dès à présent, au: Service des Beaux-Arts et de la Culture de la commune d'Etterbeek, 233 avenue d'Auderghem, 1040 Bruxelles (Tél.: 48.64.40 - Ext.: 92) qui tient des exemplaires du règlement à la disposition des intéressés.

Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon

Wavre 1222-1972 ou les fastes d'un 750^e anniversaire

Comme le souligna récemment M. Jean Martin, président du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la région, le bourg de Wavre, déjà mentionné, en 1050, comme un domaine du comté de Brabant, s'est formé au croisement de deux voies de communication: le grand chemin de Bruxelles à Namur et le chemin de Nivelles à Louvain. Grâce à cette situation privilégiée Wavre devint au fil des ans un centre commercial régional.

Les bourgeois, cités dans une charte de 1209, étaient entravés dans leurs activités par le régime seigneurial au pouvoir. Le besoin de libertés et de garanties contre l'arbitraire s'accroissait avec l'accroissement de la population et le développement du commerce. Le duc Henri Ier de Brabant, répondant favorablement à la demande qui lui était adressée par le seigneur de Wavre, Godefroid, par d'autres seigneurs locaux et par les bourgeois, octroya à la cité par une charte du 23 avril 1222 les mêmes droits que ceux dont jouissaient déjà les bourgeois de Louvain. Pour Wavre, ce fut le point de départ d'une prospérité qui se maintint à travers les siècles malgré les guerres, les pillages, les incendies et les épidémies.

Le commerce wavrien prit des formes diverses. De nombreuses hostelleries et auberges accueillirent les voyageurs de passage, car Wavre constituait une ville-étape entre Bruxelles et Namur. Les marchands s'y pressaient nombreux les jours de marchés. Les paysans des villages voisins amenaient leurs grains, leur bétail, leur beurre, leurs œufs et leur volaille. Des enseignes aux noms pittoresques ornaient les devantures et les étals des boutiques des bouchers, des épiciers, des cordonniers, des merciers et d'autres.

Le commerce local profita au maximum des libertés octroyées et c'est lui qui donna à la ville son caractère de centre régional qu'elle a conservé. C'est lui qui fit de Wavre un chef-lieu de canton au XIX^e siècle, alors qu'au paravant le centre administratif se situait à Mont-Saint-Guibert.

En cette année 1972, qui marque le 750^e anniversaire de la charte octroyée aux Wavriens par le duc Henri Ier de Brabant, Wavre se souvient et a pris l'initiative de célébrer cet événement sans forfanterie et sans recherche du spectaculaire, mais en le prenant comme argument d'une motivation culturelle humaine et sociale.

Cette initiative a été prise, comme le précisa récemment M. Michel Lebon, échevin de l'Instruction publique et des Affaires culturelles, avec l'accord du Collège échevinal, lors des diverses réunions de contact tenues entre les groupements socio-culturels de la ville appelés à constituer prochainement la Maison de la Culture de Wavre.

Le programme des activités, que nous reproduisons ci-après, a été élaboré par une trentaine d'associations de la ville, œuvrant dans un esprit largement ouvert à la

concertation et à la participation. C'est dire que ce programme est le fruit d'un travail collectif d'imagination et que sa réalisation est la résultante d'une vaste coopération entre toutes les sociétés de la ville.

En résumé le but poursuivi par les promoteurs et les organisateurs auxquels il convient d'associer une bonne partie de la population est de préserver d'abord, de valoriser ensuite le caractère original de la ville tout en stimulant la vie culturelle et sociale.

Wavre et sa région connaissent depuis plus de dix ans une importante immigration. Un devoir d'accueil s'impose, dès lors, vis-à-vis de toutes ces personnes qui élisent domicile dans ce coin ravissant du Roman Pays de Brabant, comme vis-à-vis de la population universitaire, qui bientôt s'installera aux portes mêmes de Wavre dans la cité en voie d'érection, à Louvain-la-Neuve, sur Ottignies. L'intégration de cette population nouvelle dans ce qu'on pourrait appeler le circuit wavrien est aussi un des buts du programme d'action de la coquette cité du Maca. Il reste à ajouter que dans l'éventail des manifestations qui concrétiseront ce 750^e anniversaire de la charte des libertés communales et que nous re prenons ci-dessous, ne figurent pas les activités et festivités organisées à titre particulier par les nombreuses associations de la ville.

22 avril: cortège d'enfants « Wavre et ses habitants à travers les âges » — Fête enfantine — Bal.

23 avril: hommage à la Centenaire de Wavre, Mme Devlesaver — Consécration du nouvel autel de l'église Saint-Jean-Baptiste.

29, 30 avril et 1^{er} mai: représentation sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste du Jeu de Jean et Alice (200 exécutants).

27 mai au 4 juin: 15^e Foire Commerciale, Industrielle et Agricole de Wavre — Ouverture de la Foire par la Musique de la Force Aérienne.

Début juin: Floralties.

24 juin: Procession historique du Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre, avec reconstitution des Serments. Départ de l'église de Basse-Wavre à 17 h. A 17 h également, ouverture de la kermesse de Wavre par les participants au Meeting Aérien de Beauvechain qui déploieront sur la ville un drapeau aux couleurs de Wavre. A 19 h, réception du Grand Tour, rue de Namur, où, suivant une vieille tradition, un pain fleuri (le Wastia) sera offert aux pèlerins venus de Noville-sur-Méhaigne. Distribution du Wastia au retour à l'église de Basse-Wavre. A 21 h 30, défilé à cheval, avec torches, des pèlerins du Grand Tour, par le centre de la ville (125 cavaliers). A 22 h, grand feu d'artifice.

25 juin: Procession de Saint-Jean-Baptiste (dans la matinée) L'après-midi, à Beauvechain: baptême de l'air des géants Jean, Alice et le Maca au Meeting Aérien de Beauvechain. Les géants prendront place dans le derbier géant des airs, le « Galaxie ».

28 juin: Foire aux camelots.

15 et 16 juillet: Braderie — Journée de la tarte au fromage

Août: Grande exposition d'art.

26 août: Rassemblement des géants confectionnés dans les quartiers et les environs — Mariage du Maca.

Du 2 septembre au 1^{er} octobre: Grande exposition historique sur Wavre, dans la Salle culturelle de l'Hôtel de Ville. Elle rassemblera un grand nombre de documents originaux provenant de divers fonds d'archives publiques et privées, et d'objets ayant trait aux divers aspects de l'histoire de Wavre.

10 septembre: Wavre 750 se souvient...de 1830, 1914-1918, 1940-1945 — Hommage communal aux Wavriens morts pour la patrie — Participation du 8^e Logistique. A 20 h: Jeu d'échecs vivant.

17 septembre: Festival dialectal et Prix de poésie dialectale. Le festival sera suivi de séances d'initiation pratique au langage wavrien.

23 et 24 septembre: Colloque scientifique sur le thème « Les libertés communales en Brabant Wallon » avec la participation, en qualité d'orateurs de MM. Vercauteren de l'Université de Liège, de MM. Despy et Steurs de l'Université Libre de Bruxelles, de M. Godding de l'Université Catholique de Louvain et de M. Petit des Archives de l'Etat à Arlon.

24 septembre: Tournoi d'échecs.

Octobre: Résultats du concours de photos — ciné — dias, organisé dans le cadre du 750^e anniversaire — Exposition et projection.

11 novembre: Bal du Syndicat d'Initiative.

Décembre: Exposition d'art sacré en Brabant.

En résumé, un programme éclectique et enrichissant, digne d'un grand anniversaire.

Syndicats d'Initiative de la Région de Nivelles

Aux ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville

L'Association des Syndicats d'Initiative de la Région de Nivelles, constituée en 1970 à l'effet d'assurer avec le maximum d'efficacité la promotion du tourisme dans cette contrée charmante entre toutes de notre province qu'on dénomme communément « le Roman Pays de Brabant » ou plus archaïquement « le Roman País de Brabant » peut s'enorgueillir d'avoir hérité d'un grand privilège, celui d'être en quelque sorte le dépositaire et le garant d'un patrimoine touristique justement considéré comme l'un des plus éloquents que puisse produire notre province. Qu'il nous suffise de citer Nivelles, la prestigieuse capitale du Roman Pays de Brabant, et sa superbe collégiale, de style roman-rhénan, que parcourent chaque année des dizaines de milliers d'amateurs d'art, Waterloo, Braine-l'Alleud et Plan-cenoit et leur site historique indissociable de la gigantesque bataille du 18 juin 1815, qui consacra la chute définitive de l'Empire français, ce site fameux dit « de Waterloo », qui accueille bon an mal an plus d'un quart de million de touristes, étrangers pour la plupart, Braine-le-Château et ses monuments du plus haut intérêt tant du point de vue historique qu'architectural, Ittre, ce centre de villégiature et de détente particulièrement tonique grâce à son atmosphère

très salubre, et, à proximité, le Plan Incliné de Ronquières, une des prouesses de la technique contemporaine, ou encore Rebecq-Rognon et Virginal-Samme et leur charme tranquille.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais nous commettrions une sorte de sacrilège en passant sous silence ce superbe fleuron de notre tourisme brabançon que constituent les ruines grandioses de l'abbaye de Villers-la-Ville. Propriété de l'Etat qui en a confié la gestion et la réglementation des visites, en 1932, au Touring Club Royal de Belgique, les vestiges de ce monastère, fondé en 1147, sous l'impulsion de saint Bernard, abbé de Clairvaux, enregistrent depuis une décennie une moyenne annuelle de visiteurs qui oscille entre quarante et cinquante mille, le cap des cinquante mille entrées ayant même été allégrement franchi, en 1967, avec 52.203 touristes recensés. En 1971 encore, en dépit d'une diminution générale constatée dans les stations, attractions et curiosités de plein air, ceci principalement en raison des conditions atmosphériques déplorables qui ont entaché tout le mois de juin, 50.630 entrées ont été relevées aux ruines de Villers-la-Ville contre 49.574 en 1970, soit une augmentation de l'ordre de 2%. Ceci fait bien augurer de l'année 1973 qui sera plus spécialement placée sous le signe des abbayes et des béguinages et qui permettra sans doute à Villers d'enregistrer un record absolu d'affluence.

Mais, n'anticipons pas. La saison de 1972 vient à peine de commencer et avec le retour des beaux jours, bien des touristes prendront ou reprendront le chemin de Villers-la-Ville pour se plonger ou se replonger dans ce climat de beauté, de calme et de sérénité qui enveloppe ce site vraiment remarquable. A leur intention, nous reproduisons ci-dessous les renseignements pratiques qui nous ont été communiqués par le Touring Club Royal de Belgique et qui concernent les heures d'ouverture des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville ainsi que les droits d'entrée qui seront appliqués en 1972.

Jours et heures d'ouverture

Du 1^{er} mai au 31 août: tous les jours de 9 à 12 et de 13 h 30 à 20 h; du 1^{er} septembre au 31 octobre: tous les jours de 9 à 12 et de 13 h 30 à 18 h; du 1^{er} novembre à la fin février: les dimanches et jours fériés uniquement de 9 à 12 et de 13 h 30 à 16 h; du 1^{er} mars au 30 avril: tous les jours de 9 à 12 et de 13 h 30 à 18 h.

Important: l'entrée n'est plus autorisée 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Droit d'entrée:

20 F par personne.

Ce droit est réduit à 10 F pour les groupes scolaires, pour les voyages groupés, organisés par les Chemins de Fer ou par les Agences de Voyages reconnues, ainsi que pour un minimum de 4 enfants, accompagnés de leurs parents. Les enfants âgés de moins de 7 ans, accompagnant leurs parents, bénéficient de l'entrée gratuite.

Les manifestations culturelles et populaires

AVRIL 1972

- 21 NIVELLES: Foire Commerciale et Industrielle du Brabant Wallon dans la salle polyvalente du Parc de la Dodaine (jusqu'au 2 mai).
- 22 BRUXELLES: Dans la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Exposition des Métiers d'Art du Brabant Wallon, organisée par l'I.B.W. (jusqu'au 8 mai).
- GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek, à 20 h: Concert par le Quatuor de harpes Mireille Flour.
- WAVRE: Cortège d'enfants sur le thème « Wavre et ses habitants à travers les âges » — Fête enfantine — Bal.
- 23 WAVRE: Hommage de Wavre à sa Centenaire, Mme. Devlesaver et festivités dans le Quartier Sainte-Anne — Consécration officielle du nouvel autel de l'église Saint-Jean-Baptiste.
- 24 VILVORDE: 120e Concours national pour animaux reproducteurs (400 000 F. de prix).
- 25 BRUXELLES: A la Bibliothèque Royale Albert 1er (Salle des Donations), 4, boulevard de l'Empereur: Cinquantenaire de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises (jusqu'au 3 juin).
- 29 BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heysel): 45e Foire Commerciale de Bruxelles (jusqu'au 14 mai).
- GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek: Exposition organisée par le Groupement culturel et social « Pajottenland » (jusqu'au 14 mai).
- WAVRE: Représentation du « Jeu de Jean et Alice » (200 exécutants). D'autres représentations du Jeu auront lieu le 30 avril et le 1er mai. Le 29 avril, en soirée; le 30 avril en matinée et en soirée; le 1er mai, en matinée.
- 30 DIEST: Au Béguinage: concert — promenade par l'Harmonie « Vermaak na Arbeid ».
- HAMME-MILLE: Pèlerinage à la Chapelle Saint-Corneille, au hameau de Mille. A 10 heures, messe en plein air, suivie d'une pittoresque procession folklorique avec la participation de nombreux cavaliers escortant la châsse de saint Corneille. Cette manifestation s'appuie sur une tradition vieille de plus d'un demi-millénaire.

MAI 1972

- 1 BRUXELLES: Visites des Serres Royales de Laeken — Pour les autres jours de visites: voir notre rubrique « Il est bon de savoir que ».
- HOEGAARDEN: Reconstitution de l'ancienne gilde des brasseurs, dénommée « Die Edele Orde van den Roerstock ».
- 4 et 5 DIEST: A la Salle Patria (à 20 h), la Compagnie théâtrale Uilenspiegel interprète « Oscar » de C. Magnier.
- 6 NIVELLES: Foire Communale du printemps (jusqu'au 16 mai).
- 10 NIVELLES: Grande braderie de l'Ascension (également les 11 et 12 mai) — A l'Hôtel de Ville: Métiers d'Art et Peintres du Brabant Wallon (jusqu'au 28 mai).
- 11 NIVELLES: Ascension d'un ballon; concerts en plein air et sortie d'un groupe folklorique roumain ou hongrois.
- 13 BRUXELLES: Dans la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: exposition réservée au troisième âge (peintures). L'exposition restera ouverte jusqu'au 27 mai.
- HOEGAARDEN: Au Musée Julien Van Nerum, 2-4, Ernest Ourystraat: Exposition de Minéralogie (jusqu'au 28 mai). Le musée est ouvert en semaine à partir de 15 h; les samedis, dimanches et jours fériés, dès 10 h du matin.
- 14 COURT-SAINT-ETIENNE: Concours, cortège et fête de gymnastique (plus de 1 500 participants).
- DIEST: Dans la salle de la Halle-aux-Draps: Journée nationale d'échange organisée par le Cercle philatélique.
- PLANCENOIT: 7e Rallye touristique des Ardennes brabançonnaises. Pour détails, voir rubrique « Il est bon de savoir que... ».
- 15 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek, à 20 h: Concert des « Purcells voices » organisé par le « Cercle Culturel d'Anderlecht » en collaboration avec la B.R.T.
- 19 NIVELLES: Dans la Salle polyvalente du Parc de la Dodaine: Festival International de Musique Evangélique (également les 20, 21 et 22 mai).
- 20 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek: Exposition des sculptures de Kees Van Der Kaay (Knokke). L'exposition restera ouverte jusqu'au 4 juin.
- NIVELLES: Concours national agricole de la Pentecôte et exposition de matériel agricole (également les 21 et 22 mai).
- 22 TERVUREN: Grande procession annuelle dans les principales rues

de la commune.

- 24 BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heysel): Salon Européen du Chauffage, du Conditionnement d'Air et de l'Isolation « EUROCLIMA » (jusqu'au 28 mai).
- TERVUREN: Marché annuel.
- 26 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek, à 19 heures: Conférence par le Prof. Dr R.O. Van Nuffel sur le thème « Les Belges et Garibaldi » (en néerlandais).
- 27 BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heysel): Salon International de l'Équipement Industriel (jusqu'au 4 juin) — Au Centre International Rogier: SIPAB 72 (Salon International de la Publicité et de la Promotion des Affaires), AUVIC 72 (Salon International de l'Audio-Visuel et de la Communication). Ces deux salons pour professionnels, mais accessibles également au grand public, seront ouverts de 10 à 19 h; le mercredi, de 10 à 22 h; jusqu'au 31 mai.
- ELEWIJ: Visites du Château Rubens. Voir notre rubrique: Il est bon de savoir que...
- WAVRE: 15e Foire Commerciale, Industrielle et Agricole de Wavre (jusqu'au 4 juin) — Ouverture de la Foire par la Musique de la Force Aérienne.
- 28 DIEST: A l'Eglise des Pères Croisiers, à 16 h: la chorale masculine de Breda et le groupe vocal « Tam's » de Diest.
- ELEWIJ: Visites du Château Rubens.
- GREZ-DOICEAU: 3e Rallye touristique du Syndicat d'Initiative de Grez-Doiceau.

JUIN 1972

- 2 KESSEL-LO: Ouverture des festivités et de la foire commerciale.
- 3 ELEWIJ: Visites du Château Rubens.
- KESSEL-LO: Foire commerciale et compétitions sportives (football — cyclisme — tennis — basket-ball et pétanque).
- 4 ELEWIJ: Visites du Château Rubens.
- KESSEL-LO: Foire commerciale, concours de pêche, dressage de chiens, cortège historique, finale des compétitions sportives, soirée dansante.
- NIVELLES: Sur le circuit automobile de Baulers: Grand Prix de Belgique (Formule 1). Cette date est communiquée sous toute réserve. Pour confirmation, nos lecteurs sont invités à consulter leur journal habituel.
- VILVORDE: 29e Foire commerciale (jusqu'au 11 juin).
- 5 BRUXELLES: Dans la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Vincenne (tapisseries). L'exposition restera ouverte jusqu'au 24 juin.
- KESSEL-LO: Foire commerciale: après-midi récréative pour les pensionnés; le soir: feu d'artifice et distribution des prix aux vainqueurs des diverses compétitions.
- 10 GAASBEEK: Au Château de Gaasbeek: Exposition « Open Kring » de Gand (jusqu'au 25 juin).
- HOEGAARDEN: Au Musée Julien Van Nerum, 2-4, Ernest Ourystraat: Exposition « Hoegaarden et Tirlemont, il y a 100 ans » (jusqu'au 25 juin).
- 11 DIEST: Rallye Hageland-Hesbaye pour amateurs internationaux.
- NIVELLES: Rallye « Douze Heures de Nivelles ».
- 18 NIVELLES: Sur le circuit automobile de Baulers: Coupes de Nivelles.
- 24 BEAUVECHAIN: A l'aérodrome militaire: exposition statique (de 10 à 18 h). A partir de 15 h: répétition générale du meeting aérien international.
- BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heysel): Exposition Philatélique Internationale « BELGICA 72 » (jusqu'au 9 juillet).
- WAVRE: Procession historique du Grand Tour, avec reconstitution des Serments. Départ de l'église de Basse-Wavre à 17 heures.
- A 17 heures également ouverture de la kermesse de Wavre par les participants au Meeting Aérien de Beauvechain qui déploieront sur la ville un drapeau aux couleurs de Wavre. A 19 h: réception de la Procession du Grand Tour, rue de Namur, où, suivant la tradition, un pain fleuri («e Wastia») sera offert aux pèlerins venus à pied de Noville-sur-Méhaigne (25 km). Distribution du Wastia au retour à l'église de Basse-Wavre. A 21 h 30: défilé à cheval, avec torches, des pèlerins du Grand Tour (125 cavaliers).
- A 22 h: grand feu d'artifice.
- 25 BEAUVECHAIN: Meeting aérien international à 15 h.
- WAVRE: Procession de Saint-Jean-Baptiste (le matin).
- 20 WAVRE: Foire aux camelots.



MILLIONNAIRE !

Pour beaucoup, ce rêve est devenu
RÉALITÉ
grâce à la

LOTERIE NATIONALE

Lots payés en espèces
Aucune retenue sur vos gains

Achetez VOTRE BILLET dès AUJOURD'HUI



EPARGNEZ DE FAÇON MODERNE
EPARGNEZ
PENDANT QUE VOUS ETES JEUNE

Demain la **KREDIETBANK** pourra

vous offrir PLUS de services encore
si vous recourez dès aujourd'hui à la

COMBI-EPARGNE



EPARGNER TOT
C'EST ASSURER SON AVENIR

NOTRE livret de dépôt
VOUS RAPPORTE

4,50%
net

VOTRE «INTERET» vous dicte de consulter
BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE

Vieille Halle aux Blés 1000 BRUXELLES
Tél. 11.42.93 (5 L.)

84, Boulevard Tirou 6000 CHARLEROI
Tél. 31.44.45 (3 L.)

AVEZ-VOUS
SONGÉ A VOUS
ABONNER AU

**FOLKLORE
BRABANÇON**

SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE
DE BRABANT - 4, RUE ST-JEAN, BRUXELLES
Tél. 13.07.50

Connaissez-vous nos
Itinéraires
dans le

BRABANT

édités en
format de
p o c h e
Prix: 10 Frs

Pour tous renseignements
FEDERATION TOURISTIQUE
DU BRABANT
2, rue St-Jean - 1000 Bruxelles - Tél. 13.07.50

UN GUIDE PRATIQUE
POUR LES TOURISTES



LES MOULINS DU BRABANT

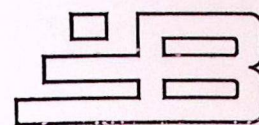
Tout ce qu'il importe de savoir sur les moulins à vent
et à eau de notre province.

Un ouvrage illustré, fort de 328 pages, et enrichi d'une
carte-repère, qu'a édité le Service de Recherches His-
toriques et Folkloriques de la Province de Brabant.












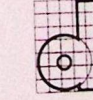
Prix: 50 fr. (membres de notre Fédération: 40 fr.).

Commandes à adresser au: Service de Recherches His-
toriques et Folkloriques de la Province de Brabant,

rue Saint-Jean 4 - 1000 Bruxelles
C.C.P.: 255.94 - Tél.: 02/13.07.50



La Foire Internationale
de Bruxelles
présente

 <p>* 29 avril - 14 mai 1972 45^e FOIRE COMMERCIALE de Bruxelles Alimentation, quincaillerie de ménage, appareils élec- troménagers, chauffage, ameublement, cuisine et soni- taire, bâtiment, mode, droguerie, tourisme et loisirs, pavillons officiels belges et étrangers.</p>	 <p>9 - 17 décembre 1972 6^e Salon international du TRAVAIL DU BOIS Machines et outillage pour le travail du bois.</p>
 <p>24 - 28 mai 1972 7^e Salon européen du Chauffage, du Conditionne- ment d'Air et de l'Isolation - EUROCLIMA Chauffage central, conditionnement d'air, régulation automatique, isolation thermique, chauffage urbain et industriel.</p>	 <p>31 mars - 8 avril 1973 4^e Salon international des Matières plastiques - EUROPLASTICA Matières premières, produits finis, machines et auxi- liaires pour le travail des plastiques.</p>
 <p>27 mai - 4 juin 1972 2^e Salon international de l'EQUIPEMENT INDUSTRIEL Machines, outillage et équipement pour l'industrie.</p>	 <p>9 - 16 septembre 1973 2^e Salon professionnel du Génie civil et du Maté- riel de Chantiers de Construction - INTERMAT Matériel de génie civil - machines pour la construc- tion, etc...</p>
 <p>* 3 - 11 septembre 1972 18^e Salon professionnel EUROPAC Cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement.</p>	 <p>9 - 16 septembre 1973 3^e Salon international de l'EQUIPEMENT MUNICIPAL Matériel et biens d'équipement intéressant les ser- vices techniques municipaux.</p>
 <p>* 10 - 13 septembre 1972 8^e Salon international BABY-SHOW Voitures d'enfant, puériculture, confection enfantine, meubles de chambres d'enfant et meubles de jardin.</p>	 <p>17 - 22 mai 1974 4^e Salon international de l'Emballage - PROPACK Machines, matériaux, articles semi-finis et finis d'em- ballage et de conditionnement.</p>
 <p>* 23 - 27 novembre 1972 35^e Salon international du MEUBLE - Bruxelles 1972 Meubles et sièges, produits de finition, garnitures et tissus d'ameublement.</p>	 <p>10 - 14 juin 1974 12^e Salon européen du Matériel didactique - DIDACTA Tout ce qui a trait à la pédagogie, du matériel di- dactique classique aux méthodes d'enseignement les plus avancées.</p>

* ces manifestations se tiennent annuellement.

RENSEIGNEMENTS: FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES - PALAIS DU CENTENAIRE - B - 1020 BRUXELLES (BELGIQUE)
Tél. 02/78.48.60 - Télex 23.643.

